

M I S E E N G A R D E

Résultats de recherches

Le présent fichier est constitué de pages dactylographiées qui ont été numérisées en janvier 2006.

Quoique nous ayons appliqué la reconnaissance de caractères (OCR), les résultats de recherches peuvent être incomplets et variés selon la qualité typographique du texte.



CANADA }
PROVINCE DE QUEBEC } CITE DE HULL.
District de Hull.

No. 1

Séance d'inauguration pour le conseil élu pour le terme 1934-1935 et 1935-1936 tenue le 31 mai 1934.

A une assemblée d'inauguration du conseil de la cité de Hull pour le terme 1934-1935 et 1935-1936, tenue à l'Hôtel de Ville de la dite cité, à dix heures de l'avant-midi, jeudi le 31 mai 1934, laquelle est convoquée conformément aux dispositions de la loi 56 Victoria Chapitre 42 et ses amendements.

Sont présents:— H. Léon Leblanc, greffier de la cité et président de cette assemblée, Son Honneur le Maire élu Théodore Lambert, et les échevins élus François Tremblay, Joseph Baker, Edmond Laramée, Georges Bilodeau, Achille Morin, Ernest Pelletier, Zénon Boucher, Rodolphe Gratton, Adélarde Beauchamp,, Eugène Dagenais, Jules Laverdure, Henri Gauthier, Antonio Desjardins et Moïse Galipeau formant quorum.

Les avis de convocation de cette assemblée d'inauguration sont lus et déposés sur la table avec certificat de la signification d'icelui.

Après serment prêté par tous les échevins et Son Honneur le Maire, ce dernier est invité à présider officiellement comme maire et déclare le conseil dûment formé pour la transaction des affaires.

CANADA }
PROVINCE DE QUEBEC } CITE DE HULL
District de Hull.

A LA CORPORATION DE LA CITE DE HULL

A Son Honneur le Maire,

Messieurs les Echevins.

Messieurs:—

Je, H. Léon Leblanc, président de l'élection ou nomination d'un Maire et des échevins pour la Cité de Hull, pour le terme 1934-1935 et 1935-1936, ai l'honneur de faire rapport que le vingt-unième jour

de mai 1934, à dix heures de l'avant-midi, j'ai ouvert dans la salle de l'Hôtel de Ville de la Cité de Hull, district de Hull, une assemblée publique convoquée par moi par avis public en date du 3 mai 1934 afin de recevoir la mise en nomination des candidats à la charge de maire et d'échevins pour représenter les différents quartiers de la ville durant le terme ci-dessus mentionné.

Que j'ai tenu la dite assemblée ouverte depuis dix heures du matin jusqu'à onze heures du matin du dit jour 21 mai 1934 et que pendant cette heure j'ai reçu et mis devant le public de la manière prévue dans le dit avis les bulletins de nomination suivants:

POUR LA MAIRIE

Théodore Lambert, entrepreneur
Alphonse Moussette, huissier

POUR ECHEVINS

Quartier No. 1 ou Val Tétreau
Siège No. 1

François Tremblay, employé civil
Siège No. 2

Joseph Baker, machiniste
Richard Barrette, contre-maitre

Quartier No. 1A ou Wrightville
Siège No. 3

Louis Fortin, typographe
Edmond Laramée, boucher-épiciier

Siège No. 4

Georges Bilodeau, industriel

Quartier No. 2 ou Montcalm

Siège No. 5

Achille Morin, ingénieur-mécanicien

Siège No. 6

Ernest Pelletier, marchand

Quartier No. 3 ou Lafontaine

Siège No. 7

Zénon Boucher, marchand
Emile Dompierre, boulanger

Siège No. 8

J. Bte. Courval, ouvrier
Rodolphe Gratton, gérant
J. Edouard Langelier, typographe

Quartier No. 3A ou Frontenac

Siège No. 9

Adelard Beauchamp, entrepreneur de pompes funèbres

Siège No. 10

Eugène Dagenais, employé civil
Ernest Roy, menuisier-ébéniste
Joseph Thivierge, agent

Quartier No. 4 ou Dollard

Siège No. 11

Jules Laverdure, marchand

Siège No. 12

Henri Gauthier, directeur de funérailles

W. Stanfield Larose, employé civil

Quartier No. 5 ou Laurier

Siège No. 13

Antonio Desjardins, gérant de magasin

Siège No. 14

Pierre Chénier, boulanger
Moïse Galipeau, marchand

Attendu qu'à onze heures du dit jour, les candidats suivants ont été les seuls nommés à la charge d'échevin pour représenter les différents quartiers aux sièges respectifs, conformément aux bulletins de présentation, savoir:—

- Quartier No. 1, siège No. 1—François Tremblay, employé civil.
Quartier No. 1A, siège No. 4—Georges Bilodeau, industriel.
Quartier No. 2, siège No. 5—Achille Morin, ingénieur-mécanicien.
Quartier No. 2, siège No. 6—Ernest Pelletier, boucher-épiciier.
Quartier No. 3A, siège No. 9—Adélarde Beauchamp, entrepreneur
de pompes funèbres.
Quartier No. 4, siège No. 11—Jules Laverdure, marchand.
Quartier No. 5, siège No. 13—Antonio Desjardins, gérant de
magasin

J'ai alors déclaré comme par les présentes je déclare les candidats ci-dessus mentionnés dûment élus échevins de la cité de Hull, tel que précité.

Que conformément au dit avis, j'ai annoncé que des bureaux de votation seront tenus au temps et lieu indiqués dans l'avis du 3 mai 1934 dans tous les quartiers de la cité de Hull pour recevoir les votes à l'élection des maires ainsi que pour recevoir les suffrages relatifs à l'élection d'un échevin pour les quartiers et sièges suivants:—

- Quartier No. 1, siège No. 2
Quartier No. 1A, siège No. 3
Quartier No. 3, siège No. 7
Quartier No. 3, siège No. 8
Quartier No. 3A, siège No. 10
Quartier No. 4, siège No. 12
Quartier No. 5, siège No. 14

Attendu que M. Alphonse Moussette mis en nomination à la charge de maire a retiré son bulletin de présentation dans le délai prescrit par l'article 23b de la Loi 56 Victoria Chapitre 52 et ses amendements j'ai alors déclaré comme je déclare par les présentes M. Théodore Lambert, entrepreneur, élu maire de la Cité de Hull pour le terme 1934-1935 et 1935-1936.

Que conformément à la loi et à l'avis ci-dessus mentionné, les bureaux de votation ont été ouverts et qu'après avoir reçu les rapports des officiers d'élection en présence de M. Théo. Lanctot, René Roger, Alexis Larose, Camille l'Heureux, Bernard Clairoux, J. B. Michon, Arthur Loyer et plusieurs autres, j'ai procédé de la manière ordinaire au dépouillement du scrutin avec le résultat suivant:—

ECHEVINS

Quartier No. 1, siège No. 2:

Richard Barrette **81 votes**

Joseph Baker, **180 votes**

Quartier No. 1A, siège No. 3:

Louis Fortin, **256 votes**

Edmond Laramée **355 votes**

Quartier No. 3, siège No. 7:

Zénon Boucher **159 votes**

Emile Dompierre **103 votes**

Quartier No. 3, siège No. 8:

J. B. Courval **54 votes**

Rodolphe Gratton **145 votes**

J. E. Langelier **68 votes**

Quartier No. 3A, siège No. 10:

Eugène Dagenais **207 votes**

Ernest Roy, **175 votes**

Joseph Thivierge **206 votes**

Quartier No. 4, siège No. 12:

Henri Gauthier **199 votes**

W. Stanfield Larose **185 votes**

Quartier No. 5, siège No. 14:

Pierre Chénier **237 votes**

Moise Galipeau **274 votes**

En conséquence j'ai déclaré et proclamé comme par les présentes je déclare et proclame élus échevins de la cité de Hull;

Joseph Baker, machiniste, avec une pluralité de 99 votes.

Edmond Laramée, boucher-épiciier, avec une pluralité de 99 votes.

Zénon Boucher, marchand avec une pluralité de 56 votes.

Rodolphe Gratton, gérant, avec une pluralité de 77 votes.

Eugène Dagenais, employé civil, avec une pluralité de 1 vote.

Henri Gauthier, directeur de funérailles, avec une pluralité de 14 votes.

Moïse Galipeau, marchand, avec une pluralité de 37 votes.

Donné en mon bureau à l'Hôtel de Ville de la Cité de Hull, ce 29^{ième} jour de mai 1934.

H. LEON LEBLANC,
Greffier—Président de l'Élection.

1. Proposé par l'échevin J. Laverdure, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que le rapport du Président de l'Élection municipale pour le terme 1934-1935 et 1935-1936 qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

HULL, Que., le 30 mai 1934

A la Corporation de la Cité de Hull.

A Son Honneur le Maire,

Messieurs les Echevins.

Messieurs:—

J'ai l'honneur de vous faire rapport des comptes reçus à date couvrant les frais encourus par l'élection des 21 et 28 mai, savoir:—

Isidore Michaud, huissier	\$22.00
G. E. Gauvin, imprimeur	41.87
B. Clairoux	5.00
H. L. Leblanc, listes électorales	387.00
Stock-Papeterie	31.86

Votre tout dévoué,

H. LEON LEBLANC,
Président de l'Élection.

2. Proposé par l'échevin E. Pelletier, secondé par l'échevin A. Beauchamp:

Que les comptes soumis par le Président de l'Election soient approuvés et que le Trésorier de la Cité soit autorisé à en faire le paiement.

Adopté.

3. Proposé par l'échevin F. Tremblay, secondé par l'échevin R. Gratton:

Que les comptes pour frais d'élection lors de la journée de votation soient payés comme suit:

Loyer du local	\$5.00
Sous-officier rapporteur	6.00
Greffier du bureau	5.00
Constable au bureau	3.00

et que le trésorier de la cité soit autorisé à payer ces comptes.

Adopté.

4. Proposé par l'échevin E. Pelletier, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que les comités permanents du conseil soient formés comme suit:—

Rues et améliorations	Président J. A. Morin
Aqueduc	Président A. Beauchamp
Police	Président Z. Boucher
Affaires Litigieuses	Président Joseph Baker
Feu, Lumière et Alarme	Président J. Laverdure
Finances	Président G. Bilodeau
Santé et Parcs	Président M. Galipeau

Tous les membres du conseil formant partie de ces divers comités.

Adopté.

Ajournement sine die.



CANADA
PROVINCE DE QUEBEC } CITE DE HULL.
District de Hull.

No. 2

SEANCE DU 5 JUIN 1934

A une assemblée régulière du conseil de la Cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances en l'Hôtel de Ville de la dite Cité, à huit heures du soir, mardi le 5 juin 1934, à laquelle sont présents:— Son Honneur le Maire Théodore Lambert, au fauteuil, et les échevins F. Tremblay, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, E. Pelletier, R. Gratton, A. Beauchamp, E. Dagenais, J. Laverdure, H. Gauthier, A. Desjardins et M. Galipeau formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire.

1. Proposé par l'échevin J. Laverdure, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que les communications qui viennent d'être lues soient renvoyées à leurs comités respectifs, moins celles de: Madame Arthur Meilleur, rue Wright; Adrien Ferland, 63 rue Prevost; Vve Édouard Stucker et Mrs. Wm. Mott; Melle Reine Lefebvre, 169 rue Lisgar, Ottawa; Maxime Boulay, 27 rue Lois; L'Union des Municipalités de Québec; Adolphe Saumure, 51 rue Joffre; L'Association pour la protection du poisson et du gibier (Nos. 6230 et 6231); Assemblée Papineau des Canadiens de Naissance; J. A. Courroux; Scott Estate par W. F. Hadley (Nos. 6217 et 6218); Harold C. Shipman; François Caron, avocat, au nom de Madame Joséphine Lafontaine; Thomas Fleming; Mde Adélarde Thivierge, 73 rue St-Henri; Emmanuel Thivierge, 28 rue Bréboeuf; Ludger Périard, 76 rue Dollard; Mde Joseph Latour; Adelbert Leblanc, 217 rue Montcalm; Albert Martin, 65 rue Kent; Eugène Gagné; J. Bte. Michon, Fred. C. McClean, Apolinaire Roger, Abraham Gagnon, H. E. Lafamme; Lucien Massé et compagnie; Corporation of the Township of Nepean, Ont.

Adopté.

2. **Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin J. A. Morin:**

Que l'échevin Edmond Laramée soit nommé maire suppléant pour le terme 1934-1935.

Adopté.

1er RAPPORT DU COMITE DES FINANCES

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Finances dûment assemblé en chambre, jeudi le 31 mai 1934, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin G. Bilodeau, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, E. Pelletier, Z. Boucher, R. Gratton, A. Beauchamp, E. Dagenais, H. Gauthier, A. Desjardins et M. Galipeau.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

1	Hospice St. Charles (Assistance publique)	\$5,058.00
2	Ottawa Electric Co.	2.88
3	Oscar Goulet	1.75
4	Soublière-Lepage Ltée	1.45
5	P. D'Aoust & Cie	45.00
6	Hull Coal Company	(Hôtel de Ville) 41.82
7	Soublière-Lepage Ltée	12.40
8	Le Progrès de Hull	(Règ. 314-315-316) 7.44
9	P. A. Larocque	(Papeterie) 41.25
10	G. E. Gauvin & Fils	87.98
11	Canadian Bank Note Co. Ltd.	259.70
12	J. M. Hill	1.25
13	J. E. Décosse	57.30
14	A. A. Laflamme	132.50
15	L'Opinion	(Annonce) 60.00
16	G. E. Gauvin & Fils	(Papeterie) 39.22

Que le rapport de l'Évaluateur en date du 31 mai 1934 concernant certains changements au rôle d'évaluation soit approuvé.

Que le rapport de l'Évaluateur, en date du 14 mai, concernant la réduction de l'évaluation de la propriété de M. Orphila Séguin, 74 rue St-Florent, Rôle No. 7275, à \$400.00 soit approuvé et que le trésorier de la cité soit autorisé à faire le changement dans ses livres.

G. Bilodeau, Président

Ad. Beauchamp

M. Galipeau

J. A. Morin

J. Laverdure

Frs. Tremblay

H. Gauthier

E. Pelletier

A. Desjardins

R. Gratton

Ed. Laramée

E. Dagenais

RAPPORT DU COMITE DES FINANCES (31 mai 1934)

RESUME DES COMPTES ANNEXES

ASSISTANCE PUBLIQUE (Secours Directs)

(Distribution faite par le Comité de l'aide aux nécessiteux de la Cité de Hull.)

SECOURS DIRECTS

Reclamation additionnelle pour le mois de mars 1934	\$ 931.22
Reclamation pour le mois d'avril 1934	21,438.16
	<hr/>
Total	\$22,369.38

ALLOCATION POUR ABRI

Re: Locataires (Réclamation additionnelle du mois de mai 1933 à mars inc. 1934	491.38
Re: Locataires (Réclamation du mois d'avril 1934)	4,657.39
Re: Propriétaires Nécessiteux (Réclamation du mois de Janvier à avril inc. 1934	960.52
	<hr/>
Total	\$6,109.29
	<hr/>
Grand Total	\$28,478.67

Montant distribué aux nécessiteux pour le mois de mai 1934

Nourriture	\$21,134.14	Chefs	1228
Vêtements	864.49	Dépendants	5238
Chauffage	1,913.42	Seules	69
	<hr/>		
	\$23,912.05		6635

ALLOCATION POUR ABRI (Locataires)

Réclamation additionnelle pour mai 1933	\$31.50
Réclamation additionnelle pour juin 1933	36.50
Réclamation additionnelle pour juillet 1933	42.47
Réclamation additionnelle pour août 1933	37.47
Réclamation additionnelle pour septembre 1933	77.91
Réclamation additionnelle pour octobre 1933	44.77
Réclamation additionnelle pour novembre 1933	26.42
Réclamation additionnelle pour décembre 1933	26.42
Réclamation additionnelle pour janvier 1934	51.26
Réclamation additionnelle pour février 1934	60.16
Réclamation additionnelle pour mars 1934	56.50
Réclamation pour le mois de d'avril 1934	4657.39
	<hr/>
	5148.77

ALLOCATION POUR ABRI (Propriétaires nécessiteux occupants leurs propres maisons.)

Réclamation pour le mois de janvier 1934	245.04
Réclamation pour le mois de février 1934	245.52
Réclamation pour le mois de mars 1934	235.11
Réclamation pour le mois d'avril 1934	234.85
	<hr/>
	\$960.52

ADDITIONNEL A MARS 1934

Soublière & Lepage, Magasin de fer	\$0.99
Petit Nap., Marchand de bois	2.20
Charette J. Bte., Marchand de bois	8.80
Fréchette Edgar, Marchand de bois	146.40
Parent Ovila, Marchand de bois	4.50

Royer Georges, Marchandises Sèches	3.00
Raymond A. L., Epicier & Boucher	624.67
Fleur de Lis, Laiterie	8.99
Monette J. H., Boucher	7.50
Laiterie de Hull, Laiterie	16.16
Gauthier Edmond, Epicier	70.07
Lafèche A., Epicier	6.00
Proulx André, Boulanger	2.58
Séguin Alph., Epicier	17.63
Sabourin A., Boulanger	.72
Romanuck Mike, Epicier	1.25
Séguin Edgar, Epicier	9.76
	<hr/>
Total	\$931.22

DETAILS:

Nourriture	\$765.33
Vêtement	3.00
Chauffage	162.89
	<hr/>
	\$931.22

Réclamation pour le mois d'avril 1934

Vadeboncoeur E., Marchand de bois	\$664.14
Soublière & Lepage, Magasin de fer	1.12
Galipeau Moise, Marchand de bois	27.50
Arvais Wilfrid, Marchand de bois	540.00
Arvais Lucien, Marchand de bois	112.40
Hull Coal Co., Marchand de bois	170.80
Petit Nap., Marchand de bois	444.60
Charette J. Bte., Marchand de bois	932.40
Fréchette Edgar, Marchand de bois	306.75
Harper J. B., Marchand de bois	103.00
Parent Ovila, Marchand de bois	13.50
Groulx Emile, Cordonnier	1.00
Royer Georges, Marchandises Sèches	13.50
Kareem M., Marchandises Sèches	1.00
Raymond A. L., Epicier et Boucher	2,398.52

Fleur de Lis, Laiterie	644.83
Dompierre J. O., Boulanger	498.24
Sauvé Frs., Epicier et Boucher	62.88
Charbonneau L. A., Epicier et Boucher	657.69
R. Bertrand & Cie, Epicier	269.72
St-Arnault V., Epicier	112.68
Desloges Arthur, Epicier	37.30
Vallières J. Bte., Epicier	19.43
Monette J. H., Boucher	160.70
Jos. Lafrance, Boucher	56.21
Cousineau Adélar, Boucher	42.69
Talbot Etienne, Epicier	176.85
Gratton Albert, Epicier et Boucher	98.46
Clément & Leblanc, Epicier	819.07
Monette H., Boucher	55.35
Lafrance Louis, Boucher	135.94
Bélangé O. E., Epicier	168.14
Robillard Al., Boucher	27.69
Lafèche Zéphir, Epicier	470.74
Monette Gédéon, Epicier et Boucher	3,089.01
Laiterie de Hull, Laiterie	845.04
Gauthier Ed., Epicier et Boucher	1,130.51
Lafrance Mde Louis, Epicier	39.52
Montreuil Eugène, Boulanger	351.18
Lafèche A., Epicier	307.87
Lemieux & Dompierre, Epicier	433.15
Proulx André Ltée, Boulanger	599.82
Lambert Oscar, Boucher	98.24
Gagné Eugène, Epicier et Boulanger	80.43
Lévesque Emile, Boulanger	146.45
Bélangé Melchior, Boucher	33.30
Monfils J. B., Epicier	54.14
Lemieux Emile, Boucher	50.75
Dunnighan Mde T., Epicier	92.76
Phillion Alfred, Laitier	3.27
Piché Mastai, Boulanger	41.46
Sabourin A., Boulanger	302.34
Vadeboncoeur E., Epicier	177.98

Lesage Cyprien, Epicier	137.16
Romanuck Mike, Epicier	31.72
Roussel Emile, Epicier	34.20
Savard Adélarde, Epicier	22.75
Soulière Lorenzo, Epicier	35.41
Séguin Edgar, Epicier	1.92
Bertrand Al. Epicier	106.34
Ed. Laramée, Epicier et Boucher	2,412.80
Chatelain A., Epicier	414.87
Laverdure M. J., Epicier	51.94
Labelle Jos., Epicier	7.36
Sarazin E., Epicier	59.63

Total \$21,438.16

DETAILS:

Nourriture	\$18,106.45	Chefs	1291
Vêtement	15.50	Dépendants	5485
Chauffage	3,316.21	Seules	61
	<u>\$21,438.16</u>		<u>6837</u>

31 MAI 1934

MONSIEUR LE MAIRE,

Messieurs les Echevins:

Messieurs:—

J'ai l'honneur de soumettre pour votre approbation, les changements suivants à être inscrits aux rôles de 1934-35.

Au numéro du rôle 5004 Retrancher cette entrée, l'évaluation étant déjà comprise aux numéros 324a et 377a.

Au numéro 222a Substituer Gatineau Power Coy. à Lucien Massé et Eugène St. Jean.

Au numéro 205 Retrancher \$450.00 pour bâtisses, laissant seul le terrain évalué à \$200.00.

Au numéro 205½ Inscrire John Davidson Jr. comme propriétaire de la ½ Est du lot 35 avec évaluation de \$100.00 et bâtisses \$450.00 un total de \$550.00.

Au numéro 206 Substituer $\frac{1}{2}$ ouest du lot 35, évaluation de \$100.00 et bâtisses \$1,200.00, un total de \$1,300.00 au lieu de \$1,400.00, et substituer John Davidson Sr. à John Davidson.

Respectueusement soumis,

J. E. BEDARD,

Evaluateur.

3. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que le 1er rapport du comité des Finances qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

1er RAPPORT DU COMITE DE POLICE

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Police dûment assemblé en chambre, jeudi, le 31 mai 1934, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin Z. Boucher, président, Son Honneur le Maire, Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, E. Pelletier, Z. Boucher, R. Gratton, A. Beauchamp, E. Dagenais, J. Laverdure, H. Gauthier, A. Desjardins et M. Galipeau.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

17	Département des incendies	\$29.01
18	Caisse	82.60
19	B. J. Déry	2.25
20	Verrerie Hull	.25
21	Eugène Therrien	82.75
22	F. Laroche	2.25
23	R. O. Morris	7.25
24	Pritchard-Andrews Co.	73.19

M. Galipeau
G. Bilodeau
H. Gauthier
A. Desjardins
Ad. Beauchamp
J. A. Morin

E. Dagenais
Ed. Laramée
Frs. Tremblay
E. Pelletier
R. Gratton

4. **Proposé par l'échevin A. Beauchamp, secondé par l'échevin J. Laverdure:**

Que le 1er rapport du comité de Police qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

1er RAPPORT DU COMITE DE SANTE ET PARCS
A la Corporation de la Cité de Hull

Le comité de Santé et Parcs dument assemblé en chambre, jeudi le 31 mai 1934, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin M. Galipeau, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins E. Tremblay, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, E. Pelletier, Z. Boucher, R. Gratton, A. Beauchamp, E. Dagenais, H. Gauthier, A. Desjardins et M. Galipeau.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

25	The Nichols Chemical Co. (Chlorination)	1,117.38
	The Nichols Chemical Co. "Note de Crédit"	\$690.75
26	W. T. Shirreff, M.D. (Assistance publique)	65.00
27	Hopital Laval	24.00
28	M. Emond	61.00
29	Graham Brothers (Parcs)	3.60
30	Adrien Ferland (Santé)	38.60

M. Galipeau, Président.
J. Laverdure
H. Gauthier
G. Bilodeau
A. Desjardins
E. Dagenais

Ad. Beauchamp
J. A. Morin
Frs. Tremblay
E. Pelletier
R. Gratton
Ed. Laramée

5. **Proposé par l'échevin M. Galipeau, secondé par l'échevin A. Desjarins:**

Que le 1er rapport du comité de Santé et Parcs qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

1er RAPPORT DU COMITÉ DE FEU, LUMIERE ET ALARME

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Feu, Lumière et Alarme, dûment assemblé en chambre, jeudi le 31 mai 1934, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin J. Laverdure, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, E. Pelletier, Z. Boucher, R. Gratton, A. Beauchamp, E. Dagenais, J. Laverdure, H. Gauthier, A. Desjardins et M. Galipeau.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

DEPARTEMENT DU FEU

31	Octave Emery	\$1.45
32	Garage J. Baillot	154.13
33	Brake Service Station	5.18
34	Dominion Rubber Co. Ltd.	10.08
35	W. J. Carson Ltd.	1.20
36	Hull Coal Company	100.00
37	LaFrance Fire Engine & Foamite Ltd.	6.95
38	Z. Miron95
39	Ottawa Motor Sales Ltd.	17.44
40	R. O. Morris	2.69
41	McMullen-Perkins Ltd.	26.25
42	Supertest Petroleum Corp. Ltd.	4.38
43	Soublière-Lepage Ltée	5.00
44	Welch & Johnston Ltd.	2.33

DEPARTEMENT DE LUMIERE ET ALARME

45	R. O. Morris47
46	Marchand Electrical Co.	33.99
47	Canadian General Electric Co.	6.64
48	Département de Lumière	12.76

J. Laverdure, Président
M. Galipeau
H. Gauthier

Ed. Laramée
Ad. Beauchamp
E. Pelletier

G. Bilodeau	Frs. Tremblay
A. Desjardins	J. A. Morin
E. Dagenais	R. Gratton

6. Proposé par l'échevin J. Laverdure, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que le 1er rapport du comité de Feu, Lumière et Alarme qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

1er RAPPORT DU COMITE DES DUES ET AMELIORATIONS

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Rues et Améliorations dûment assemblé en chambre, Jeudi le 31 mai 1934, auquel assistaient:—Monsieur l'échevin A. Morin, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, E. Pelletier, Z. Boucher, R. Gratton, A. Beauchamp, E. Dagenais, H. Gauthier, A. Desjardins et M. Galipeau.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

49	Département des Incendies	\$91.59
50	Wright Brothers Ltd.	15.00
51	Nap. Tremblay	10.94
52	Maryland Casualty Co.	418.87
53	Laurentian Stone Co. Ltd.	84.40
54	Canadian Pacific Railway	67.14
55	L. F. Gorman	5.00
56	Keyes Supply Co. Ltd.	4.07
57	Jacques Transfer	28.60

J. A. Morin, Président	Ad. Beauchamp
J. Laverdure	Frs. Tremblay
H. Gauthier	E. Pelletier
A. Desjardins	R. Gratton
E. Dagenais	M. Galipeau
Ed. Laramée	

7. Proposé par l'échevin A. Morin, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que le 1er rapport du comité des Rues et Améliorations qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

1er RAPPORT DU COMITE DE L'AQUEDUC

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de l'Aqueduc dûment assemblé en chambre, jeudi le 31 mai 1934, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin A. Beauchamp, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, E. Pelletier, Z. Boucher, R. Gratton, A. Beauchamp, E. Dagenais, H. Gauthier, A. Desjardins et M. Galipeau.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

58	Succession E. R. Bisson	\$15.00
59	Gatineau Power Co.	143.75
60	Hull Coal Company	44.19
61	R. O. Morris	1.20
62	J. A. Lalonde	.40
63	I. Letourneau	5.00
64	Thos. Lawson & Sons Ltd.	13.25
65	Langelier Ltée	7.92
66	Ottawa Electric Co.	.86
67	W. D. St. Cyr	43.56
68	People's Gas Supply Co. Ltd.	7.25
69	Canadian General Electric Co.	11.04

Ad. Beauchamp, Président

J. Laverdure

H. Gauthier

A. Desjardins

E. Dagenais

J. A. Morin

Ed. Laramée

Frs. Tremblay

E. Pelletier

R. Gratton

M. Galipeau

8. Proposé par l'échevin A. Beauchamp, secondé par l'échevin E. Pelletier:

Que le 1er rapport du comité de l'Aqueduc qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

9. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin J. Laverdure:

Que Monsieur R. Gratton soit nommé président du comité industriel, et que toutes résolutions antérieures concernant la formation d'un comité de publicité soient rescindées.

Adopté.

10. Proposé par l'échevin J. Laverdure, secondé par l'échevin G. Bilodeau:

Que Son Honneur le Maire, le président du comité de Police l'échevin Z. Boucher et l'échevin E. Pelletier, forment le comité chargé de l'administration du département de Police suivant les termes de la résolution No. 17 de l'assemblée du 3 août 1931 établissant le dit comité.

Adopté.

11. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que messieurs Lucien Massé et Compagnie soient engagés auditeurs de la cité de Hull pour faire la vérification des livres pour l'exercice financier commençant le 1er mai 1934 et se terminant le 30 avril 1935, à raison de \$1,100.00 par année.

Adopté.

12. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin J. Laverdure:

Que les minutes des assemblées des 26 avril et 7 mai 1934, imprimées et distribuées aux membres du conseil soient approuvées.

Adopté.

13. Proposé par l'échevin J. Laverdure, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que le chef du département de Feu soit autorisé de faire l'achat d'un baril de soda à laver pour être employé dans les extincteurs chimiques.

Adopté.

14. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que permission soit accordée à M. Adolphe Saumure, 51 rue Joffre, d'installer un service d'eau pour desservir sa propriété, suivant sa demande. Ce dernier s'engage à payer ce service à raison de \$9.00 pour six mois.

Adopté.

15. Proposé par l'échevin E. Pelletier, secondé par l'échevin J. Baker:

Qu'une offre de \$225.00 soit faite à Melle Rosa Paradis en règlement final de sa réclamation, sans préjudice aux droits de la Cité, et que le Trésorier de la Cité soit autorisé à en faire le paiement.

Adopté.

16. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin G. Bilodeau:

Que l'aviseur légal soit autorisé de produire une défense au nom de la cité de Hull dans la cause de Hilaire Nault, es-qualité, bref No. 4838 de la Cour Supérieure du district de Hull. Montant de la réclamation \$3,925.00.

Adopté.

Le 1er juin 1934.

A Son Honneur le Maire,

Messieurs les Echevins.

Messieurs:—

Veillez autoriser le Trésorier de la Cité de Hull à créditer l'item "Papeterie" de la somme de \$514.93 et débiter les départements suivants:—

Du Trésorier	\$134.20
De l'Ingénieur	30.89
Du Greffier	62.11
Du Feu	7.76
De l'Évaluateur	106.23
De la Police	33.42
Comité des nécessiteux	24.05
Règlement 313	79.00
Elections	37.27
	<hr/>
	\$514.93

Votre tout dévoué,

H. LEON LEBLANC,
Greffier.

17. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que le rapport du greffier en date du 1er juin 1934, concernant la "Papeterie" soit approuvé et le trésorier de la cité soit autorisé à faire dans ses livres les transports y mentionnés.

Adopté.

18. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin F. Tremblay:

Que les réclamations de Mde Josephine Lafontaine, de MM. Narcisse Carpentier et W. Pichette soient référées à l'Aviseur Légal et que l'Ingénieur de la cité soit prié de lui fournir les renseignements nécessaires.

Adopté.

19. Proposé par l'échevin A. Morin, secondé par l'échevin A. Beauchamp:

Que l'Ingénieur de la cité soit autorisé de faire l'achat des matériaux mentionnés sur sa réquisition No. 15, s'élevant à la somme de \$269.35. Avis de motion à cet effet a été donné à l'assemblée des comités.

Adopté.

20. **Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin J. Laverdure:**

Que l'aviseur légal soit autorisé de produire une défense au nom de la cité dans la cause de Louis Ouellette, bref No. 4853 de la Cour Supérieure du district de Hull.

Adopté.

21. **Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin G. Bilodeau:**

Que le Trésorier de la Cité soit autorisé de payer les jugements dans la cause de Carbonneau vs cité de Hull, soit \$50.00, et dans la cause de Ouellette vs Cité de Hull, soit \$200.00, respectivement, ainsi que les mémoires de frais suivants:—

J. N. Beauchamp, C.R., cause de Carbonneau	\$260.25
J. N. Beauchamp, C.R., cause de Ouellette	197.90
J. W. Ste. Marie, C.R., cause de Carbonneau	298.70
J. W. Ste. Marie, C.R., cause de Ouellette	225.00

Adopté.

22. **Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin F. Tremblay:**

Que le Trésorier de la Cité soit autorisé de payer les mémoires de frais s'élevant à la somme de \$359.20 dans les causes en appel de A. E. Rocheleau, Georges Tannis, Oscar Charbonneau, Ed. Duval et L. Provost, suivant les jugements rendus par l'honorable Juge Demers, le 29 mai 1934.

Adopté.

23. **Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin M. Galipeau:**

Que l'Ingénieur soit autorisé de procéder immédiatement aux réparations des rues pavées et de faire l'achat du matériel "Rotar" et pierres concassées nécessaires pour les dites réparations.

Adopté.

24. **Proposé par l'échevin A. Beauchamp, secondé par l'échevin A. Morin:**

Que l'Ingénieur de la Cité soit autorisé de procéder au nettoyage de la prise d'eau en enlevant toutes les obstructions qui pourraient s'y trouver et de faire faire les réparations nécessaires aux grils de protection.

Adopté.

HULL, Juin le 3, 1934

M. Jos. Raymond, Trésorier.

Cité de Hull, P.Q.

Monsieur:

Veillez créditer le compte de Magasin pour le montant de \$1,019.03 et débiter les comptes ci-dessous énumérés.

AQUEDUC	
Réparations de Services	9.52
Bornes Fontaines	7.25
Tuyaux Principaux	11.50
Dégelage	4.96
Services Neufs	97.17
Neige	5.61
Château d'eau	43.26
	179.27

CORPORATION

Usine Electrique	154.79
Rues	442.10
Egoûts	9.13
Rues Pavées	65.70
Affaires Litigieuses	5.00
Barrières	67.14
Magasin Stock	64.02
Bureau de Santé	29.40
Assistance Publique	2.48
	839.76

P. NELSON LAROSE,

Sect. Département Ingénieur

\$1,019.03

J. A. COUROUX,

Comptable Chantier Municipal.

THEO. LANCTOT, I.C.

Ingénieur de la Cité.

25. Proposé par l'échevin A. Beauchamp, secondé par l'échevin J. A. Morin:

Que le rapport de l'Ingénieur de la cité en date du 5 juin 1934, concernant les appropriations de son département soit approuvé et que le trésorier de la cité soit autorisé à faire les entrées dans ses livres des transports y mentionnés.

Adopté.

26. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin A. Beauchamp:

Que le Greffier soit autorisé de notifier la compagnie Hull Electric d'avoir à commencer immédiatement les réparations aux pavages affectés par les travaux de réparations ou de construction de la dite compagnie.

Adopté.

27. Proposé par l'échevin A. Désjardins, secondé par l'échevin M. Galipeau:

Que la demande de M. Lecompte pour un service d'eau pour son restaurant soit accordée et que l'Ingénieur soit autorisé de faire la dite connection et charger M. Lecompte la taxe ordinaire pour un service d'eau.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC } CITE DE HULL
District de Hull.

A une assemblée régulière du conseil Municipal de la Cité de Hull, appelée et tenue au lieu ordinaire des réunions, en l'Hôtel de Ville, de la Cité de Hull, le cinquième jour de juin 1934, à huit heures de l'après-midi à laquelle assemblée étaient présents:

Son Honneur le Maire, M. Théo. Lambert au Fauteuil, et les Echevins F. Tremblay, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, E. Pelletier, R. Gratton, A. Beauchamp, E. Dagenais, J. Laverdure, H. Gauthier, A. Desjardins, M. Galipeau formant quorum du dit Conseil.

Le Règlement suivant a été lu, proposé et adopté:

REGLEMENT No. 318

Concernant la distribution de circulaires, pamphlets, etc., dans les limites de la Cité.

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à une séance antérieure de ce Conseil;

ATTENDU qu'il est pour le bien-être, l'ordre et la bonne administration de cette cité qu'un règlement soit adopté au sujet de la distribution de circulaires, écrits, pamphlets, imprimés ou documents quelconques, dans la cité;

IL EST EN CONSEQUENCE par le présent règlement ordonné et statué et le présent règlement ordonne et statue comme suit:

1. Après la mise en vigueur du présent règlement, aucune distribution de circulaires, écrits, pamphlets, imprimés, ou documents quelconques ne pourra être faite dans les rues ou places publiques de la cité, ou aux portes des maisons privées ou d'aucune autre manière, à moins qu'au préalable une permission écrite n'ait été obtenue de la Commission de Police de la cité, ou d'un des membres la dite commission, dûment autorisé;

2. Toutes personnes, sociétés ou compagnies, distribuant ou faisant distribuer ou aidant à distribuer tels circulaires, écrits, pamphlets, imprimés ou documents avant d'avoir obtenu la dite permission, sera passible d'une amende n'excédant pas QUARANTE dollars et les frais, suivant une conviction devant la Cour du Recorder de la Cité, et à défaut du paiement de l'amende et des frais à être emprisonné dans la prison commune du dit district de Hull, pour une période n'excédant pas TRENTE jours.

3. Le présent règlement viendra en force et effet suivant la loi.

FAIT ET PASSE en la cité de Hull, les jour et an ci-dessus mentionnés.

H. LEON LEBLANC, THEO. LAMBERT,
Greffier Maire.

28. Proposé par l'échevin A. Morin, secondé par l'échevin E. Pelletier:

Que le règlement No. 318, concernant la distribution de circulaires, pamphlets, etc., dans les limites de la cité, soit approuvé et que le greffier soit autorisé de faire publier les avis requis par la loi.

Adopté.

29. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que les demandes de Mde Adéard Thivierge (6210), Emmanuel Thivierge (6211), Ludger Périard (6212), Mde Joseph Latour (6213), Adelbert Leblanc (6214), Albert St. Martin (6215) Scott Estate (6218), Welland Valve Mfg Co. (6220) et Thomas Fleming (6223) soient référées à l'Évaluateur pour rapport au conseil.

Adopté.

30. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin E. Larmée:

Que les demandes écrites concernant certains changements au rôle d'évaluation soit approuvées; savoir:— Melle Reine Lefebvre (6204), Maxime Boulay, (6205), Eugène Gagné (6206) Nap. Demers (6207), Dolor Dorion, (6208), Joseph Aldoria Courroux (6209) Dame E. Danis Méthot (6232) Elzéar Lévasseur (6235).

Adopté.

31. Proposé par l'échevin J. Laverdure, secondé par l'échevin J. A. Morin:

Que MM. J. Bte. Michon, Joseph Caron, et F. C. McLean, soient nommés reviseurs du rôle d'évaluation de la cité de Hull pour l'année 1935-1936 à un salaire de \$50.00 chacun.

Proposé en amendement par l'échevin H. Gauthier, secondé par l'échevin G. Bilodeau:

Que MM. F. C. McLean, H. E. Laflamme et A. Roger soient nommés reviseurs du rôle d'évaluation pour l'année 1935-1936 avec un salaire de \$50.00 chacun.

Proposé en sous-amendement par l'échevin R. Gratton, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que MM. F. C. McLean, J. B. Michon et H. E. Laflamme soient nommés réviseurs du rôle d'évaluation pour l'année 1935-1936 avec un salaire de \$50.00 chacun.

Pour le sous-amendement:— les échevins Baker, Laramée, Gratton. 3.

Contre:— les échevins Tremblay, Bilodeau, Morin, Pelletier, Beauchamp, Dagenais, Laverdure, Gauthier, Desjardins, Galipeau. 10.

Pour l'amendement:— les échevins Laramée, Bilodeau, Gauthier. 13.

Contre:— les échevins Tremblay, Baker, Morin, Pelletier, Gratton, Beauchamp, Dagenais, Laverdure, Desjardins, Galipeau. 10

L'amendement et le sous-amendement sont perdus et la motion principale remportée.

32. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin A. Morin:

Considérant que la cité de Hull a fait les dépenses pour secours directs distribués aux nécessiteux, savoir:—

\$23,912.05 en nourriture, vêtements, chauffage.

491.38 en allocation pour abri, re locataires (mai 1933 à mars 1934).

4,659.89 en allocation pour abri re locataires (avril 1934)

960.52 en allocation pour abri re propriétaires nécessiteux.

(janvier à avril 1934).

\$30,023.84

Ce conseil prie le comité des secours directs de Québec de bien vouloir autoriser ces montants dépensés pour venir en aide à 1228 chefs de familles avec 5238 dépendants et 69 personnes vivant seules, dont les noms apparaissent à la liste annexée à la présente résolution. La cité s'engage par la présente à contribuer 33% $\frac{1}{2}$ de tout montant autorisé.

Adopté.

33. Proposé par l'échevin J. Laverdure, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que permission soit accordée à M. W. T. Shean, pour l'installation de trois réservoirs à gasoline d'une capacité de 500 gallons chacun, conformément aux prescriptions du règlement No. 309 de la cité. Cette installation devra être faite sous la surveillance et suivant l'approbation du chef du département des incendies.

Adopté.

34. Proposé par l'échevin J. Laverdure, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Pour faire suite à la demande de McColl-Frontenac Oil Co. Ltd. que permission soit accordée de faire l'installation d'un réservoir à gasoline de 500 gallons chez Jos. Dupel, 105 rue St-Laurent, conformément aux prescriptions du règlement No. 309 de la cité. Cette installation devra être faite sous la surveillance et suivant l'approbation du chef du département des incendies.

Adopté.

35. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que les chefs des départements soient priés de remettre au Trésorier de la Cité, sous le plus court délai possible, des copies des estimés de leurs départements respectifs.

Adopté.

36. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que Son Honneur le Maire soit délégué à l'assemblée de l'Union des Municipalités de la province de Québec qui sera tenue à Montréal le 7 juin et que le trésorier de la cité soit autorisé à payer ses dépenses de voyages.

Adopté.

37. Proposé par l'échevin J. Laverdure, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Qu'un comité, composé de Son Honneur le Maire et du président du comité industriel, l'échevin Gratton, soit prié de rencontrer

l'association pour la protection du poisson et du gibier. Ce comité pourra s'adjoindre tous autres membres qu'il jugera à propos.

Adopté.

38. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin E. Pelletier:

Que l'Ingénieur de la cité soit autorisé d'avertir la Commission des Ecoles dissidentes d'avoir à cesser les nuisances causées par l'état de leurs cours de jeux sur la rue Wright.

Adopté.

39. Proposé par l'échevin R. Gratton, secondé par l'échevin F. Tremblay:

Que ce conseil se réunisse en comité général, lundi le 11 courant, pour prendre connaissance et étudier le rapport du comité des économies.

Adopté.

40. Proposé par l'échevin A. Morin, secondé par l'échevin E. Pelletier:

Que ce conseil accorde son appui moral au projet de la célébration du 4ième centenaire de Cartier sous les auspices de l'assemblée Papineau des Canadiens de Naissance.

Adopté.

Hull, le 31 mai 1934.

Je, soussigné, donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée, je proposerai que l'Ingénieur de la cité soit autorisé de faire l'achat des matériaux mentionnés sur sa réquisition No. 15, s'élevant à la somme de \$269.35.

(Signé) J. A. MORIN,
Echevin.

41. Proposé par l'échevin J. Laverdure, secondé par l'échevin A. Beauchamp:

Que ce conseil ajourne au 25 juin courant.

Adopté.

HULL, 5 juin 1934

Changements au rôle pour l'année 1934-35, autorisés par le Conseil de la Cité de Hull, lors de son assmblée du 5 juin 1934.

QUARTIER No. 1-A

4187 Substituer Ernest Perrier à Alzéar Levasseur.

3846-3847 Substituer Melle Reine Lefebvre (169 Lisgar, Ottawa) à Frédérick Lefebvre.

3818 Substituer Maxime Boulet à E. Lévesque et substituer lot 256-N-10-A à 256-10-A et inscrire terrain à \$362.00 au lieu de \$725.00 d'évaluation.

3818-A Inscrire Etienne Lévesque avec le lot 256-S-10-A avec \$363.00 d'évaluation.

QUARTIER No. 3-A

7878 Retrancher le nom de Nap. Demers.

6872 Substituer Aldoria Couroux et Laurencia Couroux ux Ives Tremblay à A. et L. Couroux.

QUARTIER No. 2

5444 Substituer Melles Pomela, Régina, Marie-Ange Courroux à A et L. Courroux.

QUARTIER No. 3

6096 Substituer Dame Eliza Danis Méthot (73 rue St-Jacques, Hull) à Louis Laberge.

QUARTIER No. 5

9898 Substituer Dolor Dorion à Legault Maurice.



CANADA }
PROVINCE DE QUEBEC } CITE DE HULL.
District de Hull. }

No. 13

SEANCE DU 26 JUIN 1934

A une assemblée régulière ajournée du conseil de la Cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances en l'Hôtel de Ville de la dite cité à huit heures du soir, mardi le 26 juin 1934, à laquelle sont présents:— Son Honneur le Maire Théodore Lambert au fauteuil et les échevins F. Tremblay, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, J. A. Morin, E. Pelletier, Z. Boucher, R. Gratton, A. Beauchamp, E. Dagenais, J. Laverdure, W. S. Larose, A. Desjardins et M. Galipeau; formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire.

1. Proposé par l'échevin J. Laverdure, secondé debout à l'unanimité:

Que ce conseil apprend avec regret le décès de Madame Bond, mère du chef Emile Bond du département des incendies, et désire offrir au chef et à sa famille l'expression de ses plus vives sympathies.

Adopté debout.

2. Proposé par l'échevin J. Laverdure, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que ce conseil siège en comité général pour l'étude des estimés.

Adopté.

3. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin A. Desjardins:

Que ce comité lève séance, rapporte progrès et procède aux affaires.

Adopté.

CITE DE HULL

Estimés des revenus et des dépenses pour l'année 1934-1935

REVENU
CORPORATION

1	Taxe municipales	\$418,000.00
2	Procédures judiciaires	3,868.15
3	Taxes sur amusements	4,531.85
4	Taxes sur les chiens	650.00
5	Taxes d'affaires	33,000.00
6	Licences de charretiers	1,750.00
7	Cour du Recorder	8,100.00
8	Hull Electric, re contrat	3,000.00
9	Marché de Hull	100.00
10	Contribution de l'Aqueduc	22,000.00
		<hr/>
		\$495,000.00

AQUEDUC

11	Taxes d'eau, arrosage et neige	170,000.00
		<hr/>
		665,000.00

DEPENSES
CORPORATION

12	Fonds d'amortissement	31,825.37
13	Débetures en séries	55,135.00
14	Débetures Rég. 317, contre arrérages	51,500.00
15	Intérêts sur débetures	174,424.78
16	Escomptes et intérêts	3,000.00
17	Imprévus voir No. 40	3,829.85
18	Département du Feu:	
	Salaires	41,540.00
	Entretien	5,200.00
19	Département de Police:	
	Salaires	28,707.50
	Entretien	3,175.00

20	Département de Lumière et Alarmes:	
	Salaires	4,440.00
	Entretien	850.00
21	Département de Santé:	
	Salaires	3,890.00
	Entretien	1,400.00
22	Département des Finances:	
	Salaires	5,765.00
	Entretien Bureau du Trésorier	800.00
23	Département du Greffier	
	Salaires	1,855.00
	Entretien Bureau du Greffier	1,400.00
24	Département de l'Évaluateur:	
	Salaires	2,275.00
	Entretien Bureau Évaluateur	235.00
	Département Légal:	
	Salaires	590.00
25	Dommages	3,000.00
26	Dépenses Légales	1,500.00
27	Département Hôtel-de-Ville:	
	Salaires	1,292.50
	Entretien de l'Hotel-de-Ville	950.00
27a	Entretien des Parcs	200.00
28	Département de l'Usine Électrique:	
	Salaires	3,810.00
29	Département des Travaux:	
	Salaires	2,330.00
	Entretien Bureau de l'Ingénieur	520.00
30	Entretien des Trottoirs	360.00
31	Entretien des Egoûts	2,000.00
32	Entretien des barrières	1,000.00
33	Entretien des rues pavées	100.00
34	Entretien des rues de terre	3,000.00
35	Elections	900.00
36	Assurances	1,000.00

ASSISTANCE PUBLIQUE

37	Ligue d'Hygiène de Hull	500.00
38	Ecole Technique de Hull	10,000.00
39	Asiles, Ecoles de reforme, prisons	7,500.00
40	Imprévus: Re Hopitaux, Hospices, Orphelinats	28,000.00
41	Administration secours directs	5,000.00
41a	Comité industriel	200.00
		<hr/>
		\$495,000.00

AQUEDUC

42	Fonds d'amortissement	11,011.26
43	Débetures en séries	7,865.00
44	Débetures Rg. 317-contre arrérages	4,800.00
45	Intérêts sur débetures	62,792.22
46	Escomptes et intérêts	1,634.02
47	Imprévus	8,500.00
48	Salaires réguliers (voir liste)	26,747.50
49	Assurances (voir liste)	460.00
50	Contribution au services des taxes	22,000.00
51	Entretien, Chateau d'eau et Usine Elec.	3,510.00
52	Entretien des services	2,975.00
53	Entretien des bornes fontaines	3,850.00
54	Entretien des tuyaux principaux	700.00
55	Enlèvement de la neige	3,050.00
56	Arrosage des rues	4,625.00
57	Dégelage des Services	480.00
58	Chlorination	5,000.00
		<hr/>
		\$170,000.00

RESUME :

CORPORATION	\$495,000.00
AQUEDUC	170,000.00
	<hr/>
	\$665,000.00

“A”

SALAIRES DES EMPLOYES REGULIERS

DEPARTEMENT DU FEU:

E. Bond.....	Chef	\$1,900.00
A. Audette.....	Sous-chef	1,500.00
Z. Leblanc.....	Capitaine	1,315.00
G. Lalonde.....	”	1,315.00
F. X. Laurin	”	1,100.00
A. Fournier.....	”	1,180.00
T. Séguin.....	lieutenant	1,225.00
G. Tremblay.....	”	1,225.00
G. Boucher.....	”	1,225.00
P. Lafrenière.....	Sergent	1,180.00
T. Larouche.....	”	1,180.00
N. Boucher.....	”	1,180.00
J. Bélanger.....	”	1,180.00
E. Tremblay.....	Mécanicien	1,180.00
W. Albert.....	Chauffeur	1,180.00
J. Giroux.....	”	1,180.00
J. Laurin.....	”	1,180.00
N. Lafleur.....	”	1,135.00
D. Roy.....	”	1,135.00
H. Tessier.....	”	1,135.00
W. Landriault.....	”	1,135.00
A. Saumure.....	Pompier	1,090.00
A. Tremblay.....	”	1,090.00
R. Payette.....	”	1,090.00
A. Normand.....	”	1,135.00
A. Charette.....	”	1,090.00
R. Dupuis.....	”	1,090.00
J. Leblanc.....	”	1,090.00
L. Tremblay.....	”	1,090.00
L. Tremblay.....	”	1,090.00
A. Parent.....	”	1,135.00
M. Laurin.....	”	1,135.00
O. Raymond.....	”	1,135.00

A. Boucher.....	”	1,135.00
E. Lafleur.....	”	1,135.00
J. E. Caron.....	Secrétaire	1,135.00

\$41,540.00

“B”

DEPARTEMENT DE POLICE:

F. Marengène.....	Chef	\$1,900.00
L. Normand, secrétaire et percepteur de la		
taxe sur amusements		1,525.00
A. Racine.....	sous-chef	1,517.50
O. Lusignan		1,337.50
A. Anderson		1,337.50
H. Pelchat		1,270.00
W. Carpentier		1,270.00
E. Perron		1,180.00
J. M. Lavigne		1,180.00
M. Simonneau		1,157.50
A. Philion		1,157.50
T. Larabie		1,157.50
E. Carpentier		1,112.50
J. Sanscartier		1,112.50
A. Beaudry		1,067.50
F. Marcil		1,067.50
P. Joly		1,022.50
E. Lavergne		1,022.50
P. Labelle		1,022.50
W. Morin		1,022.50
W. Poirier		1,022.50
O. Gignac		1,022.50
A. Charbonneau		1,022.50
J. A. Parent	recorder	1,200.00

\$28,707.50

“C”

DEPARTEMENT DE LUMIERE ET ALARME

F. Trudel	1,900.00
M. Archambault	1,315.00
W. Lapensée	1,225.00
<hr/>	
	\$4,440.00

“D”

DEPARTEMENT DE SANTE

Dr. J. Isabelle	2,170.00
M. Bourgeois	1,720.00
<hr/>	
	\$3,890.00

“E”

DEPARTEMENT DES TRAVAUX

T. Lanctôt	Ingénieur	3,700.00
H. Bisson	contre-maitre	1,900.00
N. Larose	comptable	1,270.00
J. A. Courroux	comptable	1,180.00
Ludger Viau	tourne-clefs	1,270.00
<hr/>		\$9,320.00

“F”

DEPARTEMENT DES FINANCES

Joseph Raymond	Trésorier	3,250.00
V. Falardeau		1,900.00
H. Godbout		1,450.00
E. Léonard		1,360.00
E. Carrières		1,270.00
A. Laferrière		1,200.00
Auditeurs		1,100.00
<hr/>		\$11,530.00

“G”

DEPARTEMENT DU GREFFIER

L. Leblanc.....	Greffier	2,260.00
R. Roger.....	assistant	1,450.00
		<hr/>
		\$3,710.00

“H”

DEPARTEMENT DE L'EVALUATEUR

E. Bédard.....	Evaluateur	2,170.00
L. Madore		1,090.00
E. Cyr		1,090.00
Reviseurs et Greffier des reviseurs		200.00
		<hr/>
		\$4,550.00

“I”

DEPARTEMENT DE L'AVISEUR LEGAL

J. W. Ste. Marie, C.R.	aviseur légal	1,180.00
-----------------------------	---------------------	----------

“J”

ENTRETIEN DE L'HOTEL DE L'HOTEL DE VILLE ET

DES PARCS

W. Latour	garden	1,270.00
A. Latour		1,315.00
		<hr/>
		2,585.00

“K”

CHATEAU D'EAU

A. Barré	mécanicien en chef	1,720.00
R. Thibault		1,270.00
J. Pichette		1,180.00
		<hr/>
		\$4,170.00

“L”

USINE ELECTRIQUE

W. Bart	Electricien en chef	1,720.00
L. Larose		1,180.00
C. Piché		1,180.00
		<hr/>
		\$4,080.00

“M”

USINE ELECTRIQUE ET CHATEAU D'EAU

O. St. Laurent		1,180.00
J. Kirouac		1,180.00
J. Chénier		1,180.00
		<hr/>
		\$3,540.00

4. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que les estimés pour l'année commençant le 1er mai 1934 et se terminant le 30 avril 1935 soient approuvées tel que lus et soumis à ce conseil et que le trésorier de la cité soit autorisé à payer les salaires des employés réguliers suivant la liste annexée aux estimés.

Adopté.

L'échevin E. Pelletier laisse son siège.

A Son Honneur Monsieur le Maire,

Messieurs les échevins de la Cité de Hull.

Messieurs:

A la suite de correspondances reçues de la Commission Municipale de Québec préconisant une stricte économie dans l'administration municipale, le conseil à son assemblée du 5 février 1934, adopte la résolution ci-dessous:

“CONSIDERANT que le conseil cherche par tous les moyens possibles et légitimes à faire des économies en raison des circonstances

Il est résolu :

Qu'un comité composé des échevins Z. Boucher, G. Bilodeau, et J. A. Morin, soit nommé pour étudier les meilleurs moyens à prendre pour économiser sans précipiter les chose."

Les membres faisant parti de ce comité, ont malgré la tache ardue et ingrate qui leur était imposée, accompli leur travail suivant le mandat de responsabilité pris envers leurs électeurs.

Depuis sa nomination le comité s'est réuni pour recevoir et entendre les délégués des différentes associations ou organisations non politiques invitées a présenter leurs suggestions concernant l'économie qui pourrait être pratiquée dans l'administration des différents départements de la ville.

Le comité a étudié sérieusement les suggestions présentées par ces associations, a fait une enquête très approfondie du fonctionnement des différents services municipaux et à l'honneur de vous présenter son rapport.

REDUCTION DES SALAIRES DES EMPLOYES REGULIERS

Malgré que le travail du comité n'était pas terminé il a cru bon de recommander au conseil de maintenir pour la prochaine année fiscale, la réduction de 10% sur les salaires des employés réguliers de la Cité et en conséquence lors de l'assemblée du 3 avril 1934, le conseil adoptait une résolution a cette effet. Il est prévu une économie considérable de ce chef.

CHOMAGE

Le comité suggère aussi comme autre mesure d'économie que certains employés réguliers de la Cité, pourront lorsque disponibles être employés à l'administration et à la distribution des secours directs dans le but de se dispenser des services de certains membres du personnel du Comité de l'aide aux Necessiteux. Nous considérons que les hommes du département de police possèdent toutes les qualifications et aptitudes requises pour faire avec avantage les enquêtes nécessaires se rapportant à la distribution des secours directs dans notre Cité.

Nous sommes d'opinion que de ce nouveau système il résultera encore une économie qui contribuera à atténuer le déficit de l'administration.

Cependant, avant de mettre cette suggestion en pratique et d'affectuer ces changements, nous la recommandons à la considération du comité des nécessiteux de la Cité de Hull.

TRAVAUX PUBLICS

1—NETTOYAGE DES RUES PAVEES

Une économie d'environ \$6,000.00 par année sera réalisée par le changement affectué dans la main d'oeuvre préposée au nettoyage des rues pavées. Le nouveau système en vigueur a été préconisé par le comité des économies, lequel recommande au conseil de maintenir ce changement pour au moins la durée de la présente année fiscale.

2—DEPOTOIRS

Nous suggérons que les gardiens des dépotoirs soient remplacés par des personnes recevant des secours directs d'une manière identique au système actuellement en vigueur pour l'entretien des rues pavées, réalisant ainsi une économie annuelle approximative de \$1,800.00.

3—CHANTIER MUNICIPAL

Nous suggérons que le préposé à la comptabilité au Chantier Municipal fasse en détail un rapport mensuel de l'inventaire du stock et de l'outillage en accordant à ce dernier item une attention toute spéciale. Le dit rapport devra être soumis au conseil à l'assemblée régulière chaque mois.

En vue des circonstances économiques actuelles nous insistons pour que le stock au magasin municipal soit maintenu à son minimum, vu que la cité ne fait présentement aucun travail de construction ou d'améliorations locales.

Dorenavant aucun achat de matériaux ou d'outillages ne devra être recommander au conseil à moins qu'il ne soit absolument urgent de le faire.

4—ENTRETIEN DES AUTOMOBILES DE LA CITE

Les automobiles appartenant à la Cité de Hull ne devront être à l'usage des employés que pendant les heures de travail de ces employés et ne devront servir à aucune autre fin que pour les affaires de la corporation.

Les chefs de ces départements devront faire un rapport mensuel du nombre de milles parcourus avec ces autos, mentionnant la dernière lecture du compteur en comparaison avec celle du mois précédent et le nombre de gallons de gasoline employée.

Le comité recommande au conseil de prendre les moyens nécessaires pour les réparations et l'entretien général de tous ces automobiles sans exception soient faits par le mécanicien du département des incendies.

5—CHATEAU D'EAU ET USINE ELECTRIQUE

Un comité spécial nommé par le conseil a déjà fait certaines recommandations et suggestions lesquelles sont demeurées sans solution jusqu'à date. Le comité des économies s'est donc mis à l'oeuvre pour étudier le rapport déjà présenté, ainsi que des conditions de travail dans ces deux départements.

Nous croyons qu'il est dans l'intérêt général que les départements du chateau d'eau et de l'usine électrique soient fusionnés en un seul et même département sous la surveillance immédiate de l'ingénieur, tout en gardant le même personnel.

Les chefs de ces deux départements tout en gardant leur position de technicien, deviendraient des contres-maitres sous la juridiction de l'ingénieur.

L'ingénieur de la Cité devra faire une visite quotidienne à ces départements et devra s'entendre avec le médecin hygiéniste pour l'usage économique de la chlorine.

L'achat de la chlorine devra se faire par voie de soumissions présentées au conseil, chaque année.

Nous sommes aussi d'opinion qu'il devrait exister une plus étroite coopération entre les employés de ces deux départements.

C'est pourquoi nous croyons que l'amalgamation de ces départements amènera cette coopération si essentielle à une bonne administration.

Nous croyons qu'il sera nécessaire, à l'avenir, pour tout candidat à une position dans un de ces départements de subir un examen suivant la technique du métier, devant un comité composé du Président de l'aqueduc, de l'ingénieur et du chef mécanicien.

ASSISTANCE PUBLIQUE

Nous avons cru bon pour renseigner les contribuables d'inclure dans notre rapport les taux d'hospitalisation accordés par la loi d'assistance publique de Québec pour les différentes catégories de patients indigents.

Hopital	\$2.00 par jour
Incurables	1.00 par jour
Tuberculeux	1.34 par jour
Vieillards	0.30 par jour
Orphelins	0.24 par jour
Maternité	0.34 par jour
Crèche	0.36 par jour

La cité paie 50% de ces taux représentant un déboursé annuel approximatif de \$40,000.00.

Nous constatons que la cité paie \$0.50 par jour pour ses vieillards quant le taux fixé par l'assistance publique de Québec n'est que \$0.30 par jour.

Cette différence dans le taux est du au fait que nous n'avons pas dans notre région d'institution de ce genre.

Il y aurait peut-être possibilité que le Gouvernement entreprenne sous le régime de la loi du chômage, la construction dans Hull ou la région d'une institution pouvant héberger les vieillards indigents, c'est pourquoi nous recommandons au conseil de continuer ses démarches auprès du gouvernement provincial à ce sujet.

Le coût d'hospitalisation augmente chaque année et nous demandons au médecin hygiéniste de la cité d'exercer un contrôle beaucoup plus sévère sur les demandes d'admission de patients indigents dans les différentes institutions.

Nous lui demandons aussi de contrôler la sortie de ces institutions des patients indigents afin de diminuer le fardeau imposé aux contribuables par le coût d'assistance publique.

Nous croyons que les cas ordinaires de maternité ne devraient être hospitalisés que pour la période de 8 jours aux taux fixés par la loi de l'assistance publique de Québec.

Nous croyons très important de recommander qu'à l'avenir le médecin hygiéniste de la Cité, fasse au conseil, tous les mois, un rapport de tous les cas admis dans les hôpitaux, mentionnant le nom, l'adresse, l'âge et la cause de la maladie de ces patients indigents.

Afin d'administrer aussi économiquement que possible l'assistance publique nous faisons appel à tous les médecins de la ville de bien vouloir accorder leur entière coopération aux autorités municipales et au médecin hygiéniste dans le choix des patients indigents à être hospitalisés.

Nous sommes d'opinion qu'il est dans leurs intérêts de le faire soit à titre de contribuables ou de professionnels.

DEPARTEMENT DE SANTE

Nous croyons devoir recommander au conseil de faire une réorganisation complète du département de santé avant la préparation de son budget pour la prochaine année fiscale.

DELEGATION

Lorsqu'un officier est délégué par le conseil à l'étranger, soit pour assister à une convention, ou par affaire pour la cité il devra produire au conseil un compte détaillé de ses déboursés en rapport avec son voyage.

REQUISITION

Nous recommandons que chaque chef de département fasse mensuellement par requisition la demande de dépenses nécessaires à l'administration de son département et de faire aussi un rapport mensuel des dépenses à date et de la balance des appropriations disponibles pour son département.

COOPERATION ENTRE LES DEPARTEMENTS

Au cours de notre étude du fonctionnement des différents départements municipaux nous avons constatés qu'il existait un manque de coopération entre certains départements ainsi qu'entre certains chefs de ces départements et leurs employés ou vice-versa.

Il est donc absolument nécessaire que cet état de chose disparaisse et que tous les services municipaux soient animés et imbus d'un esprit de civisme, principe fondamental d'une bonne administration municipale.

REMARQUES

Nous remercions les différentes organisations de la Cité qui au cours de ce travail ont bien voulu se rendre à notre invitation et nous apportés leur précieux concours.

Nous désirons aussi remercier les officiers et employés de la ville qui nous ont fait part de leur expérience dans l'administration municipale.

Nous regrettons d'avoir été forcé par les circonstances de faire au conseil de la Cité de Hull, les suggestions et recommandations contenues dans ce rapport.

La Commission Municipale de Québec, qui a la surveillance économique de toutes les municipalités de la province et qui doit conserver le crédit des dites municipalités a fait une minutieuse enquête sur les finances de la ville de Hull, et a, a maintes reprises, recommandé de prendre les mesures nécessaires pour boucler notre budget en ces temps difficiles ou ils nous faut nourrir près de 1300 familles nécessiteuses soit environ 7000 personnes.

Lors de la préparation du présent rapport nous avons en vue l'intérêt du contribuable de la Cité à qui nous épargnerons durant la présente année des sommes assez considérables et par ce moyen en toute probabilité éviterons une autre augmentation de la taxe foncière.

Nous recommandons au conseil de la Cité de Hull d'adopter le présent rapport et mettre en vigueur les suggestions et recommandations qui y sont contenues.

Respectueusement soumis,

LE COMITÉ DES ÉCONOMIES
ZENON BOUCHER,

Président

J. A. MORIN
G. BILODEAU

5. Proposé par l'échevin A. Beauchamp, secondé par l'échevin R. Gratton:

Que le rapport du comité des économies soit approuvé tel que lu et que les chefs des départements municipaux soient avisés en conséquence.

Proposé en amendement par l'échevin A. Desjardins, secondé par l'échevin M. Galipeau:

Que le rapport du comité des économies soit adopté moins la clause concernant les dépotoirs; c'est-à-dire que nous désirerions que les quatre employés actuels gardent leur situation.

Pour l'amendement:— les échevins Tremblay, Laverdure, Baker, Desjardins, Galipeau, Dagenais. 6.

Contre:— les échevins Bilodeau, Gauthier, Morin, Beauchamp, Boucher, Gratton, Laramée. 7.

L'amendement est perdu et la motion principale remportée sur même division.

6. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin J. Laverdure:

Que ce conseil accepte de donner une option de 30 jours à la Banque Provinciale du Canada pour l'achat de \$225,000.00 de débentures de la Cité de Hull à \$96.25 et les intérêts accrus, suivant les échéances du règlement No. 317 autorisant la dite émission. La Banque Provinciale du Canada pourra prendre livraison de ces obligations par tranches au prix convenu pendant la durée de la présente option.

Adopté.

L'échevin E. Pelletier reprend son siège.

7. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin J. Laverdure:

Que l'aviseur légal soit autorisé de produire une défense au nom de la cité dans la cause de Dame Joséphine Lafontaine vs la cité de Hull, bref No. 4870 de la Cour Supérieure du district de Hull, réclamant la somme de \$500.00,

Adopté.

8. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que l'Aviseur légal soit autorisé de produire une défense au nom de la cité de Hull dans la cause de Albini Pitre vs la cité de Hull, bref No. 4864 de la Cour Supérieure du District de Hull au montant de \$4,975.00.

Adopté.

9. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin F. Tremblay:

Que le bon en garantie de la compagnie Standard Paving Limited au montant de \$698.51 couvrant la construction du pavage aux approches du pont des Chaudières pour une période de cinq ans soit accepté et que le trésorier de la cité soit autorisé de remettre à la compagnie la retenue de 5% représentant une somme de \$349.26, laquelle est remplacée par le bon en garantie ci-dessus mentionné.

Adopté.

10. CONSIDERANT que, durant ces dernières années, les dépenses pour secours directs ont été la cause du défaut de plusieurs municipalités de faire honneur à leurs obligations;

CONSIDERANT que la Cité de Hull a été obligée d'emprunter \$115,500.00 en 1932-1933 pour payer sa part des dépenses encourues pour secours directs et qu'il lui faudra encore cette année emprunter une somme de près de \$140,000.00 pour les mêmes fins.

CONSIDERANT que sans les dépenses des secours directs la Cité de Hull pourrait balancer son budget;

CONSIDERANT que l'emploi du revenu de la Cité de Hull est réparti comme suit: Fonds d'amortissement et intérêts 57%, salaires 28%, dépenses courantes, entretien, réparations etc. 14%.

CONSIDERANT que les arrérages de taxes augmentent chaque année, s'élevant à la somme de \$539,293.89, au 1er mai 1934 et que la plupart de nos propriétaires ne peuvent plus supporter ce fardeau;

CONSIDERANT qu'il y a encore 1321 chefs de familles, avec 5728 dépendants et 28 personnes seules, formant un total de 7077, soit 24% de la population (29,339) recevant des gouvernements et de la municipalité de Hull pour supporter leur famille;

CONSIDERANT que nombre d'étrangers sont venus s'établir dans notre municipalité au début de la crise et qu'ils nous font les secourirs aux dépens des propriétaires de Hull;

CONSIDERANT que la question du chômage est devenue une question nationale, laquelle les gouvernements du pays s'efforcent d'atténuer.

Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin R. Gratton:

Que le conseil municipal de Hull en vue des raisons précitées et dans l'intérêt des contribuables de la Cité de Hull prie les autorités fédérale et provinciale de prendre à leur charge complète l'administration et la distribution des secours dans la Cité de Hull parce que les finances de la Cité ne permettent pas de continuer à le faire sur la même échelle qu'elle est actuellement.

Que copie de la présente résolution soit adressée à :

L'Honorable R. B. Bennet, Premier Ministre du Canada.

L'Honorable L. A. Tachereau, Premier Ministre de la Province

L'Honorable W. Gordon, Ministre des Travaux Publics, à Ottawa

L'Honorable L. N. Francouer, Ministre des Travaux Publics, à Québec.

M. Ivan E. Vallée, Sous-Ministre des Travaux Publics et Directeur des Secours Directs contre le chômage, à Québec.

11. Proposé par l'échevin E. Pelletier, secondé par l'échevin J. A. Morin:

Qu'une délégation composée de Son Honneur le Maire Lambert, des échevins G. Bilodeau, Z. Boucher et E. Laramée, des députés A. Fournier et A. Guertin, de M^{re} J. N. Beauchamp, C.R., du Colonel W. F. Hadley, d'un représentant du club Dollard, de M. Edgar Gauthier, président de l'association des petits propriétaires, d'un représentant de la Chambre de Commerce Sénior, et d'un représentant de la Chambre de Commerce Junior, soit autorisée de rencontrer l'Honorable R. B. Bennett, Premier Ministre du Canada, au sujet des travaux à être entrepris par le gouvernement Fédéral.

Adopté.

12. Considérant que la presse du pays a annoncé que le gouvernement Fédéral a l'intention de discontinuer la distribution des secours directs le 15 juillet 1934;

Considérant que cette mesure aggravera la situation économique dans notre cité et causera une grande misère chez les chômeurs qui n'ont pas d'autres ressources pour subvenir aux besoins de leurs familles;

Considérant que le manque de travail dans notre cité et la région est la cause qu'il y a encore actuellement 1200 chefs de familles d'inscrits sur les listes de secours;

Considérant que les banques refusent de faire des avances à la cité de Hull pour payer les comptes des dépenses encourues pour secours directs;

Considérant que la cité de Hull a été dans l'obligation de capitaliser ses arrérages de taxes pour financer ses affaires et que cette situation financière, résultant de la crise économique, ne permet pas à la cité de supporter seule le fardeau des secours directs;

Considérant que depuis le commencement de cette crise nos contribuables ont fait de grands sacrifices pour venir en aide aux chômeurs et soulager un peu la misère dans les foyers éprouvés,

Il est proposé par l'échevin J. Lavedure, secondé par l'échevin G. Bilodeau:

Que ce conseil prie les autorités fédérales et provinciales de prendre à leur charge complète, après le 15 juillet 1934, la distribution des secours directs aux chômeurs et ce jusqu'à ce qu'il y ait assez de travail pour permettre à ces familles nécessiteuses de se subvenir à elles-mêmes.

Que copie de la présente résolution soit envoyée à l'honorable R. B. Bennett, Premier Ministre du Canada, à l'honorable W. Gordon, Ministre du Travail à Ottawa, à l'honorable L. A. Tachereau, Premier Ministre de la Province de Québec, à l'honorable L. N. Francoeur, Ministre des Travaux Publics, à Québec, à Ivan Vallée, sous-ministre et directeur des secours contre le chômage et à M. M. L. Guimont, sous directeur des secours contre le chômage à Québec.

Adopté.

13. Considérant que le Gouvernement des Etats-Unis n'a pas consenti à creuser le St-Laurent en coopération avec le Canada;

Considérant que l'on avait recommandé fortement le creusage du St-Laurent comme moyen de venir en aide aux chômeurs;

Considérant que la section Ottawa-Cardinal, proposé d'abord par M. Noulan Cauchon en 1926, a reçu alors des commentaires favorables;

Considérant que cette route fluviale Montréal-Hull-Cardinal-St-Laurent serait peu coûteuse à comparer au creusage du St-Laurent et aux autres qui s'y rapportent;

Il est proposé par l'échevin R. Gratton, secondé par l'échevin M. Galipeau:

Que la cité de Hull prie le gouvernement Fédéral:

(a) D'étudier au point de vue technique, l'établissement d'une voie fluviale à eau profonde, en utilisant la rivière Ottawa de Montréal à Hull, tel qu'il était projeté dans le plan du Canal de la Baie Georgienne;

(b) De creuser une liaison fluviale de Hull-Ottawa à Cardinal sur le bord du St-Laurent, donnant ainsi une sortie des grands lacs vers la Mer.

Adopté.

14. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin E. Pelletier:

Que permission soit accordée à MM. Bélanger et Taeger pour l'installation de trois réservoirs à gasoline d'une capacité de 500 gallons chacun, au numéro civique 108 rue Montcalm, conformément aux prescriptions du règlement No. 309 de la cité. Cette installation devra être faite sous la surveillance et suivant l'approbation du chef du département des incendies et de l'ingénieur de la cité. La dite permission ne sera valable qu'en autant que la taxe d'affaires aura été préalablement payée par les intéressés.

Adopté.

Ajournement sine die.

40
75

1914



CANADA }
PROVINCE DE QUEBEC } CITE DE HULL.
District de Hull.

No. 4

SEANCE DU 3 JUILLET 1934

A une assemblée régulière du conseil de la cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances en l'Hôtel de Ville de la dite cité, à huit heures du soir, mardi le 3 juillet 1934, à laquelle sont présents: Son Honneur le Maire Théodore Lambert au fauteuil, et les échevins F. Tremblay, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, E. Pelletier, Z. Boucher, R. Gratton, A. Beauchamp, E. Dagenais, J. Laverdure, H. Gauthier, A. Desjardins et M. Galipeau, formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire.

1. Proposé par l'échevin A. Beauchamp, secondé par l'échevin E. Pelletier:

Que les communications qui viennent d'être lues soient renvoyées à leurs comités respectifs, moins celles de:— Charles Lanthier, 188 rue Champlain; Raoul Ricard, 11 rue Rouleau; G. H. Robichon, maire des Trois-Rivières; Corporation du Tricentenaire des Trois-Rivières; Corporation of St. James Church of Hull; J. E. Grégoire, maire de la cité de Québec; Chs. Swan, président de la "Hull Dog Sled Association"; David St-Arnault; Requête des citoyens du quartier No. 4 demandant l'ouverture de l'extrémité sud de la rue Notre-Dame; MM. Wellie & Ernest St. Denis, demandant la permission de construire une escalier sur le terrain de la cité; G. Désormeaux, 73 rue Falardeau; Rodrigue Bédard, avocat; Melle Christine Durocher, A. W. Monette, Mde Rosina Diotte, Arthur Durocher, Succ. V. O. Falardeau; Club Ernest Lapointe; Cercle des Institutrices de Hull; La Chambre de Commerce junior du district de Hull; Les épiciers licenciés au sujet des taxes d'affaires; Les médecins de Hull; Jacques Fortier, avocat; Aldège D'Acoust, barbier de Val Tétreau.

Adopté.

2ième RAPPORT DU COMITE DE FEU, LUMIERE & ALARME A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Feu, Lumière et Alarme dûment assemblé en chambre, mardi le 26 juin 1934, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin Jules Laverdure, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, E. Pelletier, Z. Boucher, R. Gratton, A. Beauchamp, E. Dagenais, J. Laverdure, H. Gauthier, A. Desjardins et M. Galipeau.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

DEPARTEMENT DES INCENDIES

1	Lea & Hawley Ltd.	\$10.41
2	P. D'Aoust Cie Ltée	17.81
3	A. Champagne	1.05
4	Garage Baillot	228.90
5	Trucks & Tractors Ottawa	.28
6	Miron Zéphir	.45
7	Charron & Ménard	9.13

DEPARTEMENT LUMIERE ET ALARME

8	Canadian General Electric Co.	15.00
9	Département des Incendies	12.81
10	The Reliable Radiator Co.	1.60
11	Limoges Frères	5.30
12	Gatineau Power Co.	8.80
13	Charron & Ménard	8.98

SALAIRES: Paies Nos. 1-2-3-4 (mai 1934)

Paies Nos. 5-6-7-8 (juin 1934)

Département des Incendies	\$4.40
Département Lumière et Alarme	7.15

Que le chef du département des incendies soit autorisé d'assister à la convention des chefs de Pompiers et de Police de la

Province de Québec, laquelle sera tenue dans la cité des Trois-Rivières, P.Q., les 10, 11, 12 et 13 juillet prochains. Qu'une somme de \$35.00 soit appropriée à cette fin.

J. Laverdure, Président
E. Pelletier
Frs. Tremblay
Ad. Beauchamp
M. Galipeau
A. Desjardins

Ed. Laramée
J. A. Morin
R. Gratton
H. Gauthier
Z. Boucher
E. Dagenais

2. Proposé par l'échevin J. Laverdure, secondé par l'échevin E. Pelletier:

Que le 2ième rapport du comité de Feu, Lumière et Alarme qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

2ième RAPPORT DU COMITE DES FINANCES :

A la Corporation de la Cité de Hull

Le comité des Finances dûment assemblé, mardi le 26 juin 1934, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin G. Bilodeau, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, E. Pelletier, Z. Boucher, R. Gratton, A. Beauchamp, E. Dagenais, J. Laverdure, H. Gauthier, A. Desjardins et M. Galipeau.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

14 Tomaro Marian	(Hotel-de-Ville)	\$16.00
15 Hull Windows Cleaning	(Hotel-de-Ville)	.75
16 Galipeau Moise	"	3.50
17 Brulé T.	(Parcs)	3.00
18 Craig Chas.	"	140.00
19 Soublière & Lepage	"	12.86
20 Gatineau Power Co.	(Marché)	1.17
Gatineau Power Co. (Secours Directs)		4.57

21. Labelle & Desrosiers	(Imprévus)	36.05
22 D'Aoust P. Ltée	(Secours Directs)	45.00
23 Gatineau Power Co.	(Secours Directs)	1.50
24 Soublière & Lepage	(Evaluateur)	1.35
25 Underwood Elliott Fisher Ltd.	(Evaluateur)	3.00
26 Slater M. M.	(Papeterie)	2.50
27 Décosse J. E.	"	23.48
28 Gauvin G. E. & Fils	"	78.54
29 Soublière & Lepage	"	1.08
30 Le Progrès de Hull	"	6.92
31 D. Gestetner	"	15.75
32 Larocque P. A.	"	44.40
33 Trésorier Provincial (Québec) Retour Terre		332.56
33a Woods Mfg Cie		2,000.00

SALAIRES: Paies Nos. 1-2-3-4- (Mai 1934)

Paies Nos. 5-6-7-8 (juin 1934)

Secours Directs	\$880.00
Imprévus	19.50

Que le rapport du Greffier de la Cité, en date du 2 juin, concernant l'item "Papeterie" soit approuvé et que le Trésorier de la Cité soit autorisé de faire les transports qui y sont mentionnés.

Que le rapport de l'Evaluateur, en date du 26 juin 1934, concernant certains changements au rôle d'évaluation soit approuvé, moins les items portant les numéros du rôle 7307 et 7151.

- | | |
|------------------------|---------------|
| G. Bilodeau, Président | Ed. Laramée |
| E. Pelletier | J. Laverdure |
| Z. Boucher | Ad. Beauchamp |
| E. Dagenais | J. A. Morin |
| R. Gratton | A. Desjardins |

RAPPORT DU COMITE DES FINANCES (26 juin 1934)

**RÉSUMÉ DES COMPTES ANNEXES
ASSISTANCE PUBLIQUE (Secours Directs)**

(Distribution faite par le comité de l'aide aux nécessiteux de
la Cité de Hull.)

SECOURS DIRECTS

Réclamation additionnelle pour le mois de nov. 1933	\$3.90
Réclamation additionnelle pour le mois de février 1934	1.50
Réclamation additionnelle pour le mois de mars 1934	21.85
Réclamation additionnelle pour le mois d'avril 1934	1,982.42
Réclamation pour le mois de mai 1934	22,339.95
Total	\$24,349.62

ALLOCATION POUR ABRI

Réclamation pour le mois de mai 1934	4477.60
Grand Total	\$28,827.28

Additionnel à Novembre 1933

Couture & Frères, Cordonniers \$3.90

Additionnel à Février 1934

Couture & Frères, Cordonniers 1.00

Labellé A. D., Boucher50

1.50

Additionnel à Mars 1934

Labelle A. D., Boucher 21.85

Additionnel à Avril 1934

Arvisais Wilfrid, Marchand de bois 6.75

Arvisais Lucien, Marchand de bois 13.50

Petit Nap., Marchand de bois 6.75

Fréchette Edgar, Marchand de bois 310.00

Couture & Frères, Cordonnier 1.00

Monette H., Boucher	50
Raymond A. L., Epicier et Boucher	842.31
Fleur de Lis, Laiterie	30.93
Charbonneau L. A., Epicier et Boucher	5.95
Bertrand I & Cie, Epiciers	28
Desloges Adélard, Epicier	7.61
Monette J. H., Boucher	2.25
St-Martin Donat, Epicier	279.11
Bélanger O. E., Epicier	1.24
Beaudin Albert, Epicier	18.80
Monette Gédéon, Epicier et Boucher	6.33
Laiterie de Hull, Laiterie	67.99
Lafèche Albert, Epicier	6.00
Gauthier Edmond, Epicier et Boucher	100.97
Proulx André, Boulanger	19.32
Lambert Oscar, Boucher	1.00
Morin G. E., Epicier	122.75
Lemieux Emile, Boucher	1.00
Labelle Emile, Boucher	23.06
Philion Alfred, Laitier	56
Piché Mastai, Boulanger	3.60
Sabourin Aurèle, Boulanger	15.36
Lesage C., Epicier	21.74
Labelle Albert, Boucher	23.33
Pichard Frs., Epicier	6.18
Lambert Odinat, Boucher	36.25

\$1,982.42

Détails: Nourriture	\$1,644.42
Chauffage	337.00
Vêtements	1.00

Total \$1,982.42

MAI 1934

Vadeboncoeur E., Marchand de bois	\$137.25
Arvisais Wilfrid, Marchand de Bois	554.25
Arvisais Lucien, Marchand de Bois	67.50

Petit Nap., Marchand de bois	198.00
Charette Wilfrid, Marchand de bois	465.00
Fréchette Edgar, Marchand de bois	317.00
Demers Théo., Cordonnier	1.50
Groulx Emile, Cordonnier	3.25
Binet Emmanuel, Marchand de Chaussures	12.50
Taschereau Chs., Marchandises Sèches	1.89
Shea Melle M., Marchand de Chaussures	127.50
Laurin Mde F. X., Marchand de Chaussures	35.00
Ducharme I. & Fils, Marchand de Chaussures	243.25
Loyer Arthur, Marchand de Chaussures	220.00
Leroux P., Marchand de Chaussures	47.50
Royer Georges, Marchand de Chaussures	127.50
Couture A., Marchand de Chaussures	5.05
Raymond A. L., Epicier et Boucher	2,828.43
Fleur de Lis, Laiterie	672.44
Dompiere & Frères, Boulanger	461.66
Sauvé Frs., Epicier	90.32
Charbonneau L. A., Epicier & Boucher	897.13
Bertrand & Cie, Epicier	259.61
Desloges Adélar, Epicier	42.07
Vallières J. Bte., Epicier	26.87
Monette J. H., Epicier	133.01
Lafrance Joseph, Boucher	61.36
Cousineau A., Boucher,	38.96
Palbot Etienne, Boucher	222.61
Gratton Albert, Epicier & Boucher	64.49
Clément & Leblanc, Epicier	12.61
Monette H., Boucher	46.85
Lafrance Louis, Boucher	124.25
St-Martin Donat, Epicier	314.78
Bélangier O. E., Epicier	169.95
Robillard A., Boucher	39.69
Beaudin Albert, Epicier	31.14
Monette Gédéon, Epicier et Boucher	4,109.74
Laiterie de Hull, Laiterie	899.90
Gauthier Edmond, Epicier et Boucher	1,138.08
Lafrance Mde Louis, Epicier	42.04

Montreuil Eugène, Boulanger	358.20
Lafèche Albert, Epicier et Boucher	403.63
Lemieux & Dompierre, Epicier	512.55
Proulx André, Boulanger	606.24
Lambert Oscar, Boucher	73.66
Gagné Eugène, Epicier	91.49
Lévesque Emile, Boulanger	148.08
Bélangier Melchior, Boucher	52.70
Lemieux Emile, Boucher	50.75
Dunnighan Mde T., Epicier	79.94
Labelle A. D., Boucher	25.55
Philon Alfred, Laitier	3.86
Piché Mastai, Boulanger	36.13
Sabourin, Boulanger	288.25
Vadeboncoeur E., Epicier	56.76
Lesage Cyprien, Epicier	190.11
Romanuck Mike, Epicier	46.85
Labelle Albert, Boucher	21.15
Roussel Emile, Epicier	51.20
Savard Adélar, Epicier	21.55
Soulière Lorenzo, Epicier	48.59
Bertrand A., Epicier	20.13
Pichard Frs., Epicier	27.80
Laramée Edmond & Cie, Epicier & Boucher	3,203.00
Chatelain A., Epicier	481.11
Lambert Odinat, Boucher	38.25
Laverdure M. J., Epicier	51.06
Labelle Jos., Boucher	21.80
Sarrazin E., Epicier	38.13
Total	22,339.95

DETAILS:

Nourriture	\$19,775.51	Chefs	1228
Chauffage	1,739.50	Dépendants	5238
Vêtement	824.94	Seules	69
Total	22,339.95		6535

Montant distribué aux nécessiteux pour le mois de juin 1934

Nourriture	\$15,589.14	Chefs	1041
Chauffage	1641.96	Dépendants	4365
Vêtement	148.05	Seules	64
	<u>17,379.15</u>		<u>5470</u>

HULL, 26 JUN, 1934

Monsieur le Maire,
Messieurs les Echevins.

Messieurs,

Faisant suite aux lettres, qui m'ont été remises par le greffier demandant certains changements au rôle, et aussi certaines mutations de propriétés opérées durant le mois, j'ai l'honneur de faire les rapports suivants:

8508 Retrancher un service d'eau depuis mai 1934, M. Leroux occupe toute la maison.

7281a Retrancher cette entrée, Blackburn Mica Co. n'opère pas de manufacture à cet endroit.

6836 Une partie de la maison ayant été démolie, l'évaluation peut être réduite à \$450.00 pour bâtisses formant un total de \$1,100.00 avec le terrain. Charger un service d'eau.

7182 Inscrire un seul service depuis mai 1933.

46a Les bâtisses et machines ont été enlevées, l'évaluation peut être déduite de \$2,000.00. T. Flemming propriétaire.

5195 Les machines de Welland Vale Mfg ont été enlevées, ceci peut réduire l'évaluation de \$4,000.00.

7628 H. Hadley demande une réduction de service d'eau pour cette propriété. Tel que dit dans sa lettre il n'y a que 2 occupants cette année, cependant l'année dernière il y avait 3 occupants, et c'est sur 1933 que les charges sont fixées pour le rôle de perception de 1934.

8210 La maison ayant été démolie, l'évaluation peut être réduite à \$500.00, ceci étant pour le terrain seulement, inscrire un demi service d'eau.

9274 Le hangar évalué à \$100.00, l'évaluation peut être réduite à \$400.00 ce qui est pour le terrain, inscrire un demi service d'eau.

8227a Retrancher la taxe comme manufacturier d'eau de javelle, M. Martin n'ayant pas continué d'opérer celle-ci.

2025 Inscrive un seul service d'eau de mai 1934.

9262 La maison No. 271b rue Maisonneuve, ayant été incendiée au mois d'avril, l'évaluation peut-être réduite à \$1,175.00 au lieu de \$1,500.00, et inscrire deux services d'eau au lieu de trois.

8284 La cuisine ayant été démolie, l'évaluation peut être réduite à \$700.00 pour bâtisses et \$475.00 pour terrain un total de \$1,175.00, inscrire aussi un seul service d'eau.

9879 Inscrive \$1,000.00 pour le terrain seulement, la balance étant le fonds de commerce, et celui-ci est inscrit au No. du rôle 9798, doit être retranchée.

1543 Retrancher un service d'eau de mai 1934, occupé toute la maison.

5328 Substituer Arthur Watters à Jeannette Berthiaume et Jos. Séguin pour 33 rue Wright.

7011 Substituer Jeannette Berthiaume à Jos. Séguin comme occupant et substituer Jos. Séguin à Scott Estate comme propriétaire à 56 rue Châteauguay.

Respectueusement soumis,

J. E. BEDARD,

Evaluateur.

le 2 juin 1934.

A Son Honneur le Maire,

Messieurs les Echevins.

Messieurs,

Veillez autoriser le Trésorier de la cité à créditer l'item Papeterie de la somme de \$467.82 et débiter les départements suivants, savoir:—

Trésorier	40.40
Ingénieur	6.21
Greffier	76.56

Évaluateur	17.10
Police	7.15
Comité de l'aide aux Nécessiteux	41.24
Règlement No. 317	259.70
Elections	36.46

\$467.82

Inventaire au 20 juin 1934 **243.65**

Votre tout dévoué,

H. LEON LEBLANC

Greffier.

3. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin R. Gratton:

Que le 2ième rapport du comité des Finances qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

2ième RAPPORT DU COMITE DE POLICE

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Police dûment assemblé en chambre, mardi le 26 juin 1934, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin Zénon Boucher, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, E. Pelletier, Z. Boucher, R. Gratton, A. Beauchamp, E. Dagenais, J. Laverdure, H. Gauthier, A. Desjardins et M. Calpeau.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

34. Ducharme & Fils	\$120.00
35. Département des Incendies	30.68
36. Bédard Maurice	12.75
37. Dr. E. Laverdure	30.00
38. Dr. J. L. Pichette	10.00
40. B. J. Déry	.75

41 Thérien Eugb 27.00

SALAIRES: Paies Nos. 1-2-3-4- (mai 1934)

Paies Nos. 5-6-7-8 (juin 1934)

Police	\$6.00
Z. Boucher, président	R. Gratton
G. Bilodeau	Ad. Beauchamp
J. Laverdure	M. Galipeau
Ed. Laramée	H. Gauthier
E. Pelletier	A. Desjardins
J. A. Morin	E. Dagenais
Frs. Tremblay	

4. Proposé par l'échevin Z. Boucher, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que le 2ième rapport du comité de Police qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

2ième RAPPORT DU COMITE DE SANTE ET PARCS,

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Santé et Parcs dument assemble en chambre, mardi le 26 juin 1934, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin Moise Galipeau, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, E. Pelletier, Z. Boucher, R. Gratton, A. Beauchamp, E. Dagenais, J. Laverdure, H. Gauthier, A. Desjardins et M. Galipeau.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

42 Picard R.	(Secours Directs)	\$57.40
43 Dr. J. Isabelle	(Santé)	50.00
44 Strathcona Hospital	(Ass. Publique)	57.00
45 Beauchamp Edgar	(Ass. Publique)	123.00
46 Farley A. R.,	(Secours Directs)	34.40
47 The Nichols Chemical		1117.38
.....	(Note de crédit)	690.75

Que le docteur J. Isabelle soit autorisé de faire la vaccination des enfants à raison de \$0.75 par vaccination, tel que prévu dans les estimés.

M. Galipeau, Président.
G. Bilodeau
E. Pelletier
Frs. Tremblay
R. Gratton
Ad. Beauchamp
H. Gauthier

Z. Boucher
A. Desjardins
E. Dagenais
J. Laverdure
Ed. Laramée
J. A. Morin

5. Proposé par l'échevin M. Galipeau, secondé par l'échevin A. Desjardins:

Que le 2ième rapport du comité de Santé et Pares qui vient d'être lu soit approuvé,

Adopté,

2ième RAPPORT DU COMITE DE L'AQUEDUC

A la Corporatin de la Cité de Hull.

Le comité de l'Aqueduc dûment assemblé en chambre, mardi le 26 juin 1934, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin A. Beauchamp, président,, Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, E. Pelletier, Z. Boucher, R. Gratton, A. Beauchamp, E. Dagenais, J. Laverdure, H. Gauthier, A. Desjardins et M. Galipeau.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

48	St-Denis Service Station	\$21.02
49	Département de Police	23.40
50	The People's Gas Supply	11.00
51	Ottawa Electric Cie	.86
52	Windsor Garage	1.00
53	Thos. Lawson & Sons	17.17
54	Lefebvre Amédée	4.00
55	Langelier Ltée	15.00
56	Laroche F.,	3.75

57. Hull Coal Cie	79.91
58. The General Supply Cie	10.60
59. Gatineau Power Cie	143.75

SALAIRES: Paies Nos. 1-2-3-4 (mai 1934)	
Paies Nos. 5-6-7-8 (juin 1934)	
Réparations des services	\$581.30
Bornes Fontaines	125.95
Dégelage	17.65
Services Neufs	16.80
Chateau d'eau	78.60
Usine Electrique	23.80

Ad. Beauchamp, Président	E. Pelletier
J. A. Morin	Frs. Tremblay
R. Gratton	H. Gauthier
M. Galipeau	E. Dagenais
J. Laverdure	A. Desjardins
Ed. Laramée	

6. Proposé par l'échevin A. Beauchamp, secondé par l'échevin E. Dagenais:

Que le 2ième rapport du comité de l'Aqueduc qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

2ième RAPPORT DE LA CITE DES RUES ET AMELIORATIONS

Le comité des Rues et Améliorations dûment assemblé en chambre, mardi le 26 juin 1934, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin J. A. Morin, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, E. Pelletier, Z. Boucher, R. Gratton, A. Beauchamp, E. Dagenais, J. Laverdure, H. Gauthier, A. Desjardins et M. Galipeau.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

60	J. A. Frazer	\$3.00
61	Département des Incendies	138.19
62	Charron & Ménard	38.90
63	Laurentian Stone Co.	200.03
64	Dubuc Ernest	16.50
65	The Pritchard Andrews	12.00
66	Supertest	7.00
67	Soublière & Lepage	3.00
68	Gougeon A.,	.75
69	Jos. Pilon Ltée	6.99
70	Canadian Pacific	58.67
71	Crabtree Ltée	5.95
72	Succ. E. R. Bisson	15.00
73	Bélanger Frères & Cie	12.25
74	Wright Brothers Supply	21.70
75	Champagne A.	21.58

SALAIRES: Paies Nos. 1-2-3-4 (mai 1934)

Paies Nos. 5-6-7-8 (juin 1934)

Rues	\$977.60
Egoûts	196.70
Rue Pavées	855.88
Compensation	201.60

J. A. Morin, Président

Frs. Tremblay

Ad. Beauchamp

M. Galipeau

A. Desjardins

E. Dagenais

E. Pelletier

R. Gratton

H. Gauthier

Z. Boucher

J. Laverdure

Ed. Laramée

7. Proposé par l'échevin A. Morin, secondé par l'échevin E. Pelletier:

Que le 2ième rapport du comité des Rues et Améliorations qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

8. Proposé par l'échevin A. Beauchamp, secondé par l'échevin E. Pelletier:

Que l'Ingénieur de la cité soit autorisé de faire l'achat de régulateurs pour l'appareil à souder à l'oxygène et à l'acétylène, au coût de \$50.00 à être pris à même les appropriations pour réparations de services.

Adopté.

9. Considérant que les propriétaires intéressés ont demandé à ce conseil de faire l'achat des terrains nécessaires au prolongement de la rue Chénier, à partir de la rue Laval jusqu'à la rue Gamelin;

Il est proposé par l'échevin A. Beauchamp, secondé par l'échevin J. Baker:

Que Son Honneur le Maire et le Greffier soient autorisés à signer des actes, à être préparés par le notaire pour l'achat des terrains de Mlle Christine Durocher, Arthur Parent, A. W. Monette, Mde Rosina Diotte, Arthur Durocher, et la Succession Falardeau pour le prix basé sur l'évaluation municipale de ces lots et suivant un plan devant être préparé par un arpenteur géomètre pour déterminer l'expropriation des terrains à être faite pour l'ouverture de la dite rue.

Sur rapport du Greffier que les contrats ont été signés que le Trésorier de la Cité soit autorisé à créditer ces personnes du prix d'achat sur les taxes dues à la cité par leurs propriétés. Les sommes à cette fin devant être prises à même les appropriations pour imprévus.

Adopté.

10. Proposé par l'échevin J. Laverdure, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que le Greffier soit autorisé de demander des soumissions pour l'achat de 35 paires de chaussures, 13 casquettes, 35 paires de pantalons et 29 tuniques pour les hommes du département des incendies. Qu'il soit aussi autorisé à demander des soumissions pour le peinturage des appareils à combattre les incendies.

Adopté.

11. **Proposé par l'échevin J. Laverdure, secondé par l'échevin H. Gauthier:**

Que le chef du département des incendies soit autorisé de faire l'achat des articles suivants:—27 chemises en flanelle, 54 chemises en broadcloth, coût \$108.00; 4½ doz. de cols au coût de \$13.50; des portes pour le poste No. 1 au coût de \$140.00; 6 chamois et une livre d'éponge pour les appareils ainsi que la peinture pour les postes. Qu'il soit aussi autorisé à demander des soumissions pour l'achat de 500 pieds de boyaux de 2½ pouces. Ces marchandises ainsi que les soumissions devront être achetées et demandées chez les marchands de Hull.

Adopté.

12. **Proposé par l'échevin E. Pelletier, secondé par l'échevin G. Bilodeau:**

Que le Président des Affaires Litigieuses, accompagné des échevins du quartier No. 3, soit chargé de rencontrer M. Wilfrid Pichette en rapport avec sa réclamation; aussi accompagné des échevins du quartier No. 4 qu'il soit autorisé à rencontrer les autorités de l'Hôtel Windsor au sujet de leur réclamation. Rapport de ces démarches devra être fait au conseil.

Adopté.

13. **Proposé par l'échevin R. Gratton, secondé par l'échevin Z. Boucher:**

Que Monsieur le Maire soit autorisé de se rendre à Québec et aux Trois-Rivières à la convention des municipalités et en plus de se rendre à Montréal à une réunion des maires de la Province de Québec. Que le Trésorier de la cité soit autorisé à payer les dépenses à être pris à même les appropriations pour imprévus.

Adopté.

14. **Proposé par l'échevin R. Gratton, secondé par l'échevin Z. Boucher:**

Que le greffier soit autorisé à accuser réception de la lettre de M. Chs. Swan l'informant que le conseil accorde son appui moral à l'organisation dont il est le président la "Hull Dog Sled Association."

Adopté.

15. Proposé par l'échevin R. Gratton, secondé par l'échevin Z. Boucher:

Que le Greffier soit autorisé d'accuser réception de la lettre de la Corporation du Tricentenaire des Trois-Rivieres l'informant que nous regrettons ne pas avoir d'estimés à cette fin. Que ce conseil souhaite tout le succès à leur organisation.

Adopté.

16. Proposé par l'échevin Z. Boucher, secondé par l'échevin R. Gratton:

Que la lettre de M. Eugène Boyer, 62 rue Hotel-de-Ville, en date du 26 juin 1934, soit référée au comité de Police.

Adopté.

17. Proposé par l'échevin Z. Boucher, secondé par l'échevin R. Gratton:

Que la demande de la Corporation of St. James Church of Hull soit référée à l'ingénieur pour rapport.

Adopté.

18. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin R. Gratton:

Suivant avis de motion donné lors de l'assemblée des comités que l'ingénieur de la cité soit autorisé de faire l'achat des matériaux mentionnés sur sa réquisition No. 16 s'élevant à la somme de \$191.23.

Adopté.

19. Proposé par l'échevin Z. Boucher, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que le Greffier soit autorisé d'écrire au chef du département de Police pour l'informér que ce conseil a pris en considération sa recommandation d'une augmentation de salaires à certains membres de son département tel que spécifié au rapport de la revision et re-classification des employés de la corporation. Que le chef soit informé que le conseil regrette, dû aux circonstances financières extraordinaires dans lesquelles se trouve la cité, de ne pouvoir, cette année, accorder ces augmentations.

Adopté.

20. Proposé par l'échevin Z. Boucher, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que les minutes des assemblées des 14 et 31 mai 1934, et 5 juin 1934, imprimées et distribuées aux membres du conseil, soient approuvées.

Adopté.

21. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin E. Laramée:

Considérant que la cité de Hull a faite les dépenses ci-dessous pour secours directs distribués aux nécessiteux, savoir:—

Secours directs pour les mois de juin 1934	\$17,379.15
Allocation pour abri, mois de mai 1934	4,483.60

Ce conseil prie le comité des secours directs de Québec de bien vouloir autoriser ces montants dépensés pour venir en aide à 1041 chefs de familles avec 4365 dépendants et 64 personnes vivant seules, dont les noms apparaissent à la liste annexée à la présente résolution.

Adopté.

22. Proposé par l'échevin M. Galipeau, secondé par l'échevin A. Desjardins:

Que les lettres de la Succession H. Dupuis en rapport avec le coût des améliorations locales soient référées à l'Ingénieur pour rapport au conseil.

Adopté.

23. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin R. Gratton:

Que l'aviseur légal soit autorisé à faire vendre suivant la loi les terrains ou autres valeurs des défendeurs dans les causes de la cité vs Robert Davies, J. M. Ross, Dames J. Ross et C. W. Ross, afin de satisfaire aux jugements rendus par le Recorder de la Cité.

Adopté.

24. Proposé par l'échevin Z. Boucher, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que la lettre de M. Alcide Proulx, en date du 5 juin 1934, au sujet d'assurances de responsabilité publique soit référée au comité des finances pour étude et rapport au conseil.

Adopté.

HULL, JUIN, le 26 1934.

Monsieur Jos. Raymond,
Trésorier.

Cité de Hull, P.Q.

Monsieur:

Veillez créditer le Compte Magasin pour le montant de \$892.97 et débiter les comptes ci-dessous énumérés:

AQUEDUC

Réparations de Services	20.40
Bornes Fontaines	22.24
Tuyaux Principaux	16.30
Services Neufs	17.94
Château d'eau	58.03

\$134.91

CORPORATION

Usine Electrique	149.25
Egoûts	233.98
Trottoirs	3.22
Rues Pavées	122.93
Ingénieur	51.37
Parcs75
Magasin Dépense	19.80
Magasin Stock	98.87
Imprévu	8.87

Barrières	58.67
Bureau de Santé	10.35
	<hr/>
	\$758.06
	<hr/>
	\$892.97

P. NELSON LAROSE,
Secrétaire Bureau de l'Ingénieur

THEO. LANCTOT, I.C.
Ingénieur de la Cité.

J. A. COURROUX,
Comptable Chantier Municipal.

25. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin A. Beauchamp:

Que le rapport de l'Ingénieur de la Cité, en date du 26 juin 1934, concernant les appropriations de son département, soit approuvé et que le Trésorier de la cité soit autorisé à faire les entrées dans ses livres des transports y mentionnés.

Adopté.

26. Considérant que M. Désormeaux a construit le trottoir longeant sa propriété sur la rue St-Etienne à ses propres frais.

Il est proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin A. Beauchamp:

Que le trésorier de la cité soit autorisé de retrancher la somme de \$8.42 du coût des améliorations locales imposées à M. Désormeaux et qu'il soit aussi autorisé à faire les corrections nécessaires au rôle de perception des améliorations locales.

Adopté.

27. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin G. Bilodeau:

Que l'Ingénieur de la cité soit autorisé de faire rapport au conseil au sujet de la demande de Raoul Ricard, 11 rue Rouleau.

Adopté.

28. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin F. Tremblay:

Que la réclamation de M. Jimmy Cameron, soit référée à l'Aviseur Légal pour rapport au conseil.

Adopté.

29. Proposé par l'échevin A. Morin, secondé par l'échevin G. Bilodeau:

Que l'Ingénieur de la cité soit autorisé d'aviser de nouveau la compagnie Hull Electric de procéder aux réparations de leurs voies, dans le plus court délai possible, sur les rues Maisonneuve, Montcalm et plusieurs autres qui sont très inconvenables.

Adopté.

30 Proposé par l'échevin H. Gauthier, secondé par l'échevin Z. Boucher:

Que ce conseil a été édifié de la manière dont la célébration du quatrième centenaire de l'arrivée de Jacques Cartier au Canada a été organisée dans la cité de Hull sous les auspices de l'Assemblée Papineau des Canadiens de Naissance. Le conseil de la cité de Hull est heureux d'offrir ses félicitations à cette association pour le succès de ces fêtes.

Adopté.

31 Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin F. Tremblay:

Que la lettre de M. Aldège D'Aoust, de Val Tétreau, soit référée au comité de l'aide aux nécessiteux.

Adopté.

32. Proposé par l'échevin R. Gratton, secondé par l'échevin Z. Boucher:

Que la lettre de M. Eugène Legault demandant la permission de construire un restaurant sur le Parc Eddy soit référée au Comité de Santé et Parcs pour rapport au conseil.

Adopté.

33. Proposé par l'échevin F. Tremblay, secondé par l'échevin J. Baker:

Que la lettre de M. Adrien Ferland soit référée au comité de Santé et Parcs et au comité de Police pour étude et rapport au Conseil.

Adopté.

Hull, le 26 juin 1934.

Je soussigné, donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée je proposerai que l'Ingénieur de la cité soit autorisé de faire l'achat des matériaux mentionnés sur sa réquisition No. 16 s'élevant à la somme de \$191.23.

(Signé) J. A. MORIN, échevin

Président du Comité des

Rues et Améliorations.

L'échevin R. Gratton donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée il proposera la nomination d'un comité pour étudier la question d'un règlement de construction.

Ajournement sine die.

Adopté.

31 Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin F. Tremblay:

Que la lettre de M. Adrien Ferland de 731 Tétonna soit référée au comité de Santé et Parcs.

Adopté.

32 Proposé par l'échevin R. Gratton, secondé par l'échevin N. Boucher:

Que la lettre de M. Eugène Lévesque demandant la permission de construire un restaurant sur le Parc Edby soit référée au Comité de Santé et Parcs pour rapport au conseil.

Adopté.



CANADA }
PROVINCE DE QUEBEC } CITE DE HULL
District de Hull.

No. 5.

SEANCE DU 6 AOUT 1934

A une assemblée régulière du conseil de la Cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances en l'Hôtel de Ville, de la dite cité, à huit heures du soir, lundi le 6 août 1934, à laquelle sont présents:— Son Honneur le Maire Théodore Lambert, au fauteuil, et les échevins F. Tremblay, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, E. Pelletier, Z. Boucher, R. Gratton, A. Beauchamp, E. Dagenais, J. Laverdure, H. Gauthier, A. Desjardins et M. Galipeau, formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire.

1. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin G. Bilodeau:

Que les communications qui viennent d'être lues soient renvoyées à leurs comités respectifs, moins celles de:—

L'Honorable R. B. Bennett, les honorables L. A. Taschereau et L. N. Francoeur, MM. J. B. Carter et Ivan E. Vallée; Foran et Foran, avocats, au nom de la compagnie Northern Life Assurance; René Raymond, 12 rue Garneau; William-Thomas Limited; Imperail Oil Ltd; Requête demandant l'ouverture de la rue Davies; Honorable L. A. Taschereau, re secours directs; Frs. Caron, avocat, au nom de Narcisse Carpentier; J. Antoine Rattey, 207 rue Notre-Dame; Club Ernest Lapointe; J. O. Gagnon au nom des contribuables de la rue Frontenac, re trottoir et égout; J. Bte. Courval; Société Co-opérative de Hull; Demandes de remises de taxes par Vve Nap. Deschamps, 9 rue Desjardins, Dame E. Coté, 30 rue Courcelette, Vve M. Dagenais, 163 rue Leduc, Raoul Trépanier, 55 rue Coallier.

Adopté.

3ième RAPPORT DU COMITE DES FINANCES

A la Corporation de la Cité de Hull

Le comité des Finances dument assemblé en chambre, mardi le 31 juillet 1934, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin G. Bilodeau, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, E. Pelletier, Z. Boucher, R. Gratton, A. Beauchamp, E. Dagenais, J. Laverdure, H. Gauthier, A. Desjardins et M. Galipeau.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées:

1	Progressive Printers	(Publicité)	\$50.00
2	Hospice St-Charles (Assistance publique)		3,600.50
3	Orphelinat St-Joseph.....	"	2,342.64
4	Massé Lucien (rapport trésorier papeterie)		100.00
5	Gouvernement de Québec		
	(Fonds des bâtisses et des jurés)		12.00
6	Soublière & Lepage	(Secours Directs)	1.66
7	D'Aoust P. & Cie	"	45.00
8	Ottawa Electric Cie	"	4.97
9	Boucher Frères	"	.54
10	Ls. de G. Raby	(Vente pour taxe)	402.70
	Ls. de G. Raby.....	(Règlement No. 317)	3.85
11	Soublière & Lepage	(Evaluateur)	1.05
12	Ls. de G. Raby	(Evaluateur)	44.45
13	Larocque P. A.	(Hotel-de-Ville)	1.25
14	Charbonneau Jos.	(Hotel de Ville)	1.00
15	West Disinfecting Cie.....	"	5.93
16	Pharand J.	"	2.23
17	Hopital St-Vincent (Assistance Publique)		124.50
18	Gauvin G. E. & Fils	(Papeterie)	66.78
19	Canadian Charts & Supplies	(Papeterie)	10.10
20	Evans & Kert Ltd.	(Papeterie)	7.50
21	Laflamme A. A.	(Papeterie)	38.48
22	Le Progrès de Hull	(Papeterie)	29.30
23	J. E. Décosse	(Papeterie)	13.00

24	L'Imprimeur du Roi	(Papeterie)	3.20
25	P. A. Larocque	(Papeterie)	49.69
26	Le Progrès de Hull	(Rapport Trésorier)	60.00

SALAIRES: Paies Nos. 9-10-11-12-13 (Juillet 1934)

Secours Directs \$521.67

Que le Greffier soit autorisé de commander les livres nécessaires au changement du système de comptabilité dans le département du Trésorier, au coût de \$233.00 prévu dans les estimés.

Que le Trésorier de la cité soit autorisé de payer la somme de \$1,424.95 au Shérif du district de Hull étant le prix d'adjudication de la 1/2 sud du lot 61 du quartier 4 avec les bâtisses dessus construites.

Que le rapport de l'évaluateur Bédard en date du 31 juillet 1934 concernant certains changements au rôle d'évaluation soit approuvé tel que lu.

Que le Trésorier de la Cité soit autorisé de continuer à payer le salaire de M. Alban Laferrière jusqu'au 31 août 1934.

G. Bilodeau, Président
E. Pelletier
Ed. Laramée
H. Gauthier

Ad. Beauchamp
R. Gratton
J. A. Morin

RAPPORT DU COMITE DES FINANCES (31 juillet 1934)

RESUME DES COMPTES ANNEXES

ASSISTANCE PUBLIQUE (Secours Directs)

(Distribution faite par le comité de l'aide aux nécessiteux de la Cité de Hull.)

SECOURS DIRECTS

Réclamation additionnelle pour le mois de mai 1933.....	\$27.50
Réclamation additionnelle pour le mois de janvier 1934.....	523.13
Réclamation additionnelle pour le mois de février 1934.....	3.24
Réclamation additionnelle pour le mois d'avril 1934.....	42.99
Réclamation additionnelle pour le mois de mai 1934.....	1,450.65
Réclamation pour le mois de juin 1934.....	14,839.76
	<hr/>
	16,887.27

ALLOCATION POUR ABRI

Re: Locataires (pour le mois de juin 1934).....	3,887.89
Re: Propriétaires nécessiteux (mois de juin	190.54
	<hr/>
	\$4,078.43

Grand Total \$20,965.70

Réclamation additionnelle Mai 1933

Gauthier Aurélien & Cie, Marchand de Bois..... 27.50

Réclamation additonnelle Janvier 1934

Pichard M., Epicier et Boucher 1.68

Proulx A., Epicier et Boucher 521.45

Réclamation additionnelle Février 1934

Proulx A., Boulanger, (erreur d'addition du mois de
février 1934 30

Pichard M., Epicier 2.94

Réclamation additionnelle Avril 1934

Miron Z., Magasin de fer 5.88

Pichard M., Epicier 37.11

Réclamation additionnelle Mai 1934

Soublière & Lepage, Magasin de fer \$1.12

Miron Z., Magasin de fer 4.50

Arvisais Marchand de bois 2.25

Arvisais L., Marchand de bois 2.50

Petit Nap., Marchand de bois 156.00

Charette J. B., Marchand de bois 7.50

Raymond A. L., Epicier et Boucher 679.87

Laiterie Fleur de Lis, Laiterie 12.68

St-Arnault V., Epicier 117.00

Monette J. H., Boucher 50

Lafèche Zéphir, Epicier et Boucher 300.58

Gauthier Edmond, Epicier et Boucher 52.34

Lafèche A., Epicier et Boucher 15.04

Monfils J. B., Epicier et Boucher 38.13

Piché Mastai, Boulanger36
Sabourin A., Boulanger	1.86
Pichard M., Epicier et Boucher	56.92
Desloges Adélar, Epicier et Boucher	1.50

\$1,450.65

DETAILS:

Nourriture	\$1,276.78
Chauffage	173.87

Total \$1,450.65

Réclamation du mois de Juin 1934

Vadeboncoeur E., Marchand de bois	\$92.25
Soublière & Lepage, Magasin de fer84
Arvisais W., Marchand de bois	342.50
Dupuis H. P., Marchand de bois	180.00
Charette J. B., Marchand de bois	552.50
Arvisais L., Marchand de bois	285.00
Allaire J. N., Cordonnier	1.75
Groulx Emile, Cordonnier	4.00
Binet Em., Marchand de Chaussures	2.50
Shea Melle M., Marchand de chaussures	30.00
Loyer Art. Marchand de Chaussures	42.50
Royer Geo., Marchand de Chaussures	17.50
Couture & Frères, Cordonnier	2.40
Raymond A. L., Epicier & Boucher	2,063.98
Laiterie Fleur de Lis, Laiterie	519.27
Dompierre Frères, Boulanger	323.81
Sauvé François, Epicier	65.68
Charbonneau L. A., Epicier et Boucher	714.53
Bertrand Isidore, Epicier	191.46
St-Arnault V., Epicier	45.06
Vallièrre J. B., Epicier	22.76
Monette J. H., Boucher	109.21
Lafrance Jos., Boucher	43.74
Cousineau A., Boucher	23.65
Talbot Etienne, Boucher	146.90
Monette H., Boucher	29.80

Lafrance Louis, Boucher	104.02
Bélangier O. E., Epicier	11.44
Robillard A., Boucher	22.35
Lafèche Zéphir, Epicier	179.99
Monette Gédéon, Epicier et Boucher	3,064.61
Gauthier Edm., Epicier et Boucher	874.07
Lafrance Mde Louis, Epicier et Boucher	25.82
Chénier & Montreuil, Boulangers	262.17
Lafèche Alb., Epicier et Boucher	305.36
Lemieux & Dompierre, Epicier et Boucher	410.65
Lambert Oscar, Boucher	69.24
Gagné Eugène, Epicier	56.91
Lévesque Emile, Boulanger	116.94
Monfils J. B., Epicier	32.57
Bélangier M., Boucher	39.25
Lemieux Emile, Boucher	31.90
Phillion Alfred, Laitier	4.39
Piché Mastai, Boulanger	21.42
Sabourin A., Boulanger	215.89
Vadeboncoeur E., Epicier	108.72
Lesage Cyp., Epicier et Boucher	156.24
Romanuck Mike, Epicier & Boucher	38.62
Labelle Alb., Boucher	14.50
Rouselle Emile, Epicier	42.18
Savard Ad., Epicier	19.97
Soulière L., Epicier	37.28
Pichard F., Epicier	21.89
Laramée Ed. & Cie, Epicier	2,271.54
Chatelain A., Epicier	373.60
Desloges A., Epicier	52.64

Total \$14,839.76

DETAILS

Nourriture	\$13,286.02	Chefs	1041
Chauffage	1,453.09	Dépendants	4365
Vêtements	100.65	Seules	64

\$14,839.76

5470

Montant distribué durant le mois de juillet 1934 aux nécessiteux

Nourriture	\$16,334.58	Chefs	905
Chauffage	1,429.60	Dépendants	3875
Vêtements	99.17	Seules	70
	<hr/>		<hr/>
	\$17,863.35		4850

HULL, 31 juillet 1934

Monsieur le Maire,

Messieurs les Echevins:

Messieurs:

Ci-suit une liste de changements au rôle, tel que demandé par les propriétaires.

9249 Inscrire Oscar Poulin, pour 58 pieds d'améliorations locales sur la rue Maisonneuve, depuis Nov. 1930. (5)

9248 Inscrire H. P. Dupuis pour 37'6" d'améliorations locales sur la rue Maisonneuve depuis novembre 1930. (5)

9845 Inscrire un seul service d'eau depuis mai 1934 (5)

3682 Substituer Veuve Léa Lavigne, adresse 423 Cooper, Ottawa, à Wilfrid Désèves, 18 rue Montpetit, (1a)

8092, 6438, 4260. Inscrire Raoul Aubry avec E. S. Aubry, (4, 3, 1a.)

6194 Inscrire un seul service d'eau depuis mai 1934 (3).

9095 Substituer Veuve St. Laurent à Louis St. Laurent et retrancher un cheval depuis 30 janvier 1934 (5).

5460 Inscrire un seul service d'eau depuis mai 1934 (2)

6946 Retrancher le nom de Alex Gribbon laissant seul Joseph Martel (3a).

3991 Substituer Léopold Lavoie à Louis Lavoie à 120 Blvd. St-Joseph (1a)

Respectueusement soumis,

J. E. BEDARD,

Evaluateur.

2. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin R. Gratton:

Que le 3ième rapport du comité des Finances qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

3ième RAPPORT DU COMITE DE FEU, LUMIERE ET ALARME

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Feu, Lumière et Alarme dûment assemblé en chambre, mardi le 31 juillet 1934, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin Jules Laverdure, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, E. Pelletier, Z. Boucher, R. Gratton, A. Beauchamp, E. Dagenais, J. Laverdure, H. Gauthier, A. Desjardins et M. Galipeau.

Les comptes suivants sont approuvé et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

DEPARTEMENT DU FEU

27	Laroche F.50
28	Kelly & Leduc	14.17
29	D'Aoust P. & Cie	1.90
30	Champagne A.,	10.30
31	Lafrance Fire Engine Ltd.	3.75
32	Pharand J.,	13.50
33	Pilon Jos. Ltée	1.75
34	Viau M.,	2.02

SALAIRES: Paies Nos. 9-10-11-12-13 juillet 1934

Feu	\$2.20
----------	--------

DEPARTEMENT LUMIERE & ALARME

35	Northern Electric	5.70
36	Campbell Motors Ltd.	1.13
37	Kelly & Leduc80
38	Gatineau Power Cie	2.50

39 Miron Zéphir	3.50
40 Département des Incendies	11.38
41 Canadian General Electric	4.76
SALAIRES: Paies Nos. 9-10-11-12-13 (juillet 1934)	
Lumière et Alarme	.55

Que le chef du département des incendies soit autorisé de faire l'achat des articles suivants: 100 lbs de graisse à transmission au coût de \$10.50, un pneu et une chambre à air pour le char Dodge au coût de \$16.84, un imperméable \$9.00.

Que le Trésorier de la cité soit autorisé de payer le compte du chef Emile Bond, au montant de \$34.33 pour dépenses de voyage lors de la convention des chefs de pompiers tenue aux Trois-Rivières.

Que le surintendant du département des Lumière et Alarme soit autorisé de faire l'achat des articles suivants:— 25 sockets, 1 bobine de fils No. 10, 1 paire de gants en caoutchouc, 1 scie, 12 abat-jour, tel que prévu dans les estimés de son département.

Frs. Tremblay
Ed. Laramée
Ad. Beauchamp
R. Gratton

E. Dagenais
Z. Boucher
J. A. Morin

3. Proposé par l'échevin J. Laverdure, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que le 3ième rapport du comité de Feu, Lumière et Alarme qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

3ième RAPPORT DU COMITE DE POLICE

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Police, dûment assemblé en chambre, mardi le 31 juillet 1934, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin Z. Boucher, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodéau, A. Morin, E. Pelletier, Z. Boucher, R. Gratton, A. Beauchamp, E. Dagenais, J. Laverdure, H. Gauthier, A. Desjardins et M. Galipeau.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

42	Choquette E.	\$7.95
43	Byles H. L.	44.56
44	Thérien Eug.,	38.25
45	Caisse Police	10.00
46	Hopital du Sacré-Coeur	26.05
47	Déry J. B.	1.00
48	Morris R. O.	146.51
49	Lafleur H.	.50
50	Farley A. R.	1.25
51	Poste de Service Rochon	10.47
52	Laverdure Dr.	23.00
53	Kelly & Leduc	17.82
54	Normand Albert	47.20
55	Département des Incendies	24.41
56	Tomaro Marian	645.00

SALAIRES: Paies 9-10-11-12-13 (juillet 1934)

Police	\$1.10
--------	--------

Que le chef du département de Police soit autorisé de faire les achats suivants:— de la maison Harry K. Martin de Montréal, 2 bâtons de cuir pour constable à \$5.50 chacun, 8 casques d'été pour constables à \$2.50 chacun; 1 helmet pour constable à \$4.90; de la maison A. Carrière de Hull, 7 pardessus imperméables pour constables à \$9.00 chacun; de la manufacture Woods, 3 douzaines de serviettes en toile à \$4.50 la douzaine, 1 pantalon khaki à \$6.00; de la maison Kelly & Leduc, 4 flashlights pour constables à \$3.00 chacune.

- | | |
|-----------------------|--------------|
| Z. Boucher, président | G. Bilodeau |
| H. Gauthier | E. Pelletier |
| Frs. Tremblay | Ed. Laramée |
| J. Laverdure | R. Gratton |
| Ad. Beauchamp | E. Dagenais |

4. Proposé par l'échevin Z. Boucher, secondé par l'échevin E. Pelletier:

Que le 3ième rapport du comité de Police qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

3ième RAPPORT DU COMITE DE SANTE ET PARCS

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Santé et Parcs dûment assemblé en chambre, mardi le 31 juillet 1934, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin M. Galipeau, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, E. Pelletier, Z. Boucher, R. Gratton, A. Beauchamp, E. Dagenais, J. Laverdure, H. Gauthier, A. Desjardine et M. Galipeau.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

57	M. Emond	(Assistance publique)	\$20.00
58	Strathcona Hospital	"	232.00
59	Pharmacie Wrightville	(J. E. Millard)	18.50
60	Picard Romuald	Assistance publique)	24.75
61	Gauthier & Cie	"	108.00
62	Isabelle Dr. J.	"	50.00
63	Nichols Chemical Cie	(Chlorination)	1,117.38
	Note de crédit		671.53
64	Graham Bros	(Parcs)	1.30
65	Soublière & Lepage	(Parcs)	122.36

M. Galipeau, Président.
 A. Desjardins
 G. Bilodeau
 J. Laverdure
 H. Gauthier
 E. Pelletier
 Frs. Tremblay

Ed. Laramée
 R. Gratton
 Ad. Beauchamp
 E. Dagenais
 Z. Boucher
 J. A. Morin

5. Proposé par l'échevin M. Galipeau, secondé par l'échevin A. Desjardins:

Que le 3ième rapport du comité de Santé et Parcs qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

3ième RAPPORT DU COMITE DE L'AQUEDUC

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de l'Aqueduc dûment assemblé en chambre, mardi le 31 juillet 1934, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin A. Beauchamp, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, E. Pelletier, Z. Boucher, R. Gratton, A. Beauchamp, E. Dagenais, J. Laverdure, H. Gauthier, A. Desjardins et M. Galipeau.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

66	M. Palmer & Son	\$47.20
67	Lawson Thos. & Sons	23.00
68	Langelier Ltée	187.27
69	Morrison Brass	27.11
70	Francis Hankin	127.20
71	Gatineau Power Cie	147.48
72	Garage Champlain	1.72
73	Succ. E. R. Bisson	15.00
74	People's Gas Supply	50.00
75	Ottawa Electric Cie	.86
76	Fairbanks-Morse	13.59

SALAIRES: Paies Nos. 9-10-11-12-13 (juillet 1934)

Réparations des services	\$303.85
Bornes Fontaines	82.75
Tuyaux Principaux	36.25
Chateau d'eau	7.80
Usine Électrique	3.85

Ad. Beauchamp, Président
 J. Laverdure
 M. Galipeau
 G. Bilodeau
 Frs. Tremblay
 R. Gratton

Z. Boucher
 A. Desjardins
 H. Gauthier
 E. Pelletier
 Ed. Laramée
 E. Dagenais

60. Proposé par l'échevin A. Beauchamp, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que le 3ième rapport du comité d'Aqueduc qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

3ième RAPPORT DU COMITE DES RUES ET AMELIORATIONS

A la Corporation de la Cité de Hull

Le comité des Rues et Améliorations dûment assemblé en chambre, mardi le 31 juillet 1934, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin J. A. Morin, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, E. Pelletier, Z. Boucher, R. Gratton, A. Beauchamp, E. Dagenais, J. Laverdure, H. Gauthier, A. Desjardins et M. Galipeau.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

77	Jos. Pilon Ltée	\$26.27
78	Supertest Petroleum	9.20
79	Département des Incendies	114.43
80	Champagne A.	5.00
81	Chelsea Service Station	.75
82	Canadian Pacific Ry	79.32
83	Maryland Casualty Cie	1,017.63
84	Dominion Tar & Chemical	361.49
85	Levitan M.	94.00
86	Laurentian Stone Co.	243.91
87	Hugh MacLean Publications	3.00
88	Hull Coal Cie	4.90
89	Wright Brothers Supply Ltd.	44.95
90	Kelly & Leduc	133.38

91 Miron Zéphir	11.60
92 Choquette E.	3.50

SALAIRES: Paies Nos. 9-10-11-12-13 (juillet 1934)

Rues	\$578.90
Egoûts	123.93
Rues Pavées	548.80
Compensation	99.20

J. A. Morin, Président
Z. Boucher
H. Gauthier
Frs. Tremblay
R. Gratton
E. Dagenais

J. Laverdure
A. Desjardins
E. Pelletier
Ed. Laramée
Ad. Beauchamp

7. Proposé par l'échevin A. Morin, secondé par l'échevin E. Pelletier:

Que le 13ième rapport du comité des Rues et Améliorations qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

8. Proposé par l'échevin J. Laverdure, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que le chef du département des incendies soit autorisé de faire réparer le radiateur du camion Chevrolet au coût de \$4.00 suivant sa demande en date de ce jour.

Adopté.

9. Proposé par l'échevin A. Beauchamp, secondé par l'échevin E. Dagenais:

Que l'Aviseur Légal soit autorisé de notifier la compagnie "Upper Ottawa Improvement" d'avoir à tenir l'embouchure de la crique Brewery à la rivière Ottawa libre de tous billots, tel que spécifié dans le rapport de l'Ingénieur en date du 3 août 1934.

Adopté.

HULL, juillet le 31, 1934
Monsieur Jos. Raymond, Trésorier.

Cité de Hull, P.Q.
Monsieur:—

Veillez créditer le compte de Magasin pour la somme de \$2,783.77 et débiter les comptes ci-dessous énumérés.

AQUEDUC

Réparations de Services	75.81
Bornes Fontaines	23.00
Tuyaux Principaux	116.64
Services Neufs	19.18
Chateau d'eau	21.27
<hr/>	
	255.90

CORPORATION

Usine Electrique	144.83
Rues	1,018.88
Trottoirs	12.81
Egouts	131.50
Rues Pavées	639.83
Bureau de l'Ingénieur	12.23
Parcs	3.52
Magasin Stock	430.03
Magasin Dépense	5.53
Bureau de Santé	48.39
Assistance Publique	1.00
Barrière	79.32
<hr/>	
	2,527.87

Total \$2,783.77

P. N. LAROSE, Secrétaire dep't Ingénieur
THEO. LANCTOT, I.C. Ingénieur de la Cité.
J. A. COURROUX; Comptable Chantier Municipal.

10. Proposé par l'échevin A. Morin, secondé par l'échevin E. Pelletier:

Que le rapport de l'Ingénieur de la cité en date du 31 juillet 1934, concernant les appropriations de son département soit approuvé et que le Trésorier de la cité soit autorisé à faire les entrées dans ses livres des transports y mentionnés.

Adopté.

Le 4 août 1934

A Son Honneur, le Maire,
Messieurs les Echevins.

Messieurs,

Veillez autoriser le Trésorier de la cité à créditer l'item "Papeterie" de la somme de \$290.88 et débiter les départements suivants, savoir:

Du Trésorier	\$37.05
De L'Ingénieur	58.77
Du Greffier	116.70
De L'Evaluateur	23.37
Du Feu	2.34
De la Police	11.55
Comité de l'aide aux nécessiteux	21.60
Règlements 313 et 317	19.50
	<hr/>
	\$290.88

D'après nos livres le stock en mains est de \$254.92.

Votre tout dévoué,

H. LEON LEBLANC,

Greffier.

11. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin R. Gratton:

Que le rapport du Greffier en date du 4 août 1934, concernant l'item "Papeterie" soit approuvé et que le Trésorier de la cité soit autorisé de faire dans ses livres des transports y mentionnés.

Adopté.

12. Proposé par l'échevin A. Beauchamp, secondé par l'échevin J. Laverdure :

Que le Trésorier soit autorisé de payer à la Banque Nova Scotia la somme de \$25.78 pour dommages causés à son système de chauffage re défectuosité du système d'aqueduc, tel que mentionné dans le rapport de l'Ingénieur en date du 20 juillet 1934.

Adopté.

13. Proposé par l'échevin A. Beauchamp, secondé par l'échevin J. A. Morin :

Que le Trésorier soit autorisé de payer à M. R. Thibault la somme de \$11.00 pour temps supplémentaire fait au Château d'eau, tel que mentionné dans le rapport de l'Ingénieur en date du 20 juillet 1934.

Adopté.

14. Proposé par l'échevin A. Beauchamp, secondé par l'échevin J. A. Morin :

Que l'Ingénieur de la cité soit autorisé de faire l'achat des matériaux nécessaires au montant de \$375.00 pour les raccorde-ments d'égoût et d'aqueduc demandés par la Société Coopérative de Hull. Les fonds à cette fin devant être pris à même les appropriations des imprévus pour aqueduc et corporation.

Adopté.

15. Proposé par l'échevin A. Beauchamp, secondé par l'échevin E. Laramée :

Que l'Ingénieur soit autorisé de poser un service d'aqueduc à la propriété de M. R. Ricard, 11 Rouleau, tel que mentionné dans son rapport en date du 20 juillet 1934.

Adopté.

16. Proposé par l'échevin J. Laverdure, secondé par l'échevin H. Gauthier :

Que la réclamation de M. Chatelain au montant de \$112.40 pour dommages caussés par l'inondation de sa cave le 18 mars dernier soit référée à l'Aviseur Légal pour rapport.

Adopté.

17. Proposé par l'échevin A. Beauchamp, secondé par l'échevin F. Tremblay:

Que la réclamation de la "Corporation of St. James Church" pour réduction sur taxes, soit référée au président des affaires litigieuses et des deux représentants du quartier 3, pour rapport.

Adopté.

18. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin G. Bilodeau:

Que les minutes des assemblées du 26 juin 1934 et du 3 juillet 1934, imprimées et distribuées aux membres du conseil, soient approuvées.

Adopté.

19. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin E. Laramée:

Considérant que la cité de Hull a fait les dépenses ci-dessous pour secours directs distribués aux nécessiteux, savoir:—

Secours directs pour le mois de juillet 1934.....	\$17,863.35
Allocation pour abri, mois de juin 1934	4,078.43
	<hr/>
	\$21,941.78

ce conseil prie le comité des secours directs de Québec de bien vouloir autoriser ces montants dépensés pour venir en aide à 905 chefs de familles avec 3875 dépendants et 70 personnes vivants seules, dont les noms apparaissent à la liste annexée à la présente résolution.

Adopté.

20. Attendu qu'il serait nécessaire et dans l'intérêt de la cité d'avoir un règlement de construction au point de vue de sécurité, hygiène, esthétique;

Attendu que dans le passé des demandes à cet effet ont été faites par diverses associations ou groupements de la cité de Hull;

Il est proposé par l'échevin R. Gratton, secondé par l'échevin G. Bilodeau:

Qu'un comité composé de Son Honneur le Maire, des échevins J. Laverdure, J. A. Morin, du proposeur et du secondeur soit formé pour voir à la préparation d'un règlement pratique de construction;

Que l'Ingénieur de la cité soit chargé d'élaborer un tel règlement en coloboration avec le chef Emile Bond, le Dr. J. Isabelle, médecin hygiéniste, et M. J. E. Bédard, commissaire évaluateur de la cité, et que rapport soit fait au comité spécial sans délai, lequel comité devra faire l'étude de ce projet de règlement de construction pour rapport au conseil.

Adopté.

21. Attendu que ce conseil a appris avec plaisir l'établissement dans ce district d'un bureau de circulation tout en regrettant que le dit bureau ait été ouvert à Aylmer;

Attendu que la cité de Hull est reconnue comme l'entrée des comtés de Hull, Gatineau, Papineau et Labelle et qu'au point de vue communication pour secours en cas d'accidents, soit pour services médicaux, hôpital, ambulance, l'on s'adresse aux institutions et établissements de la cité de Hull;

Attendu que les procédures judiciaires pour infractions aux lois provinciales de circulation sont entendues au Palais de Justice de Hull;

Attendu que la population de la cité de Hull verrait d'un bon oeil l'établissement de ce bureau de circulation dans notre cité.

Il est proposé par l'échevin R. Gratton, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que ce conseil de ville, tout en appréciant les bonnes intentions du gouvernement, désire soumettre à l'honorable Ministre de la Voirie et au Gouvernement provincial que ce bureau de circulation devrait être établi dans la cité de Hull et que, de plus, un citoyen de Hull qualifié pour remplir la position et connaissant bien le district devrait être en charge de ce bureau.

Que copie de la présente résolution soit envoyée à l'honorable L. A. Taschereau, premier ministre de la province, à l'honorable Ministre de la voirie et au député du comté de Hull.

Adopté.

22. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que l'Ingénieur de la cité soit autorisé de faire l'achat des articles mentionnés sur sa réquisition Nos. 17, 18, 19 s'élevant à la somme de \$426.34, à être prise à même les appropriations de son département. Avis de motion à cet effet a été donné le 31 juillet 1934.

Adopté.

23. Proposé par l'échevin J. Laverdure, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que permission soit accordée au Club Ernest Lapointe de tenir une kermesse sur le terrain à l'extrémité sur de la rue Principale, près de l'Hôtel Standish Hall, durant le cours du mois d'août à la condition que 25% des recettes nettes soit versé à la Société de Bienfaisance de Hull.

Adopté.

24. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin Z. Boucher:

Qu'une offre de \$16.25 soit faite à M. Wilfrid Pichette, 66 rue Vaudreuil, en règlement final de sa réclamation contre la cité, sans préjudice aux droits de cette dernière, et que le Trésorier de la Cité soit autorisé à payer ce montant sur acceptation de cette offre.

Adopté.

25. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin A. Desjardins:

Qu'une somme de \$15.37 soit offerte à M. Antoine Rattey, en règlement final de sa réclamation contre la cité, sans préjudice aux droits de cette dernière, et que le trésorier de la cité soit autorisé à en faire le paiement.

Adopté.

26. Proposé par l'échevin M. Galipeau, secondé par l'échevin F. Tremblay:

Que le service des vidanges soit divisé en deux sections, savoir: M. Eugène Therrien continuant à faire l'enlèvement des animaux morts aux mêmes conditions que dans le passé, et que M. Adrien Ferland continue à faire le travail du nettoyage des fosses d'aisance, aux mêmes conditions que depuis les deux derniers mois et ce sous les ordres de l'inspecteur du département de Santé, M. Bourgeois.

Proposé en amendement par l'échevin A. Morin, secondé par l'échevin R. Gratton:

Que la question du service des vidanges soit renvoyée à la prochaine assemblée pour rapport des comités.

La motion principale ainsi que l'amendement sont déclarés hors d'ordre par Son Honneur le Maire.

27. Proposé par l'échevin H. Gauthier, secondé par l'échevin J. Laverdure:

Que permis soit accordé à M. St. Denis de construire un escalier attenant à l'extérieur de sa propriété angle des rues Maisonneuve et Victoria. Cet escalier étant placé en dedans du trottoir et ne devant aucunement nuire à la circulation des piétons et en plus M. St. Denis devra sur un avis de 24 heures enlever cet escalier, suivant les désirs et exigences du conseil. M. St. Denis devra assumer toute responsabilité en rapport avec l'érection et l'entretien du dit escalier.

Proposé en amendement par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin R. Gratton:

Que la résolution accordant la permission à M. St. Denis d'ériger un escalier à l'extérieur de sa propriété soit laissée sur la table jusqu'à ce qu'un règlement de construction soit adopté.

Pour l'amendement: les échevins Tremblay, Baker, Bilodeau, Pelletier, Gratton. 5.

Contre: les échevins Laramée, Morin, Boucher, Beauchamp, Dagenais, Laverdure, Gauthier, Desjardins, Galipeau. 9.

L'amendement est perdu et la motion principale remportée sur même division.

28. Proposé par l'échevin E. Dagenais, secondé par l'échevin A. Beauchamp:

Que permission soit accordée à M. C. Charbonneau de faire l'installation de trois réservoirs à gasoline d'une capacité de 500 gallons chacun au numéro civique 103 rue St. Laurent conformément aux prescriptions du règlement No. 309 de la cité. Cette installation devra être faite sous la surveillance et suivant l'approbation du Chef du département des incendies et de l'Ingénieur de la cité. La dite permission ne sera valable qu'en auant que la taxe d'affaires aura été préalablement payée par les intéressées.

Adopté.

29. Proposé par l'échevin R. Gratton, secondé par l'échevin Z. Boucher:

Que les deux lettres au feuilleton du 6 courant, portant les numéros 6110 et 6111, soient référées à l'Ingénieur de la cité pour rapport. Ces lettres étant des demandes faites par M. J. O. Gagnon relativement à l'égoût et au trottoir de la rue Frontenac.

Adopté.

30. Proposé par l'échevin Z. Boucher, secondé par l'échevin R. Gratton:

Que la lettre de MM. Foran & Foran, No. 6144 au feuilleton du 6 courant, soit référée au Trésorier de la cité pour vérification du montant de \$156.00 avec le montant déjà offert par la ville et faire rapport.

Adopté.

31. Proposé par l'échevin F. Tremblay, secondé par l'échevin J. Baker:

Qu'un montant de \$600.00 soit offert à M. Léo Labelle en règlement final de sa réclamation contre la cité sans préjudice aux droits de cette dernière.

Adopté.

L'échevin E. Pelletier dissident.

32. Attendu qu'il a fallu modifier le plan se rapportant au prolongement de la rue Chénier afin d'éviter des expropriations de maisons,

Il est proposé par l'échevin A. Beauchamp, secondé par l'échevin J. Baker:

Que les noms de messieurs Napoléon St. Denis et Joseph Montreuil soient substituer à ceux de Dame R. Diotte et Melle Christine Durocher mentionnées dans la résolution du 3 juillet 1934.

Adopté.

33. Proposé par l'échevin E. Pelletier, secondé par l'échevin J. A. Morin:

Que ce conseil offre à M. Charles Lanthier de faire le peinturage des appareils à incendies pour le prix de \$275.00, suivant les spécifications fournies par le chef.

Adopté.

34. Proposé par l'échevin Z. Boucher, secondé par l'échevin Gratton:

Que la soumission de Charron-Ménard pour la fourniture de 150 lampes de rues, marque Westinghouse, 400 watts 6.6 en série à 1.66 net chacune soit acceptée comme étant la plus basse soumission.

Adopté.

35. Proposé par l'échevin J. Laverdure, secondé par l'échevin G. Bilodeau:

Que la soumission de Soublière-Lepage Ltée pour la fourniture de 500 pieds de boyaux de 2½ pouces de la marque Dunlop Hercules Redflex à \$1.15 le pied soit acceptée.

Proposé en amendement par l'échevin R. Gratton, secondé par l'échevin Z. Boucher:

Que la soumission de Charron-Ménard pour la fourniture de 500 pieds de boyaux de 2½ pouces de la marque Dunlop Hercules Redflex à \$1.15 le pied soit acceptée.

Pour l'amendement:— les échevins Tremblay, Baker, Laramee, Morin, Pelletier, Boucher, Gratton, Dagenais, Desjardins, Gailpeau.

Contre:— les échevins Bilodeau, Beauchamp, Laverdure, Gauthier.

L'amendement est remporté et la motion principale perdue sur même division.

36. Proposé par l'échevin J. Laverdure, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que la soumission de Bob-Morris Cap Company pour 9 casquettes de pompiers à \$1.45 chacune et 4 casquettes pour officiers à 1.65 chacune soit acceptée comme étant la plus basse soumission.

Adopté.

37. Proposé par l'échevin J. Laverdure, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que la soumission de Damien Caron pour 7 tuniques croisées, 22 tuniques "simple breast" et 35 paires de pantalons, sergé No. 196, 2 onces, au prix de \$612.87 incluant la taxe soit acceptée comme étant la plus basse soumission.

Adopté.

38. Proposé par l'échevin J. Laverdure, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que la soumission de P. Leroux pour 35 paires de chaussures pour les hommes du département des incendies à raison de \$5.00 la paire soit acceptée.

Adopté.

39. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin F. Tremblay:

Que le Greffier soit autorisé de commander huit couverts pour feuilles mobiles à l'usage du département de l'Évaluateur, au prix de \$32.80.

Adopté.

40. Que ce conseil accepte de donner une option de 30 jours à la Banque Provinciale du Canada pour l'achat de \$225,000.00 de débentures de la cité de Hull à \$96.25 et les intérêts accrus, suivant les échéances du règlement 317 autorisant la dite émission. La

Banque Provinciale du Canada pourra prendre livraison de ces obligations par tranches au prix convenu pendant la durée de la présente option.

Adopté.

41. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que la lettre de William-Thomas Limited (No. 6287) soit référée à l'Avisseur Légal pour rapport au conseil.

Adopté.

42. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin J. Baker:

Que l'Ingénieur et l'Évaluateur de la cité soient priés de préparer un rapport au sujet de l'expropriation des terrains pour l'ouverture de la rue Davies, telle que demandée par M. A. J. Desfossés et autres.

Adopté.

43. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que le Greffier de la cité soit autorisé d'aviser l'honorable Premier Ministre de la province que la cité de Hull prévoit une dépense de \$254,000.00 du 1er août 1934 au 31 mars 1935 pour secours à être accordés et distribués aux familles nécessiteuses. Cette information est en réponse à la lettre qu'adressait l'Honorable L. A. Taschereau à Son Honneur le Maire le 1er août dernier.

Adopté.

44. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin G. Bilodeau:

Que la soumission de Roméo Loyer pour la fourniture de la gasoline Marathon Blue au prix de \$0.17½ le gallon plus la taxe et celle de la Station de Service Papineau pour les huiles à moteur et les graisses soient acceptées.

Proposé en amendement par l'échevin A. Desjardins, secondé par l'échevin M. Galipeau:

Que la soumission de A. Champagne pour la fourniture de la gasoline, au prix de \$0.171½ le gallon plus la taxe et celle de la Station de Service Papineau pour les huiles à moteur et les graisses soient acceptées.

Proposé en sous-amendement par l'échevin H. Gauthier, secondé par l'échevin J. Laverdure:

Que la soumission de J. B. Jacques pour la fourniture de la gasoline au prix de \$0.171½ le gallon plus la taxe et celle de la Station de Service Papineau pour les huiles à moteur et les graisses soient acceptées.

45. Proposé par l'échevin Z. Boucher, secondé par l'échevin E. Pelletier:

Est-ce que la motion principale sera mise aux voix?

Pour: les échevins Tremblay, Baker, Laramée, Bilodeau, Morin, Pelletier, Boucher, Gratton, Beauchamp, Dagenais. 10.

Contre: les échevins Laverdure, Gauthier, Desjardins, Galipeau. 4.

La question au préalable étant remportée le vote suivant est enregistrée sur la motion principale.

Pour la motion principale: les échevins Tremblay, Baker, Laramée, Bilodeau, Morin, Pelletier, Boucher, Gratton, Beauchamp, Dagenais. 10.

Contre: les échevins Laverdure, Gauthier, Desjardins, Galipeau. 4.

La motion principale est remportée.

HULL le 31 juillet 1934

Je, soussigné, donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée je proposerai que l'Ingénieur de la cité soit autorisé de faire l'achat des articles mentionnés sur sa réquisition Nos. 17, 18, 19 s'élevant à la somme de \$426.34 à être chargée à même les appropriations de son département.

(Signé) J. A. MORIN,

Echevin

Ajournement sine die.



CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
CITE DE HULL
District de Hull

No. 116

SEANCE DU 22 AGUT 1934

A une assemblée spéciale du conseil de la cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances en l'Hôtel de Ville de la dite cité, à huit heures du soir, mercredi le 22 aout 1934, à laquelle sont présents:— Son Honneur le Maire Théodore Lambert au fauteuil, et les échevins F. Tremblay, J. Baker, E. Laramée, E. Pelletier, Z. Boucher, R. Gratton, A. Beauchamp, E. Dagenais, J. Laverdure, et M. Galipeau formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire.

L'avis de convocation de la dite assemblée ainsi que le certificat de la signification d'icelui sont lus et déposés sur la table.

Les échevins A. Desjardins, M. Morin, G. Bilodeau et H. Gauthier prennent leurs sièges.

1. Attendu que le comité du conseil de la cité de Hull n'a pas réussi à s'entendre avec le comité du conseil de la cité d'Ottawa au sujet des licences imposées par la dite cité d'Ottawa aux marchands de Hull,

Il est proposé par l'échevin Z. Boucher, secondé par l'échevin J. Baker:

Que le dit comité s'occupe de rencontrer le conseil municipal de la cité d'Ottawa en rapport avec cette question et que les membres du conseil municipal de Hull se joignent à ce comité pour cette entrevue.

Adopté.

2. Proposé par l'échevin F. Tremblay, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que l'aviseur légal soit autorisé de préparer un règlement pour amender les règlements Nos. 299 et 316 concernant les taxes d'affaires et licences dans la cité de Hull à l'effet d'imposer certaines taxes d'affaires et licences aux non-résidents de la province de Québec faisant affaires dans la cité de Hull.

Adopté.

3. Proposé par l'échevin Z. Boucher, secondé par l'échevin F. Tremblay:

Que l'aviseur légal soit autorisé de préparer un règlement concernant l'enregistrement, dont le coût sera de \$1.00 par année, et de la circulation des bicycles dans la cité de Hull.

Adopté.

Ajournement sine die.



CANADA }
PROVINCE DE QUEBEC } CITE DE HULL.
District de Hull.

No. 7

SEANCE DU 4 SEPTEMBRE 1934

A une assemblée régulière du conseil de la cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances en l'Hôtel de Ville de la dite cité, à huit heures du soir, mardi le 4 septembre 1934, à laquelle sont présents:— Son Honneur le Maire Théodore Lambert, au fauteuil, et les échevins J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, E. Pelletier, Z. Boucher, R. Gratton, A. Beauchamp, E. Dagenais, J. Laverdure, H. Gauthier, et M. Galipeau, formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire:

1. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin R. Gratton:

Que les communications qui viennent d'être lues soient renvoyées à leurs comités respectifs, moins celles de: Alexis Guilbault, 40 rue Reboul; M. Tomaro; Joseph Caron; Ls. de G. Raby; Lorenzô Arbique, 28 rue Walker; L'honorable L. A. Taschereau; Producers Dairy Limited; Association Canadienne des Bonnes Routes; Les honorables J. E. Perrault et L. A. Taschereau et le député Aimé Guertin, re Bureau de Circulation; Alexandre Taché; "La Presse" de Montréal; L'Officier en Loi du Département des Affaires municipales; Ministère de la Colonisation de Québec; Roméo Laroche, 59 rue Papineau; Hull Electric Company; Harry Flynn, 33 rue Montcalm.

Adopté.

Son Honneur le Maire laisse le fauteuil et y est remplacé par le maire suppléant Edmond Laramée.

4ième RAPPORT DU COMITE DES FINANCES

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Finances dûment assemblé en chambre, mardi le 28 août 1934, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin G. Bilodeau, président, Son Honneur le Maire suppléant Edmond Laramée, et les échevins F. Tremblay, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, E. Pelletier, Z. Boucher, R. Gratton, A. Beauchamp, E. Dagenais, J. Laverdure, H. Gauthier, A. Desjardins et M. Galipeau.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

1	A. A. Laflamme	(Papeterie)	\$281.76
2	P. Larocque	"	28.00
3	Kelly & Leduc	"	4.76
4	Le Progrès de Hull	"	161.87
5	Soublière & Lepage	"	.15
6	D. Gestetner	"	5.85
7	Canadian Charts Supplies	"	20.40
8	J. M. Hill	"	1.00
9	G. E. Gauvin & Fils	"	11.66
10	G. E. Gauvin & Fils	"	29.68
11	Financial Post	"	5.00
12	Gatineau Power Cie	(Marché)	1.00
13	Soublière & Lepage	(Hotel-de-Ville)	4.10
14	Limoges & Frères	"	18.55
15	J. Charbonneau	"	8.30
16	M. Galipeau	"	7.00
17	Larose Nelson	(Asiles)	14.50
18	Soublière & Lepage	(Secours Directs)	.58
19	P. D'Aoust & Cie	"	45.00
20	Gatineau Power Cie	"	4.80
21	Underwood Elliott Fisher	(Evalueateur)	3.00
22	Soublière & Lepage	"	1.88

SALAIRES Paies Nos. 14-15-16 (Août 1934)

Secours Directs \$415.00

Que le rapport du Greffier, en date du 21 août 1934, concernant l'item "papeterie" soit approuvé et que le Trésorier de la Cité soit autorisé de faire dans ses livres les transports y mentionnés.

Que le rapport de l'évaluateur, en date du 28 août 1934, concernant certains changements au rôle d'évaluation soit approuvé.

G. Bilodeau, Président
R. Gratton
E. Pelletier
Ad. Beauchamp
Ed. Laramée

Z. Boucher
H. Gauthier
M. Galipeau
J. A. Morin

RAPPORT DU COMITE DES FINANCES (28 aout 1934)
RESUME DES COMPTES ANNEXES
ASSISTANCE PUBLIQUE (Secours Directs)

(Distribution faite par le comité de l'aide aux nécessiteux de la Cité de Hull)

SECOURS DIRECTS

Réclamation additionnelle pour le mois d'Avril 1933	\$3.75
Réclamation additionnelle pour le mois de nov. 193340
Réclamation additionnelle pour le mois de mai 1933	1.00
Réclamation additionnelle pour le mois de déc. 1933.....	5.23
Réclamation additionnelle pour le mois de janvier 1934	5.12
Réclamation additionnelle pour le mois de fév. 1934.....	6.15
Réclamation additionnelle pour le mois de mars 1934	21.67
Réclamation additionnelle pour le mois d'avril 1934	82.44
Réclamation additionnelle pour le mois de mai 1934.....	136.13
Réclamation additionnelle pour le mois juin 1934	2460.45
Réclamation pour le mois de juillet 1934	17,821.33
	<hr/>
Total	\$20,543.67

ALLOCATION POUR ABRI

Juillet 1934	3726.63
	<hr/>
	\$24,270.30
Réclamation additionnelle avril 1933	
Boland C., Boucher	3.75

Réclamation additionnelle mai 1933

Boland C., Boucher 1.00

Réclamation additionnelle Novembre 1933

Tellier Armand, Bois 4.40

Réclamation additionnelle décembre 1933

Charbonneau Jos., Epicier 5.23

Réclamation additionnelle Janvier 1934

Bélair J. C., Magasin de fer 1.12

Carrière M., Marchandises Sèches 4.00

Total **5.12**

Réclamation additionnelle Février 1934

Patry B., Marchand chaussures 3.25

Bélair J. C., Magasin de fer 1.65

M. Carrière, Marchandises Sèches 1.25

Total **6.15**

Réclamation additionnelle Mars 1934

Bélair J. C., Magasin de fer56

Pichard M., Epicier 21.12

Total **21.67**

Réclamation additionnelle Avril 1934

Bélair J. C., Magasin de fer 84

Boucher Oscar, Marchand de bois 51.75

Patry B., Marchand de Chaussures 2.50

Leblanc Ludger, Boulanger 23.75

Ed. Laramée & Cie, Epicier et Boucher 3.60

Total **82.44**

Détails:

Nourriture \$27.35

Vêtements 2.50

Chauffage 52.59

82.44

Réclamation additionnelle Mai 1934

Bélaïr J. C., Magasin de fer84
Patry B., Marchand de Chaussures	50.00
Leroux Philias, Marchand de Chaussures	2.50
Laiterie de Hull Laiterie	4.03
Proulx Andrée Ltée, Boulanger	48.66
Leblanc Ludger, Boulanger	29.60
Lambert O. D., Boucher50

Total	136.13
--------------	---------------

Détails:

Nourriture	\$82.79
Vêtements	52.50
Chauffage84

136.13

Réclamation additionnelle Juin 1934

Miron Z., Magasin de fer	\$4.04
Charest Melle Amélia, Marchandises Sèches	3.25
Bertrand Isidore & Cie, Epicier	3.48
Beaudin Albert, Epicier	5.64
Pichard M., Epicier	38.92
Sarazin E., Epicier	24.40
Bélaïr J. C., Magasin de fer56
Arvisais Lucien, Marchand de bois	2.50
Petit Nap., Marchand de bois	48.00
Charette J. B., Marchand de bois	12.50
Laurin Mde F. X., Marchandises Sèches	7.50
Ducharme & Fils, Marchands de chaussures	25.00
Leroux Philias, Marchand de chaussures	7.50
Raymond A. L., Epicier & Boucher	704.30
Laiterie Fleur de Lis, Laiterie	6.04
Gratton Albert, Epicier et Boucher	20.40
St-Martin Donat, Epicier	118.97
Laiterie de Hull, Laiterie	670.75
Gauthier Edmond, Epicier et Boucher	35.43
Montreuil Eugène, Boulanger72
Laffèche A., Epicier et Boucher	16.74

Proulx André Ltée, Boulanger	546.06
Dunnighan Mde T., Epicier	38.00
Labelle A. D., Epicier	28.68
Philion P., Laiterie	88
Piché Mastai, Boulanger	36
Sabourin A., Boulanger	48
Lebdane Ludger, Boulanger	37.50
Lambert O. D., Boucher	17.50
Laverdure M. J., Epicier	34.35
	<hr/>
	\$2,460.45

Détails:

Nourriture	\$2349.60
Vêtements	43.25
Chauffage	67.60

\$2,460.45

Réclamation pour le mois de Juillet 1934

Soulière & Lepage, Magasin de fer	\$2.08
Arvisais Wilfrid, Marchand de bois	277.50
Dupuis H. P., Marchand de bois	237.50
Arvisais Lucien, Marchand de bois	280.00
Petit Nap., Marchand de bois	80.00
Chârette J. B., Marchand de bois	510.00
Bélaïr J. C., Magasin de fer	56
Z. Miron, Magasin de fer	4.04
Groulx Jos., Cordonnier	1.75
Groulx Emile, Cordonnier	8.30
Binet E., Marchand de chaussures	2.50
Mary Melle Shea, Marchand de Chaussures	20.00
Mde F. X. Laurin, Marchandises Sèches	5.00
Ducharme & Fils I., Marchands de Chaussures	17.50
Loyer Arthur, Marchand de Chaussures	17.50
Leroux Philias, Marchand de chaussures	7.50
Couture & Frères, Cordonniers	4.25
Raymond A. L., Epicier & Boucher	3,064.69
Laiterie Fleur de Lis, Laiterie	523.36
Dompierre & Frères, Boulangers	329.10
Sauvé F., Epicier	81.76

Charbonneau L. A., Epicier & Boucher	765.82
St. Arnault X., Epicier	40.65
Desloges Adélar, Epicier & Boucher	58.36
Vallières J. B., Epicier	25.95
Cousineau A. D., Epicier	25.60
Talbot E., Boucher	166.97
Monette H., Boucher	27.10
Lafrance Louis, Boucher	117.18
St-Martin Donat, Epicier	179.56
Bélangier O. E., Epicier	95.81
Lafèche Z., Epicier	187.07
Monette Gédéon, Epicier et Boucher	3,172.16
Gauthier Ed., Epicier & Boucher	873.14
Montreuil Eugène, Boulanger	306.92
Lafèche A., Epicier et Boucher	345.74
Lemieux & Dompierre, Epiciers	432.06
Proulx André Ltée, Boulanger	491.10
Lambert Oscar, Boucher	69.94
Gagné Eugène, Epicier	84.31
Lévesque Emile, Boulanger	139.49
Bélangier M., Epicier	35.70
Lemieux Emile, Boucher	31.35
Dunnighan Mde T., Epicier	34.03
Labelle A. D., Boucher	32.00
Piché Mastai, Boulanger	32.04
Sabourin A., Boulanger	220.02
Vadeboncoeur E., Epicier	113.96
Lesage Cyprien, Epicier	142.61
Romanuck Mike, Epicier	26.75
Labelle Albert, Epicier	18.70
Rousselle Emile, Epicier	53.74
Savard Adélar, Epicier	28.57
Soulière Lorenzo, Epicier	38.96
Laramée Edmond & Cie, Epicier et Boucher	2,130.14
Chatelain A., Epicier	404.92
Lambert O. D., Boucher	21.25
Labelle Jos., Boucher & Epicier	36.76
Patry B., Marchand de Chaussures	2.50

Royer Georges, Marchandises Sèches	10.00
Bertrand Isidore & Cie, Epicier	212.50
Monette J. H., Boucher	129.77
Lafrance Joseph Mde, Epicier	37.52
Robillard A., Boucher	17.75
Béaudin A., Epicier	5.76
Laiterie de Hull, Laiterie	743.58
Monfils J. B., Epicier	36.78
Pichard Marie, Epicier	28.34
Pichard François, Epicier	17.54
Leblanc L., Boulanger	47.05
Laverdure M. J., Epicier	39.16
Sarazin E., Epicier	11.76
	<hr/>
Total	\$17,821.33

Détails:

Nourriture	\$16,332.85
Vêtements	96.80
Chauffage	1,391.68
	<hr/>
	\$17,821.33

Montant distribué durant le mois de juillet 1934 aux nécessiteux

Nourriture	\$16,334.58	Chefs	905
Vêtements	99.17	Dépendants	3875
Chauffage	1,429.60	Seules	70
	<hr/>		<hr/>
	\$17,863.35		4850

le 21 Aout 1934

A Son Honneur le Maire,
Messieurs les Echevins.

Messieurs:—

Veuillez autoriser le Trésorier de la Cité à créditer l'item "Papeterie" de la somme de \$591.09 et débiter les départements suivants:—

Du Trésorier	\$368.41
De l'Ingénieur	7.53
Du Greffier	67.17
De L'Évaluateur	36.25
Du Feu50
De la Police	12.72
De Lumière et Alarme75
Comité de l'aide aux nécessiteux	17.79
	<hr/>
	\$591.09

D'après nos livres nous avons en mains un stock de \$256.38.

Votre bien dévoué,

H. LEON LEBLANC,
Greffier.

HULL, 28 août 1934

Rapport No. 8

Monsieur le Maire,
Messieurs les Echevins.

Messieurs:

Ci-suit une liste de changements au rôle, tel que demandé par les propriétaires.

QUARTIER 1A

- 2244 Substituer Madame Alex Lavigne (423 Cooper, Ottawa) à Gougeon Frédéric et W. A. Cole pour 81 rue Amherst.
- 2326 Substituer Madame Alex Lavigne à Melle Emilia Gougeon.
- 4255 Substituer Mrs. Patrick Stapleton à Domina Larose, pour 24 rue Demontigny.
- 2318-19 Inscrire Eugène Guay comme occupant par bail conditionnel.
- 2958 Inscrire Jean-Bte Nadon comme occupant par bail conditionnel.
- 2332 Substituer Dame Arthur Vézina à Arthur Vézina.

QUARTIER No. 2

- 5604 Substituer Alphée Bertrand à Joseph Benoît.
5362 Substituer René Piché à Albert Forget.
5358 Substituer Mrs. James Ramsay à James Ramsay.
5346 Substituer J. B. Pharand à Vve François Xavier Riel
et inscrire Hermas Deslauriers comme occupant par bail condi-
tionnel.
5231 Substituer cadastre S. 203 à H. 203.

QUARTIER No. 3

- 6233 Substituer Jack Slobodian à Fred C. McLean.

QUARTIER No. 3A

- 7067 Substituer Numéro civique 107 à 105 et substituer
cadastre 9-38 à 9-39.
7068 Substituer numéro civique 105 à 107 et substituer
cadastre 9-39 à 9-38.
7007 Substituer cadastre 250 à 350.
7190 Inscrire Bélanger Oscar, seul propriétaire.
Substituer 7067 à 7068 pour Watson Albert.
Substituer 7068 à 7067 pour Paquette Arthur.

QUARTIER No. 4

- 8311 Substituer Vve Hormidas Chartrand à Hormidas Char-
trand et inscrire Chatillon Oswald comme occupant par bail con-
ditionnel.
8221 Substituer M. J. Emile Leblanc à Hector Leblanc.
8500 Substituer Arthur St-Cyr à Joseph Massia comme oc-
cupant par bail conditionnel.
8272 Substituer Dame Vve Alexis Dumont à Alexis Dumont.
8048 Substituer Fontaine Gaston à Pierre Madore et inscrire
Thibault J. A., comme occupant par bail conditionnel.
8374 Inscrire Hector Poitras comme occupant par bail con-
ditionnel.

QUARTIER No. 5

- 9072½ Inscrire Fortunat Cyr pour 26' sur la rue Kent pour
améliorations locales et 81' sur la rue St-Bernard pour ½ nord
lot 446 avec \$275.00 d'évaluation.

9072 Retrancher \$275.00 d'évaluation à Léo Savard ainsi que 26' sur la rue Kent et 81' sur la rue St-Bernard pour améliorations locales.

9567 Inscrire 5 services d'eau au lieu de 6 depuis mai 1934.

10010 Retrancher chevaux et taxe sur le bois pour 1932 et 1933.

10012 Substituer Thomas Ernest Guilbeault (Buckingham, Qué.) à Alexis Guilbeault.

9231 Substituer S. Edgar Dussault et J. Eugène Léonard à Lesage Nathalie.

Respectueusement soumis,

J. E. BEDARD,
Evalueur.

2. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin R. Gratton:

Que le 4ième rapport du comité des Finances qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

4ième RAPPORT DU COMITE DE FEU, LUMIERE ET ALARME A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Feu, Lumière et Alarme dûment assemblé en chambre, mardi le 28 août 1934, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin J. Laverdure, président, Son le Maire suppléant Edmond Laramée, et les échevins F. Tremblay, J. Baker, G. Bilodeau, A. Morin, E. Pelletier, Z. Boucher, R. Gratton, A. Beauchamp, E. Dagenais, J. Laverdure, H. Gauthier, A. Desjardins et M. Galipeau.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

DEPARTEMENT DU FEU

23	Bob-Morris Cap Cie	\$19.65
24	Charron & Ménard	575.00
25	Champagne A.	7.48
26	Bédard Maurice	1.25

27	Charron & Ménard	49.54
28	A. R. Farley	6.25
29	Dr. A Desrochers	12.00
30	J. O. Lafèche	.48
31	Geo. Montpetit & Fils	16.25
32	Miron Zéphir	12.48
33	Soublière & Lepage	1.55
34	St-Denis Service Station	19.57
35	Morris R. O.	.90
36	Jos. Pilon Ltée	140.75

DEPARTEMENT LUMIERE ET ALARME

37	Charron & Ménard	8.22
38	Thornton & Truman	.45
39	Gatineau Power Cie	2.50
40	Northern Electric	28.80
41	Marchand Electrical Cie	6.00
42	Northern Electric Cie	100.92
43	Département des Incendies	15.45
44	Northern Electric Cie	19.38

SALAIRES: Paies Nos. 14-15-16-17 (août 1934)

Département du feu	38.50
--------------------	-------

Que le chef du département des incendies soit autorisé de faire l'achat des articles suivants:— 1 helmet \$13.00, 3 gallons de polis à métal à \$1.70 le gallon, 25 livres de linges pour vadrouilles à \$0.25 la livre, 1 cric (jack) pour auto à \$5.00, 1 batterie \$15.00, 1 caisse de savon de toilette \$3.00, tels que demandés dans sa lettre du 28 août 1934.

J. Laverdure, Président
 E. Pelletier
 Ad. Beauchamp
 G. Bilodeau
 R. Gratton
 H. Gauthier

Ed. Laramée
 J. A. Morin
 E. Dagenais
 M. Galipeau
 Z. Boucher

3. Proposé par l'échevin J. Laverdure, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que le 4i^{ème} rapport du comité de Feu, Lumière et Alarme qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

4i^{ème} RAPPORT DU COMITE DE SANTE ET PARCS

A la Corporation de la Cité de Hull

Le comité de Santé et Parcs dûment assemblé en chambre, mardi le 28 août 1934, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin M. Galipeau, président, Son Honneur le Maire suppléant Edmond Laramée, et les échevins F. Tremblay, J. Baker, G. Bilodeau, A. Morin, E. Pelletier, Z. Boucher, R. Gratton, A. Beauchamp, E. Dagenais, J. Laverdure, H. Gauthier, A. Desjardins et M. Galipeau.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

45	Hull Medical Hall (Assistance Publique)	\$18.20
46	Picard Romuald "	39.10
47	M. Emond "	48.00
48	Thérien Eug. (Santé) "	7.50
49	Isabelle Dr. J. (Santé) "	667.50
50	Soublière & Lepage (Parc) "	2.33
51	The Nichols Chemical Cie	(Chlorination)	1117.38
	Note de Crédit	709.90

SALAIRES: Paies Nos. 14-15-16-17 (Aout 1934)

Parcs \$4.00

M. Galipeau, Président.	H. Gauthier
R. Gratton	Ed. Laramée
E. Pelletier	Z. Boucher
J. Laverdure	G. Bilodeau
Ad. Beauchamp	J. A. Morin

4. Proposé par l'échevin M. Galipeau, secondé par l'échevin A. Beauchamp:

Que le 4i^{ème} rapport du comité de Santé et Parcs qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

4ième RAPPORT DU COMITE DE POLICE

A la Corporation de la Cité de Hull

Le comité de Police dûment assemblé en chambre, mardi le 28 août 1934, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin Zénon Boucher, président, Son Honneur le Maire suppléant Edmond Laramée, et les échevins F. Tremblay, J. Baker, G. Bilodeau, A. Morin, E. Pelletier, Z. Boucher, R. Gratton, A. Beauchamp, E. Dagenais, J. Laverdure, H. Gauthier, A. Desjardins et M. Galipeau.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

52	Thornton & Truman	\$2.60
53	Normand Albert	40.00
54	Limoges & Frères	33.39
55	Morris R. O.	97.59
56	Garage J. Baillet	1.50
57	Campbell Motors Ltd.	.83
58	Caisse Police	13.37
59	Woods Manufacturing Cie	13.50
60	Département des Incendies	53.95
61	Rochon Service Station	17.69
62	Charron & Ménard	1.58
63	Thérien Eug. (Santé)	50.00

SALAIRES: Paies Nos. 14-15-16-17 (août 1934)

Police \$4.40

Z. Boucher, président	H. Gauthier
R. Gratton	Ed. Laramée
E. Pelletier	E. Dagenais
J. Laverdure	G. Bilodeau
Ad. Beauchamp	J. A. Morin
	M. Galipeau

5. Proposé par l'échevin Z. Boucher, secondé par l'échevin R. Gratton:

Que le 4ième rapport du comité de Police qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

4ième RAPPORT DU COMITE DE RUES ET AMELIORATIONS

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Rues et Améliorations dûment assemblé en chambre, mardi le 28 août 1934, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin J. A. Morin, président, Son Honneur le Maire suppléant Edmond Laramée, et les échevins F. Tremblay, J. Baker, G. Bilo-deau, A. Morin, E. Pelletier, Z. Boucher, R. Gratton, A. Beauchamp, E. Dagenais, J. Laverdure, H. Gauthier, A. Desjardins et M. Gailpeau.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

64	Pritchard Andrews Co.	\$1.50
65	Paquin Motors Ltd.	4.75
66	Hull Coal Cie	49.27
67	Morris R. O.	75.33
68	Choquette E.	2.85
69	Crabtree Ltd.	18.57
70	Canadian Pacific Ry	68.28
71	Wright Brothers Supply Ltd.	43.00
72	Farley & Cassels	92.00
73	J. N. Allaire	6.50
74	A. Champagne	27.75
75	Charron & Ménard	57.24
76	Tremblay Nap.	133.09
77	Laurentian Stone Cie	190.36
78	Département des Incendies	139.48
79	Boily Shoe Repairs	12.00
80	Maryland Casualty Cie	543.34

SALAIRES: Paies Nos. 14-15-16-17 (aout 1934)

Rues	\$399.00
Egouts	137.00
Trottoirs	60.15
Rues Pavées	403.60

Compensation 67.20

J. A. Morin, Président	E. Dagenais
R. Gratton	Ed. Laramée
E. Pelletier	Z. Boucher
J. Laverdure	G. Bilodeau
Ad. Beauchamp	M. Galipeau
H. Gauthier	

HULL, aout le 28, 1934.

Monsieur Jos. Raymond, Trésorier.

Cité de Hull, P.Q.

Monsieur:—

Veuillez créditer le compte de Magasin pour le montant de \$2,085.41 et débiter les comptes ci-dessous énumérés.

AQUEDUC

Réparations de Services	74.26
Bornes Fontaines	82.75
Tuyaux Principaux	42.71
Services Neufs	9.60
Neige	14.85
Château d'eau	179.15

\$403.32

CORPORATION

Rues	638.55
Egoûts	20.92
Trottoirs	46.47
Rues Pavées	352.84
Ingénieur	47.56
Magasin Stock	387.89
Bureau de Santé	20.96
Lumière60
Assistance Publique06
Magasin Dépense	5.96
Barrières	68.28

91	Gatineau Power Cie	164.87
92	Neptune National Meters Ltd.	42.51
93	Thos. Lawson & Son	34.34
94	Garage J. Baillot	8.10
95	Poste de Service Papineau	57.06
96	Langelier Ltée	28.80

SALAIRES: Paies Nos. 14-15-16-17 (Aout 1934)

Réparations de services	\$233.30
Bornes Fontaines	60.35
Tuyaux Principaux	21.05
Services Neufs	2.90

Ad. Beauchamp, Président	H. Gauthier
R. Gratton	Ed. Laramée
J. A. Morin	Z. Boucher
E. Pelletier	G. Bilodeau
J. Laverdure	M. Galipeau

7. Proposé par l'échevin A. Beauchamp, secondé par l'échevin E. Dagenais:

Que le 4ième rapport du comité de l'Aqueduc qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

8. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin G. Bilodeau:

Que l'aviseur légal soit autorisé de produire une défense au nom de la cité de Hull dans la cause de Dame Béatrice Read épouse de Walter H. Prowse vs Cité de Hull, bref No. 4918 au montant de \$10,000.00.

Adopté.

9. Considérant que l'Évaluateur, dans son rapport en date du 12 mars 1934, recommande au conseil l'achat d'une partie du terrain appartenant à la compagnie Northern Life Assurance Company of Canada en vue du redressement de la rue Principale,

Il est proposé par l'échevin Z. Boucher, secondé par l'échevin R. Gratton:

Que Son Honneur le Maire et le Greffier soient autorisés à signer un acte, à être préparé par le notaire H. Desrosiers, pour l'achat d'une partie du terrain de la Northern Life Assurance Company of Canada pour le prix de \$156.00 conformément au rapport de l'Évaluateur en date du 27 février 1934 et suivant la ligne de rue établie par un plan préparé par l'arpenteur S. E. Farley et annexé au dit rapport.

Adopté.

10. Proposé par l'échevin A. Morin, secondé par l'échevin E. Pelletier:

Que le rapport de l'Ingénieur de la cité en date du 28 août 1934, concernant les appropriations de son département soit approuvé et que le Trésorier de la cité soit autorisé à faire les entrées dans ses livres des transports y mentionnés.

Adopté.

11. Considérant que les propriétaires intéressés ont demandé à ce conseil de faire l'achat des terrains nécessaires à l'ouverture de la rue Davies, entre les rues Desjardins et Delorimier.

Il est proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin G. Bilodeau:

Que Son Honneur le Maire et le Greffier soient autorisés à signer des actes, à être préparés par le notaire H. Desrosiers, pour l'achat des terrains de M. A. J. Desfossés désignés comme étant les subdivisions 1112 et 1113 du bloc 255 et celui de M. F. X. Auger désigné comme étant la subdivision 35 du bloc 254 pour le prix basé sur l'évaluation municipale de ces lots et suivant le plan préparé par l'ingénieur de la cité pour déterminer l'expropriation des terrains à être faite pour l'ouverture de la dite rue.

Sur rapport du greffier que les contrats ont été signés que le Trésorier de la cité soit autorisé à créditer ces personnes du prix d'achat sur les taxes dues à la cité par leurs propriétés. Les sommes à cette fin devant être prises à même les appropriations pour imprévus.

Adopté.

12. **Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin J. Laverdure:**

Qu'une offre de \$56.25 soit faite à M. A. Chatelain en règlement final de sa réclamation contre la cité, sans préjudice aux droits de cette dernière. Sur acceptation de cette offre que le Trésorier soit autorisé à en faire le paiement.

Adopté.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC } CITE DE HULL
District de Hull.

A une assemblée régulière du conseil de la Cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances, à l'Hôtel de Ville de la dite Cité, à huit heures du soir, mardi le 4 septembre 1934, à laquelle assemblée sont présents:

Son Honneur le Pro-Maire Edmond Laramée au fauteuil, et les échevins J. Baker, G. Bilodeau, A. Morin, E. Pelletier, Z. Boucher, R. Gratton, A. Beauchamp, E. Dagenais, J. Laverdure, H. Gauthier, A. Desjardins et M. Galipeau, formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire.

Le Règlement suivant a été lu, proposé et adopté:

REGLEMENT No. 319

Concernant l'enregistrement des bicycles, bicyclettes, etc., et leur circulation dans les limites de la Cité.

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à une séance antérieure de ce Conseil:

IL EST EN CONSEQUENCE ordonné et décrété par le Conseil par règlement comme suit:

1. Personne, à l'exception des enfants agés de moins de dix ans, ne pourra se servir, dans les limites de la cité, d'un bicycle ou d'une bicyclette sans avoir au préalable obtenu un permis numéroté à cet effet et sans être porteur de tel permis en tout temps.

2. Ce permis devra être fixé sur le dit bicycle à l'endroit et la manière désignés par le chef de police de la cité, et aucun propriétaire ou conducteur de bicycle ne se servira d'aucun tel bicycle ni le fera servir avec aucun autre numéro que celui qui lui aura été livré par le département de police, ni le prêtera, échangera ou permettra à d'autres personnes de se servir de son numéro.

3. Le coût de tel permis est fixé à la somme de \$1.00.

4. Tel permis sera émis par le département de la police de la Cité;

5. Il est défendu à toute personne quelconque montée sur un bicycle, bicyclette ou autres véhicules de même nature:

- (A) De passer sur un trottoir;
- (B) De tourner au coin des rues à un train rapide;
- (C) De porter un enfant ou une autre personne avec soi;
- (D) D'aller à une vitesse excédant un train modéré;

6. Toute personne conduisant un bicycle, bicyclette ou autre véhicule de même nature, doit:

- (a) Avoir en tout temps le plein contrôle du véhicule par les pédales et les poignées;
- (b) En approchant du coin des rues, et y tournant sonner un cloche d'alarme;
- (c) Le soir, après le coucher du soleil, avoir une lampe rouge allumée ou un réflecteur attaché à l'avant et à l'arrière du véhicule;
- (d) Passer sur le côté droit du chemin;
- (e) Avertir par le son de la cloche d'alarme lorsqu'elle dépasse une autre personne ou voiture, et passer à gauche de telle personne ou voiture;

7. Lorsque plusieurs personnes, montées sur des bicycles ou autres véhicules comme ci-dessus dit, font route ensemble, dans les rues, elles ne doivent pas avancer plus que deux de front.

8. Les personnes conduisant des bicycles ou bicyclettes doivent aussi aux coins des rues ou existent des signaux d'arrêt, arrêter avant de traverser la dite rue;

9. Toute personne enfreignant aucune des dispositions du présent règlement, pourra être arrêtée sur le fait et le bicycle ou bicyclette dont elle se sert pourra être enlevé de sa possession et apporté à la station de police et détenu jusqu'à ce que cas ait été décidé par la Cour du Recorder;

10. Toute personne enfreignant aucune des dispositions du présent règlement sera passible d'une amende n'excédant pas \$20.00 et aux frais, et à défaut du paiement de la dite amende et des frais à un emprisonnement dans la prison commune du district, n'excédant pas trente jours;

11. Le présent règlement viendra en force et vigueur suivant la loi.

FAIT ET PASSE en la Cité de Hull, les jour et an cidessus.

THEO. LAMBERT,
Maire

H. LEON LEBLANC,
Greffier.

13. Proposé par l'échevin Z. Boucher, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que le règlement No. 319 concernant l'enregistrement des bicycles, bicyclettes, etc., et leur circulation dans les limites de la cité soit approuvé et que le Greffier soit autorisé de faire publier les avis requis par la loi.

Adopté.

Son Honneur le Maire reprend le fauteuil et le Maire suppléant reprend son siège d'échevin.

14. Proposé par l'échevin E. Pelletier, secondé par l'échevin J. Laverdure:

Que les minutes des assemblées des 6 et 22 août 1934, imprimées et distribuées aux membres du conseil, soient approuvées.

Adopté.

15. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que le Trésorier de la cité soit autorisé de payer la réclamation de M. Lorenzo Arbique, 28 rue Walker, au montant de \$3.00 pour

réparations à son bicycle, sans préjudice aux droits de la cité.

Adopté.

16. Proposé par l'échevin R. Gratton, secondé par l'échevin Z. Boucher:

Que le Greffier soit autorisé d'accuser réception de l'invitation de l'association Canadienne des Bonnes Routes faisant part que le conseil regrette qu'il est dans l'impossibilité de se faire représenter au congrès de cette année.

Adopté.

17. Proposé par l'échevin R. Gratton, secondé par l'échevin Z. Boucher:

Que le Greffier soit autorisé d'accuser réception de la demande de "La Presse" informant cette compagnie de publication que le conseil regrette qu'il n'est pas présentement en mesure de se rendre à leur demande.

Adopté.

18. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin J. Laverdure:

Que le Greffier soit autorisé de faire imprimer 25,000 formules de comptes à l'usage des fournisseurs des nécessiteux au coût de \$37.50 plus la taxe.

Adopté.

19. Proposé par l'échevin J. Laverdure, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que permission soit accordée à M. Louis de G. Raby d'installer trois réservoirs à gasoline de 500 gallons chacun sur sa propriété désignée comme étant les lots pt. 74, 75 et 58 du quartier 4, conformément aux prescriptions du règlement No. 309, sous la surveillance et suivant l'approbation du chef du département des incendies et de l'Ingénieur de la cité.

Adopté.

20. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin E. Pelletier:

Considérant que la cité de Hull a fait les dépenses ci-dessous pour secours directs distribués aux nécessiteux, savoir :

Secours directs pour le mois d'août 1934	\$15,938.88
Allocation pour abri, mois de juillet 1934.....	\$ 3,726.63
Total	<u>\$19,665.01</u>

Ce conseil prie le comité des secours directs de Québec de bien vouloir autoriser ces montants dépensés pour venir en aide à 864 chefs de familles avec 3668 dépendants et 58 personnes vivant seules, dont les noms apparaissent à la liste annexée à la présente résolution.

Adopté.

21. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin E. Pelletier:

Que l'Ingénieur de la cité et le Surintendant des travaux publics soient autorisés de faire faire les réparations nécessaires à la tour de l'édifice de l'Hotel de Ville, suivant le montant prévu dans les estimés de l'année à cet effet.

Adopté.

22. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin R. Gratton:

Que le Greffier soit prié et autorisé de recevoir copie, au nom de la cité, de toute requête présentée en vertu de la loi 24 George V, chapitre 71, pour éviter les frais de signification, lorsqu'il sera requis de le faire.

Adopté.

23. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin R. Gratton:

Que la lettre de l'Officier en loi du département des Affaires municipales de Québec, en date du 1er septembre 1934, (No. 6316) soit référée à l'Avisseur Légal de la cité pour rapport au conseil.

Adopté.

24. Proposé par l'échevin R. Gratton, secondé par l'échevin E. Pelletier:

Qu'un comité, composé des présidents des comités des Finances, Rues et Améliorations, Aqueduc et de l'Ingénieur de la Cité, soit autorisé de rencontrer le comité de l'Aide aux nécessiteux, afin de discuter l'emploi des journaliers travaillant sous la loi des secours.

Adopté.

25. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin R. Gratton:

Qu'une offre de \$60.00 soit faite à la Corporation of St. James Church en règlement final de leur réclamation contre la cité sans préjudice aux droits de cette dernière. Sur acceptation de cette offre que le Trésorier de la cité soit autorisé à en faire le paiement.

Adopté.

26. Proposé par l'échevin J. Laverdure, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que Son Honneur le Maire et le Greffier soient autorisés à signer un acte notarié vendant à M. Victor Bilodeau, la propriété connue et désignée comme étant la moitié sud du lot 61 avec les améliorations érigées sur le dit lot, dans le quartier 4, pour le même montant qu'elle a été adjugée à la cité lors de la vente par le shérif plus les intérêts à 6% à compter de la date de la dite vente jusqu'à ce jour. Cette vente devra être faite au comptant.

Adopté.

27. Proposé par l'échevin J. Laverdure, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que le Greffier soit autorisé de répondre à M. Tomaro que le conseil de la cité a accordé le contrat pour les habits des pompiers à une maison de Hull.

Adopté.

28. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin E. Pelletier:

Que l'Ingénieur de la cité soit autorisé de faire l'achat des articles mentionnés sur sa réquisition No. 20 s'élevant à la somme de \$291.70 à être chargée aux différentes appropriations de son

département. Avis de motion à cet effet a été donné lors de l'assemblée des comités le 28 août 1934.

Adopté.

29. Proposé par l'échevin R. Gratton, secondé par l'échevin G. Bilodeau:

Que Son Honneur le Maire soit chargé de continuer les démarches entreprises pour mener à bonne fin l'établissement du Bureau Provincial de circulation dans Hull.

Adopté.

30. Proposé par l'échevin J. Laverdure, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que ce conseil siège en comité général pour l'ouverture des soumissions pour le charbon.

Adopté.

31. Proposé par l'échevin J. Laverdure, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que ce conseil lève séance, rapporte progrès et procède aux affaires.

Adopté.

32. Proposé par l'échevin R. Gratton, secondé par l'échevin E. Pelletier:

Que la soumission de Hull Coal Company pour 165 tonnes ou plus de charbon $\frac{3}{4}$ Lump Steam à \$8.85 la tonne à être délivrées comme suit:— 37 tonnes au Poste No. 2, 33 tonnes au poste No. 3 et 95 tonnes au château d'eau, soit acceptée ainsi que celle de la maison Bélanger Frères et Cie Ltée pour 90 tonnes ou plus de Buckwheat American No. 1 à \$9.25 la tonne, Poste No. 1 et 45 tonnes ou plus de Welsh Buckwheat No. 1 pour l'Hôtel de Ville à \$11.10 la tonne. Ces soumissions étant les plus basses.

Adopté.

33. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin J. Laverdure:

Que la demande de M. Léo. Laroche, 59 rue Papineau, en rapport avec l'inondation de sa cave soit référée à l'Ingénieur pour rapport au conseil.

Adopté.

34. Proposé par l'échevin A. Beauchamp, second par l'échevin J. Baker:

Que permission soit accordée à M. Z. Miron, rue Dupont, de renouveler un réservoir à gasoline installé sur sa propriété, suivant les prescriptions du règlement No. 309 et sous la surveillance et suivant l'approbation du chef du département des Incendies et de l'Ingénieur de la cité.

Adopté.

Hull, le 28 août 1934.

Je, soussigné, donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée je proposerai que l'ingénieur de la cité soit autorisé de faire l'achat des articles mentionnés sur sa réquisition No. 20 s'élevant à la somme de \$291.70 à être chargée aux différentes appropriations de son département.

(Signé) J. A. MORIN, Echevin.

Hull, le 4 septembre 1934.

Je, soussigné, donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée je proposerai qu'une somme de \$150.00 soit appropriée pour la construction d'une clôture en cable d'acier rue Boucherville, suivant l'estimé soumis par l'Ingénieur de la cité. Les fonds à cette fin devant être pris à même les appropriations des rues.

(Signé) J. BAKER, Echevin.

35. Proposé par l'échevin J. Laverdure, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que ce conseil ajourne au 10 septembre courant.



CANADA }
PROVINCE DE QUEBEC } CITE DE HULL
District de Hull. }

No. 8

SEANCE DU 10 SEPTEMBRE 1934

A une assemblée régulière ajournée du Conseil de la Cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances en l'Hôtel-de-Ville, de la dite cité, à huit heures du soir, lundi le 10 septembre 1934, à laquelle sont présents:—

Son Honneur le Maire Théodore Lambert, au fauteuil, et les échevins F. Tremblay, G. Bilodeau, A. Morin, Z. Boucher, A. Beauchamp, H. Gauthier, et A. Desjardins, formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire.

1. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin A. Desjardins:

Que les listes des électeurs pour la Législature de Québec préparées par le Greffier de la Cité soient approuvées en y faisant les additions demandées par les intéressés, le tout suivant avis public donné à cet effet.

Adopté.

2. Proposé par l'échevin F. Tremblay, secondé par l'échevin G. Bilodeau:

Que l'aviseur Légal et une ou des personnes du Bureau du Trésorier soient autorisés de représenter la Cité de Hull pour les requêtes présentées devant un Juge de la Cour du Magistrat ou devant un Juge de la Cour Supérieure, suivant la Loi 24, Georges V, Chapitre 71, accordant des délais pour le paiement des taxes municipales et scolaires.

Adopté.

Ajournement sine die.



CANADA }
PROVINCE DE QUEBEC } CITE DE HULL
District de Hull }

No. 9

SEANCE DU 1er OCTOBRE 1934

A une assemblée régulière du conseil de la Cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances en l'Hôtel de Ville de la dite Cité, à huit heures du soir, lundi le 1er octobre 1934, à laquelle sont présents:— Son Honneur le Maire Théodore Lambert, au fauteuil, et les échevins F. Tremblay, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, E. Pelletier, R. Gratton, A. Beauchamp, E. Dagenais, J. Lavergure, A. Désjardins et M. Galipeau, formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire:

1. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin E. Pelletier:

Que les communications qui viennent d'être lues soient renvoyées à leurs comités respectifs, moins celles de:— Gâtineau, Lièvre, Nation, Division of the Province of Quebec Association for the Protection of Fish and Game (Nos. 6325-6326 et 6327); Germaine Dagenais, 230 Montcalm, (réclamation); F. B. Major, avocat, au nom de Noé Charron, 394 rue Champlain, (réclamation); Roméo Laroche, 59 rue Papineau, C. Léonard et G. L. Castagne, 61 rue Papineau, re inondation de caves; The Hull Electric Company, re entrevue demandée; J. R. Janelle, 48 rue Victoria; re évaluation de sa propriété; Ernest Roy au nom de veuve Antoine Roy, 145 rue St-Jacques; re évaluation de sa propriété; Le Conseil Central des Unions Nationales Catholiques, re dispensaire.

Adopté.

5ième RAPPORT DU COMITE DE POLICE

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Police dûment assemblé en chambre, mardi le 25 septembre 1934, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin Zénon Boucher, président, Son Honneur le Maire Théodore Lam-

bert, et les échevins, F. Tremblay, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, E. Pelletier, Z. Boucher, R. Gratton, A. Beauchamp, E. Dagenais, J. Laverdure, H. Gauthier et M. Galipeau.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

1	Charron & Ménard	\$5.94
2	Département des Incendies	20.00
3	Kelly & Leduc	24.03
4	Carrière P. Alexis	63.00
5	Lacroix Jean	17.50
6	Verrerie de Hull	2.50
7	Département des Incendies	64.85
8	Normand Albert	40.00
9	Laverdure Dr. Edouard	53.50
10	St-Louis Machine Shop	50
11	Thérien Eug. (Santé)	45.00
12	Morris R. O.	5.79
13	Caisse Police	33.40
14	Garage J. Baillet	8.25
15	Thornton & Truman	2.65
16	Martin Harry K.	30.45
17	Kelly & Leduc	17.78
18	Woods Manuf. Cie Ltée	5.83

SALAIRES: Paies Nos. 18-19-20-21 (Sept. 1934)

Police 46.60

Que le chef du département de Police soit autorisé d'acheter de marchands de Hull 2 casques d'hiver pour constable à \$4.50 chacun; aussi de demander des soumissions de maisons de Hull pour 6 pardessus d'hiver (uniformes) et 3 pardessus de printemps et d'automne pour les hommes en civil, le tout suivant sa demande en date du 24 septembre 1934.

M. Galipeau

J. A. Morin

Ed. Laramée

A. Desjardins

Frs. Tremblay

R. Gratton

G. Bilodeau

E. Pelletier

Ad. Beauchamp

2. **Proposé par l'échevin J. Laverdure, secondé par l'échevin E. Pelletier:**

Que le 5ième raport du comité de Police qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

5ième RAPPORT DU COMITE DE FEU, LUMIERE ET ALARME A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Feu, Lumière et Alarme dûment assemblé en chambre, mardi le 25 septembre 1934, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin J. Laverdure, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, E. Pelletier, Z. Boucher, R. Gratton, A. Beauchamp, E. Dagenais, J. Laverdure, H. Gauthier et M. Galipeau.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

DEPARTEMENT DU FEU

19	Poste de Service Papineau	\$8.84
20	Caron Damien	627.87
21	Service Supplies Ltd.	5.45
22	Soublière & Lepage	.10
23	St-Louis Machine Shop	1.25
24	Jos. Pilon Ltée	2.56
25	La Savonnerie de Hull Ltée	2.85
26	Dr. E. Perras	7.00
27	McColl Frontenac Oil Cie	6.00
28	Montpetit Geo. & Fils	3.98
29	LaFrance Fire Eng.	4.05
30	Loyer Roméo	217.62
31	Lafèche J. O.	.83
32	Laroche F.	.60
33	Leroux P.	175.00
34	Kelly & Leduc	38.73
35	Hull Coal Cie	20.00
36	Hopital du Sacré-Coeur	3.50

37	Chiquette E.	18.25
38	Charron & Ménard	16.15
39	Champagne A.	6.26
40	Carson W. J. Ltée	2.00
41	Baillet J.	401.06
42	Hopital du Sacré-Coeur	3.50
42a	Eclipse Plating Sales Co. Ltd.	3.50

DEPARTEMENT LUMIERE ET ALARME

43	Charron & Ménard	249.00
44	Northern Electric	28.14
45	Larocque P.A.	1.50
46	Ottawa Electric Cie	6.90
47	Kelly & Ledue	1.28
48	Marchand Electrical	1.76
49	Charron & Ménard	8.99
50	Département des Incendies	11.60
51	Gatineau Power Cie	3.50

SALAIRES : Paies Nos. 18-19-20-21 (Sept. 1934)

Département du Feu	\$14.75
Département Lumière et Alarme	1.65

Que le chef du département des incendies soit autorisé de faire les achats suivants:—1 caisse de papier de toilette "Onliwon" à \$10.00, trois barils d'huile Red Indian, 1-40, 1-50, 1-60 au prix du contrat. Ces achats devront être faits chez des marchands de Hull.

- | | |
|-------------------------|---------------|
| J. Laverdure, Président | E. Pelletier |
| M. Galipeau | A. Desjardins |
| R. Gratton | Ad. Beauchamp |
| J. A. Morin | Frs. Tremblay |
| Ed. Laramée | G. Bilodeau |

3. Proposé par l'échevin J. Laverdure, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que le 5ième rapport du comité de Feu, Lumière et Alarme qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

5ième RAPPORT DU COMITE DE SANTE ET PARCS

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Santé et Parcs dûment assemblé en chambre, mardi le 25 septembre 1934, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin M. Galipeau, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, E. Pelletier, Z. Boucher, R. Gratton, A. Beauchamp, E. Dagenais, J. Laverdure, H. Gauthier, et M. Galipeau.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

52	Hopital Général d'Ottawa (Ass. Publique)	\$28.00
53	Emond M.	16.00
54	Strathcona Hospital	92.00
55	Dubreuil J. M.	30.00
56	Farley A. R.	15.05
57	Pharmacie Union	68.05
58	Pharmacie Union	12.04
59	Ferland Adrien (Santé)	15.00
60	Benedict David	140.00
61	Le Droit	4.50
62	Dr. J. Isabelle	54.75
63	Connaught Laboratories	64.70
64	The Nichols Chemical Cie Ltée (Chlorination)	1,117.38
	Note de Crédit	\$575.62
65	Soublière & Lepage (Parc)	3.76

SALAIRES: Paies Nos. 18-19-20-21 (Sept 1934)

Parcs \$8.20

- | | |
|-------------------------|---------------|
| M. Galipeau, Président. | J. A. Morin |
| R. Gratton | G. Bilodeau |
| A. Desjardins | E. Pelletier |
| Ed. Laramée | E. Dagenais |
| J. Laverdure | Ad. Beauchamp |
| Frs. Tremblay | |

4. Proposé par l'échevin M. Galipeau, secondé par l'échevin A. Desjardins:

Que le 5ième rapport du comité de Santé et Parcs qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

5ième RAPPORT DU COMITE DE RUES ET AMELIORATIONS
A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Rues et Améliorations dûment assemblé en chambre, mardi le 25 septembre 1934, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin A. Morin, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, E. Pelletier, Z. Boucher, R. Gratton, A. Beauchamp, E. Dagenais, J. Laverdure, H. Gauthier, et M. Galipeau.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

66	La Cie des Ingénieurs Ent.	\$1,228.24
67	Maryland Casualty Cie	808.70
	Note de Crédit	\$200.00
68	Laurentian Stone Cie	88.48
69	Reliable Radiator Co.	7.50
70	Wright Brothers Supply Ltée	70.05
71	Limoges & Frères	71.97
72	Hull Coal Co.	3.25
73	Succ. E. R. Bisson	15.00
74	Canadian Pacific Ry	61.98
75	Champagne A.	7.50
76	Département des Incendies	136.08
77	Kelly & Leduc	140.85

SALAIRES: Paies Nos. 18-19-20-21 (Sept. 1934)

Rues	\$280.35
Egoûts	87.35
Trottoirs	19.10
Rues Pavées	420.60

6a. Compensation 126.40

J. A. Morin, Président	M. Galipeau
R. Gratton	G. Bilodeau
A. Desjardins	E. Pelletier
Ed. Laramée	E. Dagenais
J. Laverdure	Ad. Beauchamp
Frs. Tremblay	

5. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que le 5ième rapport du comité des Rues et Améliorations qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

5ième RAPPORT DU COMITE DE L'AQUEDUC

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de l'Aqueduc dûment assemblé en chambre, mardi le 25 septembre 1934, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin A. Beauchamp, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, E. Pelletier, Z. Boucher, R. Gratton, A. Beauchamp, E. Dagenais, J. Laverdure, H. Gauthier, et M. Galipeau.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

78. Gougeon A.	\$3.50
79 St-Cyr W. D.	10.25
80 Morris R. O.	35.40
81 Soublière & Lepage	5.35
82 St-Louis Machine Shop	14.75
83 The People's Gas Supply	5.00
84 Jos. Pilon Ltée	26.22
85 Poste de Service Papineau	38.91
86 Neptune National Meters Ltd.45
87 Letourneau I.	5.50
88 Gatineau Power Cie	143.75
89 Langelier Ltée	171.14

90 Frazer J. A. 50

SALAIRES: Paiés Nos. 18-19-20-21 (Sept. 1934)

Réparations de Services	\$268.25
Bornes Fontaines	57.20
Tuyaux Principaux	23.80
Services Neufs	7.20
Château d'eau	31.18

Ad. Beauchamp, Président	A. Desjardins
R. Gratton	M. Galipeau
G. Bilodeau	J. A. Morin
Ed. Laramée	E. Dagenais
J. Laverdure	Frs. Tremblay

6. Proposé par l'échevin A. Beauchamp, secondé par l'échevin J. A. Morin:

Que le 5ième rapport du comité de l'Aqueduc qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

5ième RAPPORT DU COMITE DES FINANCES

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Finances dûment assemblé en chambre, mardi le 25 septembre 1934, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin G. Bilodeau, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, E. Pelletier, Z. Boucher, R. Gratton, A. Beauchamp, E. Dagenais, J. Laverdure, H. Gauthier, et M. Galipeau.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

91	Soublière & Lepage	(Papeterie)	\$0.80
92	Larose J. A.	"	13.00
93	Le Progrès de Hull	"	5.20
94	Larocque P. A.	"	16.65
95	Gauvin G. E. & Fils	"	69.43
96	Soublière & Lepage	(Hôtel-de-Ville)	1.30

97	Soublière & Lepage	5.70
98	Bélanger & Frères	72.32
99	Soublière & Lepage (Evalueateur)	3.30
100	Gatineau Power Cie (Secours Directs)	1.50
101	D'Aoust P. & Cie	45.00
102	Canadian Pacific Ry (Aqueduc)	1.00
103	Hospice St-Charles (Assistance publique)	3,686.50

SALAIRES: Paies Nos. 18-19-20-21 (Sept. 1934)

Secours Directs	\$420.00
-----------------	----------

Que le rapport du Greffier, en date du 24 septembre 1934, concernant l'item "Papeterie" soit approuvé et que le Trésorier de la cité soit autorisé à faire dans ses livres les transports y mentionnés.

Que le rapport de l'Evalueateur Bédard, en date du 25 septembre 1934, concernant certains changements au rôle d'évaluation soit approuvé.

Que le Trésorier de la cité soit autorisé de verser à la Ligue d'Hygiène Sociale de Hull, l'octroi de \$500.00, tel que prévu dans les estimés de l'année 1934-35.

G. Bilodeau, Président
 R. Gratton
 E. Pelletier
 J. Laverdure
 Frs. Tremblay

M. Galipeau
 Ed. Laramée
 A. Desjardins
 Ad. Beauchamp

RAPPORT DU COMPTE DES FINANCES (25 septembre 1934)

RESUME DES COMPTES

ASSISTANCE PUBLIQUE (Secours Directs)

(Distribution faite par le comité de l'aide aux nécessiteux de la Cité de Hull)

SECOURS DIRECTS

Réclamation additionnelle pour avril 1934	\$46.92
Réclamation additionnelle pour mai 1934	48.12
Réclamation additionnelle pour juin 1934	43.98
Réclamation additionnelle pour juillet 1934	56.65

Réclamation pour Août 1934	15,843.68
	<hr/>
	\$16,039.35

ALLOCATION POUR ABRI

Réclamation pour Août 1934	\$3,466.35
Réclamation additionnelle à Avril 1934	
Boulangerie Laurier, Boulanger	\$46.92
Réclamation additionnelle à Mai 1934	
Boulangerie Laurier, Boulanger	48.12
Réclamation additionnelle à Juin 1934	
M. J. Laverdure, Epicier	1.94
Boulangerie Laurier, Boulanger	42.04
Réclamation additionnelle à Juillet 1934	
Laiterie Fleur de Lis, Laiterie48
I. Bertrand & Cie, Epicier	7.27
Boulangerie Laurier, Boulanger	48.90
	<hr/>
	56.65

Réclamation du mois d'Août 1934

Charron Napoléon, Marchand de Bois	24.75
Bélair J. C., Marchand de fer57
Arvisais Wilfrid, Marchand de bois	285.00
Dupuis H. P., Marchand de bois	485.00
Arvisais Lucien, Marchand de bois	278.75
Petit Nap., Marchand de bois	142.00
Charette J. B., Marchand de bois	112.50
J. Théo. Demers, Cordonnier	2.75
Groulx Emile, Cordonnier	6.36
Binet Emm. Marchand de Chaussures	5.90
Taschereau J. C., Marchandises Sèches	1.89
Shea Mary, Marchand de Chaussures	14.30
Laurin Mde F. X. Marchandises Sèches	11.80
Ducharme I. & Cie., Marchands de Chaussures	29.05
Loyer Arthur, Marchand de Chaussures	25.65
Leroux Philiias, Marchand de Chaussures	29.05
Royer Georges, Marchandises Sèches	11.80
Couture & Frères, Cordonnier	6.80

Raymond A. L., Epicier-Boucher	2,433.68
Laiterie Fleur de Lis, Laiterie	433.46
Dompierre & Frères, Boulangers	265.98
Sauvé François, Epicier	54.94
Charbonneau L. A., Epicier-Boucher	802.14
Bertrand I. & Cie, Epicier	137.35
St-Arnaud Xavier, Epicier	92.86
Desloges A.D., Epicier	32.90
Vallières J. B., Epicier	17.76
Lafrance Joseph, Boucher	50.44
Cousineau Adélar, Boulanger	32.10
Talbot E., Boucher	118.87
Lafrance Louis, Boucher	93.57
St-Martin D., Epicier & Boucher	178.28
Bélanger Oscar, Epicier	101.78
Robillard Alcide, Boucher	13.85
Laflèche Zéphir, Epicier	134.33
Beaudin Albert, Epicier	13.04
Monette Gédéon, Epicier-Boucher	2,607.19
Laiterie de Hull, Laiterie	666.90
Gauthier Edm., Epicier & Boucher	695.46
Chénier & Montreuil, Boulanger	233.72
Laflèche Albert, Epicier-Boucher	237.09
Lemieux & Dompierre, Epicier	370.57
Proulx André Ltée, Boulanger	469.02
Lambert Oscar, Boucher	56.87
Gagné Eug., Epicier	63.82
Lévesque Emile, Boulanger	119.56
Monfils J. B., Epicier	41.97
Bélanger Melchior, Epicier	26.90
Lemieux Emile, Boucher	20.50
Dunnigham Mde T., Epicier	33.78
Labelle A. D., Boucher	25.80
Piché Mastai, Boulanger	34.68
Sabourin A., Boulanger	198.66
Vadeboncoeur E., Epicier	115.18
Lesage Cyprien, Epicier	102.13
Romanuck Mike, Epicier	14.71
Labelle Albert, Epicier	7.00

Roussel Emile, Epicier	42.30
Pichard M., Epicier	15.86
Savard Adélar, Epicier	21.47
Soulière L., Epicier	47.84
Pichard F., Epicier	6.98
Lambert O. D., Boucher	18.75
Laverdure M. J., Epicier	33.48
Labelle Joseph, Epicier	21.97
Boulangerie Laurier, Boulanger	40.78
Vadeboncoeur E., Marchand de bois	30.00
Clément & Leblanc, Epicier	3.60
Leblanc L., Epicier	44.00
Laramée Ed. & Cie, Epicier & Boucher	2,426.15
Chatelain A., Epicier	359.62
Monette H., Boucher	16.35
Monette J. H., Boucher	91.79

	Total	\$15,843.68
Détails:	Nourriture.....	\$14,339.78
	Chauffage	1,358.56
	Vêtements	145.34
	Total	\$15,843.68

Montant distribué durant le mois d'août 1934 aux nécessiteux

Nourriture.....	\$14,407.34	Chefs	871
Chau)age.....	1,378.54	Dépendants	3701
Vêtements.....	153.00	Seules	56
	<hr/>		<hr/>
	\$15,843.68	Personnes	4628

CORRECTIONS:

Charbonneau L. A., \$100.00

Plus erreur d'addition re compte du mois d'avril 1934.

Savard Adélar 1.43

Plus erreur d'addition re compte du mois de juin 1934

HULL, Que. le 24 septembre 1934

Monsieur le Maire,

Messieurs les Echevins.

Veillez autoriser le Trésorier de la Cité à créditer l'item "Papeterie" de la somme de \$141.19 et débiter les départements suivants:—

Du Trésorier	\$15.91
Du l'Ingénieur	18.14
Du Greffier	51.55
Du l'Évaluateur	18.90
Du Feu	3.00
De la Police	1.40
Comité de l'aide aux nécessiteux	27.09
Règlement No. 319	5.20
	<hr/>
	\$141.19

Votre bien dévoué,

H. LEON LEBLANC,

Greffier

Rapport Mensuel de l'Évaluateur

Hull 25 septembre 1934.

Rapport No. 9

Monsieur le Maire,

Messieurs les Echevins.

Messieurs:—

Ci-suit une liste de changements au rôle, tel que demandé par les propriétaires.

QUARTIER 1

18A) Retrancher cette entrée depuis aout 1934 les panneaux réclames sont enlevés.

QUARTIER 1A

1842 Substituer Coté Eugène (Athabaska Québec) à Gavard Louis pour 44-42 Delorimier.

4012-3840 Substituer Vve James Loftus à Pilon Pierre et inscrire aux écoles dissidentes.

3960A-3935A Substituer L'Allumière Canada Ltée à L'Allumière de Hull Ltée.

4043 Inscrire 2 services d'eau seulement de mai 1933 à 268 Boulevard St-Joseph.

QUARTIER 2

5469 Retrancher le nom de Maybury W. F. laissant seul Aurélien Miron, propriétaire à 45 Papineau.

5144 Retrancher cette entrée depuis le 15 septembre 1934 tout cette immeuble ayant été démolie.

5423 Retrancher 2 chevaux depuis mai 1933.

5114 Substituer Boyer Eugène à Wilfrid Albert pour le rôle 1934-35.

QUARTIER No. 3

6160 La maison incendiée le 28 décembre 1933, peut être réduite d'évaluation au montant de \$250.00 formant un total maintenant avec le terrain, qui est de \$450.00, de \$500.00 seulement au lieu de \$750.00.

6252 Substituer R. O. Morris à Scott Estate.

6233 Substituer J. Slobodian à Fred McLean, et retrancher \$1350.00, pour la bâtisse démolie, au mois d'aout laissant seul le terrain évalué à \$1300.00 inscrire services vacant.

6152 Substituer Vve Nap. Bélanger à Aldoria, Oscar et Dame Léon Couture à 76 rue Hôtel de Ville.

6000 Substituer Donat Paquin Ltée à Donat Paquin pour les rôles 1933-34 et 1934-35.

QUARTIER 3A

7873 Substituer J. Bte Ayotte à J. B. Ayotte et Wm. Ayotte pour le numéro 80 Blvd. Sacré-Coeur et \$215.00 pour ptie du lot 14-3 et \$250.00 pour maison total \$465.00 et inscrire 1 service d'eau seulement et 15 pieds pour améliorations locales.

7873A Inscrire Succ. Joséphine Binet propriétaire et Wm. Ayotte occupant à 82 Boulevard Sacré-Coeur et \$210.00 pour partie du lot 14-3 et \$250.00 pour maison un total de \$460.00 et inscrire 1 service d'eau et 15 pieds pour améliorations locales.

7468 Substituer Poirier Donat à Nap. Bélanger à 28 Guertin.

7757-7780 Substituer Joseph Guérette (17½ Victoria) à Capital Trust Corp. et la maison au No. du rôle 7780 étant démolie depuis le 15 septembre 1934 \$2000.00 peuvent être retranchées laissant \$925.00 seulement pour le terrain.

7404 Substituer Dame Armand Tellier à Alfred Deschamps à 35 rue Farlardeau.

QUARTIER 4

8099 Charger 2 services d'eau seulement depuis mai 1932.

8206 Retrancher \$50.00 d'évaluation pour hangar démolie depuis le 27 aout 1934.

QUARTIER 5

9961A Retrancher 2 chevaux depuis mai 1932.

Respectueusement soumis.

J. E. BEDARD,
Evaluateur.

7. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que le 5ième rapport du comité des Finances qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

8. Proposé par l'échevin J. Laverdure, secondé par l'échevin A. Desjardins:

Que le Greffier soit chargé d'écrire à la Commission du District Fédéral lui demandant de faire poser un net protecteur sur la cheminée de la maison de leur gardien située à l'extrémité nord de la rue Laurier, suivant la demande du chef du département des incendies en date du 1er octobre 1934.

Adopté.

9. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que les minutes des assemblées des 4 et 10 septembre 1934, imprimées et distribuées aux membres du conseil, soient approuvées.

Adopté.

10. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin E. Laramée:

Considérant que la cité de Hull a fait les dépenses ci-dessous pour secours directs distribués aux nécessiteux, savoir:

Secours directs, septembre 1934.....	\$14,886.15
Allocation pour abri, août 1934	3,466.35

Ce conseil prie le comité des secours directs de Québec de bien vouloir autoriser ces montants dépensés pour venir en aide à 858 chefs de familles avec 3663 dépendants et 53 personnes vivant seules, dont les noms apparaissent à la liste annexée à la présente résolution.

Adopté.

11. Proposé par l'échevin R. Gratton, secondé par l'échevin E. Dagenais:

Que le rapport de l'Ingénieur relativement à la demande des propriétaires de la rue Frontenac, entre les rues Dupont et St-Rédempteur, pour le coût de leur égout, soit référé au Président du comité des rues et améliorations et à l'Ingénieur pour détails additionnels concernant les avis relatifs au coût de l'égout ou autres questions se rapportant au dit égout.

Adopté.

12. Proposé par l'échevin A. Desjardins, secondé par l'échevin M. Galipeau:

Que le dossier de H. P. Dupuis relativement au coût des améliorations locales imposées sur ses propriétés soit référé de nouveau à l'Avisseur Légal pour rapport, attendu que de nouvelles informations reçues des officiers de la cité y sont annexées.

Adopté.

13. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin E. Laramée:

Suivant avis de motion donné lors de l'assemblée des comités que l'Ingénieur de la cité soit autorisé de faire l'achat des matériaux mentionnés sur sa réquisition No. 21-22 au montant de \$256.90, à être chargé aux appropriations de son département.

Adopté.

Hull, septembre le 25, 1934.

Monsieur Jos. Raymond, Trésorier,

Cité de Hull, P.Q.

Monsieur:—

Veillez créditer le compte de Magasin pour le montant de \$2,919.37 et débiter les comptes ci-dessous énumérés.

AQUEDUC

Réparations de Services	14.95
Bornes Fontaines	11.00
Tuyaux Principaux	29.75
Château d'eau et Usine Electrique	206.12
	<hr/>
	261.82

CORPORATION

Rues	631.67
Egoûts	46.90
Trottoirs	22.50
Rues Pavées	1,352.96
Bureau de l'Inénieur	36.70
Police	54.23
Feu	22.50
Hôtel de Ville et Parcs	3.85
Barrières	61.98
Bureau de Santé	24.00
Magasin Stock	322.25
Assistance Publique	4.70
Imprévus	22.75
Magasin Dépense06
	<hr/>
	\$2,657.75
	<hr/>
	\$2,919.57

P. NELSON LAROSE,
Secrétaire Dépt. Ingénieur

THEO. LANCTOT, I.C.
Ingénieur de la Cité.

J. A. COURROUX,
Comptable chantier municipal.

14. **Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin E. Pelletier:**

Que le rapport de l'Ingénieur de la Cité, en date du 25 septembre, 1934, concernant les appropriations de son département soit approuvé et que le Trésorier de la cité soit autorisé de faire dans ses livres les transports y mentionnés.

Adopté.

15. **Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin R. Gratton:**

Que le règlement No. 320, à l'effet d'imposer une taxe sur les camions automobiles, soit adopté et que le greffier soit autorisé de donner les avis publics requis par la Charte de la Cité.

Proposé en amendement par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin E. Dagenais:

Que le règlement No. 320 soit renvoyé au comité pour étude.

Pour l'amendement:— les échevins Tremblay, Baker, Laramée, Morin, Pelletier, Beauchamp, Dagenais. 7.

Contre:— les échevins Bilodeau, Gratton, Laverdure, Desjardins, Galipeau:

L'amendement est remporté et la motion principale perdu sur même division.

16. **Proposé par l'échevin R. Gratton, secondé par l'échevin F. Tremblay:**

Qu'un comité formé des échevins Baker, Beauchamp, Pelletier et de l'Ingénieur de la Cité soit autorisé de rencontrer les représentants de la compagnie Walters Axe, afin de discuter leur réclamation contre la cité, en rapport avec leur consommation d'eau. Ce comité devra faire rapport au conseil.

Adopté.

17. **Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin J. Laverdure:**

Que l'Évaluateur de la cité soit autorisé d'encherir au nom de la Cité de Hull sur les propriétés qui seront, prochainement, mises en vente pour redevances municipales.

Adopté.

18. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin R. Gratton:

Que Son Honneur le Maire, le Président des Finances et le Trésorier de la cité soient autorisés à demander à la Banque Provinciale du Canada:—

1. Un escompte pour couvrir la part de la cité dans les secours directs depuis le mois de mai laquelle forme un montant de \$34,500.00 qui sera payé avec le produit d'une émission par débentures.

2. S'assurer de la même banque qu'elle avancera à la cité sur billet à un mois un montant n'excédant pas \$25,000.00 pour payer la balance des échéances de \$140,958.75 du 1er novembre 1934. Les chèques reçus du gouvernement pour sa part dans les secours directs des mois de mai et juin 1934 devront être employés au paiement de cet escompte de \$25,000.00.

3. De remettre à la cité sur paiement de \$56,500.00 à même le fonds spécial du règlement 317 les \$56,500.00 d'obligations de ce règlement qui deviendront échues le 1er mai 1935.

Que permission soit aussi demander à la Commission Municipale de Québec de retirer du fonds spécial règlement 317 le montant nécessaire à cette transaction et aussi l'autorisation d'escompter le billet de \$34,500.00 pour secours directs et le billet de \$25,000.00 pour les échéances du 1er novembre 1934.

Adopté.

19. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin J. Laverdure:

Que le Trésorier de la cité soit autorisé de payer la somme de \$35.00 à l'Hôtel Windsor Limitée, re J. O. Pellerin, 8443 rue Foucher, Montréal, en règlement final de leur réclamation, sans préjudice aux droits de la Cité.

Adopté.

20. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin J. A. Morin:

Que l'Aviseur Légal de la cité soit autorisé de prendre les procédures légales nécessaires pour percevoir les taxes dues par Williams-Thomas Limited, le trésorier de la cité étant autorisé à lui fournir les détails requis en cette affaire.

Adopté.

21. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin J. Laverdure:

Que le Trésorier de la cité soit autorisé de payer les comptes de M. A. Pepin, sténographe, au montant de \$8.50 re cause A. Florent et \$6.50 re cause A. Kalil.

Adopté.

22. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que le Trésorier de la cité soit autorisé de payer la somme de \$25.00 à Mellé Germaine Dagenais en règlement final de sa réclamation contre la cité, sans préjudice aux droits de cette dernière. Le manteau en question devra être remis à la Société de Bienfaisance de Hull avant le paiement de la présente réclamation.

Adopté.

23. Attendu que l'échevin R. Gratton s'absente de la cité pour un voyage d'affaires en Europe et qu'il a demandé au conseil de lui accorder un congé conformément à l'article 19 de la loi 56 Victoria, Chapitre 52 et ses amendements.

Il est proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin J. A. Morin:

Que ce conseil acquiesce à la demande de l'échevin R. Gratton et lui accorde un congé de trois mois à partir du 1er novembre 1934.

Adopté.

24. Attendu que l'échevin R. Gratton, président du comité industriel, a demandé et obtenu un congé de trois mois du conseil à partir du 1er novembre 1934,

Il est proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin J. Baker:

Que l'échevin G. Bilodeau soit nommé président pro tempore du dit comité industriel.

Adopté.

25. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin F. Tremblay:

Que l'ingénieur de la cité soit autorisé de faire construire une clôture en pierrés sur la rue Boucherville. Avis de motion à cet effet a été donné antérieurement.

Adopté.

26. Considérant que le comité nommé par le conseil pour rencontrer le Comité de l'Aide aux Nécessiteux relativement à l'emploi des gens des secours directs pour les différents travaux de la ville a eu son entrevue avec le dit comité le 20 septembre 1934.

Considérant que les suggestions faites par le dit comité ne comportent aucune diminution du nombre des journaliers.

Considérant que les restrictions imposées par la banque, ainsi que par la Commission Municipale de Québec, obligent la ville à ne faire que les travaux d'extrême urgence, et de réduire à son minimum les dépenses d'administration.

Considérant que la ville ne peut présentement employer d'une manière efficace, tous les chômeurs envoyés par le comité des secours.

Considérant qu'avec ce grand nombre de journaliers le rendement du travail est loin de compenser pour la main d'oeuvre employée.

Considérant que les primes d'assurances payées sur ces employés représente un montant variant de \$500.00 à \$600.00 dollars par mois.

Considérant que ces primes peuvent être considérablement réduites en diminuant le nombre des employés.

Considérant qu'en ce faisant, nous adhérons aux recommandations faites par les autorités de la banque et de la Commission Municipale de Québec,

Il est proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin A. Beauchamp:

Que demande soit faite au Comité des secours de bien vouloir réduire, le nombre de chômeurs employés sur les travaux de la Corporation et que l'Ingénieur soit autorisé de notifier le dit comité du nombre d'hommes requis chaque semaine pour l'exécution de ses travaux sans tout de même affecter la distribution des secours de ces chômeurs. La répartition des équipes devant se faire de préférence par équipe de deux ou trois jours de travail par semaine.

Adopté.

27. Proposé par l'échevin M. Galipeau, secondé par l'échevin J. Baker:

Que sur les travaux entrepris dans le quartier cinq un contre-maitre contribuable de ce quartier soit engagé pour la surveillance et l'exécution de ces dits travaux, en remplacement de l'un ou l'autre des contre-maitres actuels.

Pour:— les échevins Tremblay, Baker, Dagenais, Laverdure, Desjardins, Galipeau. 6.

Contre:— les échevins Laramée, Bilodeau, Morin, Pelletier, Gratton, Beauchamp. 6.

Le vote étant également partagé Son Honneur le Maire vote en faveur de la motion qui est remportée.

28. Attendu que présentement la saison pour le canard, la perdrix, le chevreuil et l'orignal dans les comtés de Gatineau, Hull, Papineau, Pontiac ouvre le premier septembre chaque année.

Attendu que les records de température dans ce district pour une période d'années indiquent qu'il est impossible de conserver convenablement les oiseaux et les animaux tués, le résultat étant que la majorité des perdrix, canards, chevreuils et orignaux tués durant le mois de septembre sont gaspillés à cause de la température chaude.

Attendu que les jeunes du canard et de la perdrix n'ont pas atteint leur maturité en septembre et ne doivent pas être tués.

Attendu que l'orignal et le chevreuil sont encore dans les endroits d'approvisionnement et peuvent être pris sans difficultés et dans la plupart des cas l'on prend possession des quartiers de derrière et la tête abandonnant le reste de la carcasse qui est enterrée ou jetée à l'eau.

Attendu que la femelle du chevreuil a encore son petit avec elle ce qui rend très facile la capture de toute la famille.

Il est proposé par l'échevin R. Gratton, secondé par l'échevin G. Bilodeau :

Que demande soit faite à l'honorable Ministre de la Chasse et des Pêcheries d'amender la loi de chasse pour la province afin que la saison de chasser la perdrix, le canard, le chevreuil et l'orignal ouvre le 1er octobre et ferme le 1er décembre chaque année et qu'il soit défendu de prendre ou de tuer la femelle du chevreuil en tout temps sous peine d'une amende de cent dollars ou soixante jours de prison. Que la limite pour chaque personne par jour soit de dix perdrix et dix canards et pour une saison une limite de cent perdrix et cent canards par personne.

Les avantages que peuvent procurer une abondance de perdrix, de canards, de chevreuils et d'originaux représente une valeur commerciale pour ce district tellement importante que nous devons faire en sorte d'accorder plus de protection qu'il en existe actuellement et qu'il est dans l'intérêt du public de faire les démarches nécessaires pour obtenir les amendements ci-haut mentionnés à la loi de chasse.

Adopté.

29. Attendu qu'une demande officielle a déjà été faite, par l'entremise de la section Gatineau-Lièvre-Nation de l'Association pour la protection du poisson et du gibier de la Province de Québec, en vue d'établir un Parc National, un sanctuaire pour le gibier et une réserve forestière à l'embouchure des rivières, Ottawa, Gens de Terres, Coulonge, Dumoine, Taschereau, Bell et Harricanaw.

Attendu que le but de parc national est de conserver et de propager les ressources naturelles du district afin de procurer un approvisionnement abondant de poisson et de gibier en tout temps aux résidents de cette province ainsi qu'à leurs amis.

Attendu que cette demande a déjà reçu l'approbation de ce conseil.

Attendu que la route proposée entre Mont-Laurier-Maniwaki et Amos, Rouyn et Senneterre, passera par cette région.

Attendu que les beautés naturelles et les nombreux lacs de ce district en font un paradis pour les touristes et les sportsmen qui n' a pas son égal au Canada.

Attendu qu'il est très important que ces beautés soient conservés pour ces fins.

Il est proposé par l'échevin R. Gratton, secondé par l'échevin G. Bilodeau:

Que l'Honorable L. A. Taschereau, Premier Ministre, et l'honorable Ministre de la Chasse et des Pêcheries soient requis de transformer ce district en sanctuaire pour la conservation du gibier et qu'aucune arme à feu ne soit admise dans ce district excepté sous le sceau du gouvernement.

Qu'une loi soit mise en force pour créer ce sanctuaire avant que le travail sur la route proposée soit commencé protégeant ainsi les intérêts du public.

Adopté.

29. Proposé par l'échevin R. Gratton, secondé par l'échevin G. Bilodeau:

Que le Greffier soit autorisé d'accuser réception de la lettre du 31 août 1934 de la section Gatineau, Lièvre, Nation de l'association pour la protection du gibier et du poisson de la province de Québec.

Que ce conseil appui le tracé de la route projetée pour relier Amos tel que suggéré par l'Association de préférence au tracé préconisé par certains intéressés de la cité de Montréal, afin que toutes

les municipalités intéressées y compris Montréal puissent retirée de cette route projetée les bénéfices avec autant d'égalité que possible.

Que le Greffier soit autorisé d'écrire aux municipalités mentionnées dans la lettre de l'association leur demandant de faire des instances auprès du Gouvernement Provincial afin de faire adopter le tracé de cette route tel que suggéré par l'association.

Adopté.

31. Whereas, Many thousands of Canadian men would gladly welcome an opportunity to be able to earn their living and not be forced to a condition to which honest men resent so strongly that of being forced through no fault of their own of accepting public charity.

2. Whereas, Many thousands of men would not work if there was any possible way to scheme out of it and are under present condition living on the fat of the land.

3. Whereas, The huge sum of money now being paid out in direct relief and in many cases encouraging idleness, could be spent to much better advantage by a plan of reafforestating the many millions of acres of idle land to be found in every one of our Provinces, on the fringe of logged over district this land is more suitable for growing forest than for any other purpose.

4. Whereas, Such a plan of reafforestation would not only create useful work but would reclaim this land and convert same into a national asset.

5. Whereas, It is understood that the forest resources belong to the provinces, our information is such that it is possible for the Dominion Government to enact legislation, whereby they can subsidize the Provinces, and assist them in their program and if necessary bring the necessary legislation to make reafforestation compulsory by compelling those who now enjoy the cutting privileges of Crown lands to plant a certain number of trees for each tree cut, same to be done under proper supervision.

6. Whereas, Due to private exploitation, fire and insect the forests of Canada have been damaged to such an extent, that their present condition is short of a national crisis. Due to a shortage of suitable timber to meet foreign competition, Canada has lost her timber market, and we are now cutting the last virgin stands.

7. Whereas, The Government of Canada has no forest stand, accessible in case of emergency, private forests or cutting rights on Crown lands have been so wasteful as to have destroyed these resources, it is expedient that the Government of Canada should secure from each Province tracts of lands forested, suitably located that reforestation can be carried out, to provide this nation with a guaranteed supply of forest products and timber. Ten thousand square miles located in different part of each provinces so same would not be subject to one forest fire if necessary the Federal should purchase these areas from the provinces.

8. Whereas, That Forestry regulations in all provinces and the Dominion be changed to make the compulsory planting of as many trees as are cut either by public or private parties or corporations.

Moved by Alderman R. Gratton, seconded by Alderman G. Bilodeau:

That the above program be submitted to the Canadian Forestry Association, considering them to be the proper organization to sponsor this program.

Out information being that such a program has not been submitted to the Federal Government, that a copy of this resolution be forwarded to the Premier of Canada and his Cabinet, also to the Premier of the Provinces, Minister of Lands and Forests and all Ministers of Labour and the councils of larger cities of Canada and other Associations interested in the conservation and propagation of our forest and natural resources.

Carried.

le 25 septembre 1934.

Je, soussigné, donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée je proposerai que l'ingénieur soit autorisé d'acheter les matériaux mentionnés sur sa réquisition No. 21-22 au montant de \$256.00 pris à même les appropriations de son département.

(Signé) J. A. MORIN, Echevin.

Je donne avis qu'à la prochaine assemblée je proposerai qu'un montant de \$250.00 soit voté pour faire les réparations au caisson de la prise d'eau, les fonds devant être pris à même les appropriations de l'aqueduc.

(Signé) A. BEAUCHAMP, Echevin

Ajournement sine die.



CANADA
PROVINCE DE QUEBEC } CITE DE HULL
District de Hull.

No. 10

SEANCE DU 5 NOVEMBRE 1934

A une assemblée régulière du conseil de la Cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances en l'Hôtel de Ville de la dite cité, à huit heures du soir, lundi le 5 novembre 1934, à laquelle sont présents:— Son Honneur le Maire Théodore Lambert, au fauteuil, et les échevins F. Tremblay, J. Baker, E. Laramée, J. A. Morin, E. Pelletier, Z. Boucher, A. Beauchamp, E. Dagenais, J. Laverdure, H. Gauthier, A. Desjardins et M. Galipeau, formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire.

I. Proposé par l'échevin J. Laverdure, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que les communications qui viennent d'être lues soient renvoyées à leurs comités respectifs, moins celles de:— Geo. Ardouin & al, réclamation; Victor Benoit; Adélard Bélanger, 53 rue Hôtel de Ville; Le Service d'Hygiène Provincial et la Compagnie E. B. Eddy; Jos. Garneau, 44 rue St-Hyacinthe; Aurèle Chartrand, avocat au nom de H. Régimbald d'Ottawa; Léon Couture, re réclamation Nault; Amherst Oil Refineries Ltd., re réservoirs à gasoline; A. Guilbault, 40 rue Reboul; Gatineau Power Company, re Associated Textiles of Canada; Hull Electric Company; W. Waters.

6ième RAPPORT DU COMITE DES FINANCES

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Finances dûment assemblé en chambre, mardi le 30 octobre 1934, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin G. Bilodeau, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, E. Pelletier, Z. Boucher, E. Dagenais, J. Laverdure, H. Gauthier, et A. Desjardins.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

1.	L'association C-F des Aveugles	(H-de-Ville)	\$7.06
2	Soublière & Lepage	(H-de-Ville)	7.44
3	Soublière & Lepage	(H-de-Ville-Tour)	.75
4	J. W. Ste. Marie	(Affaires Litigieuses)	42.10
5	Orphelinat St-Joseph (Assistance publique)		2,124.00
6	Hôpital St-Vincent	"	138.00
7	Hospice St. Charles	"	1,748.00
8	Kelly & Leduc	(Evalueateur)	.91
9	Soublière & Lepage	"	4.62
10	F. A. Binet	(Imprévus)	50.00
11	Gatineau Power Cie	(Marché)	1.39
12	Caron Joseph	(Bureau de Revision)	50.00
13	McLean Fred. C.	"	50.00
14	J. B. Michon	"	50.00
15	René Roger	"	50.00
16	Isidore Michaud	(Papeterie)	5.00
16	Isidore Michaud	"	25.25
18	J. A. Larose	"	10.00
19	P. A. Larocque	"	63.53
20	G. E. Gauvin & Fils	"	40.81
21	Evans & Kert Ltd.	"	16.50
22	Burroughs Adding Machine.....	"	22.50

SALAIRES: Paies Nos. 22-23-24-25-26 (Octobre 1934)

Secours Directs	\$579.60
Imprévus	12.80

Que le rapport de l'Evalueateur de la Cité, en date du 30 octobre 1934, concernant certains changements au rôle d'évaluation soit approuvé.

Que le rapport du Greffier en date du 20 octobre 1934 concernant l'item "papeterie" soit approuvé et que le trésorier de la Cité soit autorisé de faire, dans ses livres, les transports y mentionnés.

Que le trésorier de la cité soit autorisé de continuer à payer le salaire de M. J. Alban Laferrière pour le temps qu'il a été absent de son travail pour cause de maladie et ce jusqu'au 15 octobre inclusivement.

Que le rapport du trésorier de la cité concernant ses dépenses de voyage à Montréal pour rencontrer le président de la Commission Municipale et le Gérant Général de la Banque Provinciale du Canada relativement à la demande de certains emprunts temporaires soit approuvé.

Considérant qu'il y a eu erreur cléricale dans la résolution No. 10 de l'assemblée ajournée du 9 octobre 1931 et que le nom de Dame veuve Achille Pelletier y a été omis involontairement, que le trésorier de la Cité soit autorisé de faire une remise de taxes à Dame veuve Achille Pelletier au montant de \$63.37, étant le surplus de deux ans de taxes antérieurement au 1er mai 1931.

J. Laverdure
M. Galipeau
J. Baker
A. Desjardins
Ed. Laramée

Ad. Beauchamp
E. Pelletier
Frs. Tremblay
Z. Boucher

ASSISTANCE PUBLIQUE (Secours Directs)

(Distribution faite par le comité de l'aide aux nécessiteux de Hull)

Réclamation additionnelle pour le mois de juin 1934.....	\$1.25
Réclamation additionnelle pour le mois d'août 1934.....	10.12
Réclamation pour le mois de septembre 1934	14,655.13

Total.....	<u>\$14,666.50</u>
------------	--------------------

ALLOCATION POUR ABRI

Réclamation pour septembre 1934	\$3,276.39
---------------------------------------	------------

SEPTEMBRE 1934

Napoléon Charron, Marchand de Bois	\$256.50
E. Vadeboncoeur, Marchand de Bois	137.50
Soublière & Lepage, Marchand de fer	1.12
J. C. Bélair, Marchand de fer56
Arvisais Wilfrid, Marchand de bois	137.50

Dupuis H. P., Marchand de Bois	397.50
Arvisais Lucien, Marchand de Bois	315.00
Petit Nap., Marchand de bois	101.50
Miron Z., Magasin de fer	3.08
J. N. Allaire, Cordonnier	1.75
Groulx Emile, Cordonnier	7.15
Binet E., Marchand de Chaussures	2.95
Melle Mary Shea, Marchand de Chaussures	8.85
E. Ducharme, Marchand de Chaussures	26.55
Loyer Arthur, Marchand de Chaussures	26.55
Leroux P., Marchand de Chaussures	23.60
Royer Georges, Marchandises Sèches	29.50
Couture & Frères, Cordonnier	4.45
A. L. Raymond, Epicier et Boucher	2,349.93
Laiterie Fleur de Lis, Laiterie	419.23
Dompierre Frères, Boulangers	232.34
Sauvé Frs., Epicier	51.57
L. A. Charbonneau, Epicier et Boucher	637.61
I. Bertrand & Cie. Epicier	152.64
Xavier St-Arnault, Epicier	86.52
Adélard Desloges, Epicier	47.03
J. Bte. Vallières, Epicier	17.61
J. H. Monette, Boucher	96.25
Jos. Lafrance, Epicier et Boucher	50.06
A. Cousineau, Boucher	50.33
Talbot Etienne, Boucher	109.97
Clément & Leblanc, Epicier	226.53
H. Monette, Boucher, Boucher	10.25
Louis Lafrance, Boucher	94.57
Donat St-Martin, Epicier & Boucher	180.38
O. E. Bélanger, Epicier	91.81
E. Robillard, Boucher	17.73
Z. Laflèche, Epicier	137.54
Monette Gédéon, Epicier et Boucher	2,214.62
Laiterie de Hull, Laiterie	591.58
Edmond Gauthier, Epicier et Boucher	646.17
Chénier & Montreuil, Boulangers	213.96
A. Laflèche, Epicier	193.72

Lemieux & Dompierre, Epiciers	317.75
A. Proulx, Boulanger	446.93
Gagné Eugène, Epicier	44.24
Lévesques Emile, Boulanger	133.30
J. B. Monfils, Epicier	32.64
Lambert Oscar, Boucher	65.50
Bélanger Melchior, Boucher	24.90
Lemieux Emile, Boucher	18.25
Mde T. Dunnigham, Epicier	28.89
A. D. Labelle, Boucher	23.07
Mastai Piché, Boulanger	38.11
Sabourin A., Boulanger	201.69
E. Vadeboncoeur, Epicier	139.69
Lesage Cyprien, Epicier et Boucher	91.22
M. Romanuck, Epicier et Boucher	18.05
Labelle Albert, Boucher	12.70
Roussel Emile, Epicier	37.80
A. Savard, Epicier	21.35
Lorenzo Soulière, Epicier	27.92
B. D. Laramée, Epicier et Boucher	1,990.22
A. Chatelain, Epicier et Boucher	324.17
M. J. Laverdure, Epicier	32.78
Labelle Jos., Epicier et Boucher	33.40
E. Sarazin, Epicier	7.00
Boulanger Laurier, Boulangerie	60.40
A. Beaudin, Boucher	17.00
Marie Pichard, Epicier	14.95

Total 14,655.13

DETAILS

Chauffage	\$1,350.26
Nourriture	13,173.52
Vêtements	131.35
\$14,655.13	

Chefs	858
Dépendants	3663
Seules	53
	<hr/>
	4574

Montant distribué aux nécessiteux durant le mois d'octobre 1934

Chauffage	\$2657.80	Chefs	872
Nourriture	16,656.70	Dépendants	3711
Vêtements	2,492.90	Seules	53
	<hr/>		<hr/>
	\$21,807.40		4636

JUIN 1934

Plosencky Mike, Cordonnier..... \$1.25

AOUT 1934

Charron Nap., Marchand de Bois	2.25
Soublière & Lepage, Magasin de fer	1.84
Mike Plosencke, Cordonnier	1.00
Miron Zéphir, Magasin de fer	3.08
Mde Georges Royer, Marchandises Sèches	2.95
	<hr/>
	10.12

DETAILS

Chauffage	\$6.17
Vêtement	3.95

RAPPORT MENSUEL DE L'EVALUATEUR

Rapport No. 10

Hôtel-de-Ville, 30 octobre 1934

Monsieur le Maire,

Messieurs:—

Ci-suit une liste de changements au rôle, tel que demandé par les propriétaires.

QUARTIER No. 1

441 Substituer Graham Geo. D. à Routliffe Geo., 4 rue Bégin pour les rôles 1934-35 et 1935-36.

5 Retrancher cette entrée (salle à thé) démolie depuis janvier 1934.

13 Retrancher cette entrée (carroussel) démolie depuis janvier 1934.

887-A Substituer D'Amour Wilfrid à Succ Henri Deschambault pour les rôles 1934-35 et 1935-36.

410 Retrancher le nom de Mad. Vve Hardy pour 1934-1935.

QUARTIER No. 1-A

4523-4524 Substituer Rémillard Joseph Athénais à Boulianne Dollard, 48 rue Labelle pour le rôle 1934-35.

3270 Substituer Cie Immobilière de Hull à Guérin Auguste pour 1934-35 et 1935-36.

2133 Inscrire 4 services d'eau depuis mai 1934 à 232 rue Montcalm.

3123 Retrancher le nom de J. Raoul d'Aoust comme propriétaire occupant laissant Succ. P. H. Charron seul propriétaire pour le rôle 1935-36 et 1934-35.

4279-4280 Substituer P. H. Charron à Antoine Villeneuve pour le rôle 1935-36.

4104-A Retrancher \$125.00 d'évaluation sur machine depuis mai 1934.

4521-4522 Substituer Joseph Athénais Remillard à Arthur Delangis, 46 rue Labelle pour le rôle 1934-35.

3593 Substituer Joseph Athénais Remillard à Joseph Brazeau, 35 rue Archambault pour le rôle 1934-1935.

2113 Substituer Joseph Athénais Remillard à Joseph Fortier, 292 rue Montcalm, pour le rôle 1934-1935.

1946 Substituer Joseph Athénais Remillard à Edmond Duval et W. A. Cole, 61 rue Chauveau pour 1934-1935.

2329 Substituer Joseph Athénais Remillard à Lapointe Aimé et Gauthier Aurélien, 68 rue Amherst pour 1934-1935.

2200 Substituer Joseph Athénais Remillard à Ovila Poirier 5. rue Plessis pour 1934-1935.

3692 Substituer Joseph Garneau à Emile Leblanc, 17 rue Larose, pour 1934-1935.

4041 Substituer Edmond Gauthier et Gauthier Emile à J. Bte. Blais, 292 Blvd. St-Joseph pour 1934-1935.

4284 Substituer Dominique Wade à Patrick McDonald, 35. de Montigny pour 1934 et 1935.

3831 Substituer Edmond Pelletier, à Dorothy Lidington pour 1935-1936 et 1934-1935.

3934-3935 Substituer Louis Labelle à Raymond Brunet, rue Tracy, pour 1934-1935 et 1935-1936.

4026-4027 Retrancher Mad. Alphonse Thérien comme occupant inscrire Pharand Josaphat seul propriétaire pour 1934-1935 et 1935-1936.

QUARTIER No. 2

5264 Pour le rôle 1934-1935 Substituer Banque Provinciale du Canada à Robert Bedding Co. et retrancher \$1,000.00 pour machines depuis le 1er mai 1934.

5175 Substituer Geo. D. Graham à Wilfrid Ash, 31-33 rue Carillon pour 1934-1935 et 1935-1936, et inscrire aux écoles dissidentes.

5099 Substituer Vve Rose Sarazin à Alfred Sarazin fils, pour 1934-1935 et 1935-1936.

5438 Substituer Arthur Régimbald (ad. 251 rue Notre-Dame) à Alexandre Galarneau, 34 rue Papineau pour 1934-1935 et 1935-1936.

QUARTIER No. 3

6293 Substituer J. Bte. Pharand à J. L. Brunet, 67 rue St-Jacques.

6196 Substituer Odias Dompierre à Osias Dompierre pour le rôle 1935-1936.

6316 La maison ayant été incendiée au mois de mai, l'évaluation peut être réduite à \$100.00 pour la bâtisse le terrain étant de \$1,000.00 ceci formerait un total de \$1,100.00.

QUARTIER No. 3A

7561 Substituer Dolphis Jennery (Ad. 160 rue Augusta, Ottawa, Ont.) à Alphonse Legault, 141 à 145 Laval pour 1934-1935 et 1935-1936.

7468 Inscire Est. D. Manchester comme propriétaire du terrain et Poirier Louis comme propriétaire occupant pour 1934-1935 et 1935-1936.

7483 Inscire Est. D. Manchester comme propriétaire du terrain et Mad. Alex. Desormeaux comme occupant pour 1934-1935 et 1935-1936.

7378 Inscire Est. D. Manchester comme propriétaire du terrain et Mantha Osias comme occupant pour 1934-1935 et 1935-1936.

7333 Inscire Est. D. Manchester comme propriétaire du terrain et Lavergne A. comme occupant pour 1934-1935 et 1935-1936.

7330 Inscire Est. D. Manchester propriétaire du terrain et Blondin W. comme occupant pour 1934-1935 et 1935-1936.

7329 Inscire Est. D. Manchester propriétaire du terrain laissant Thivierge Maxime propriétaire de la bâtisse pour 1934-1935 et 1935-1936.

7328 Inscire Est. D. Manchester propriétaire du terrain laissant Vve Jos. Roy propriétaire de la bâtisse pour 1934-1935 et 1935-1936.

7086 Substituer Madame Marie Soublière (adresse 191 rue Armstrong, Ottawa) à Madame Vve Joseph Bédard pour 1934-1935 et 1935-1936.

7742 Retrancher Wilfrid Lambert comme occupant laissant Est. C. B. Wright seul propriétaire pour 1934-1935 et 1935-1936.

7637 Retrancher le nom de Est. L. W. Scott comme propriétaire du terrain pour 1934-1935 et 1935-1936.

7407 Substituer Antoine Dontigny à Succ. V. O. Falardeau pour 1934-1935 et 1935-1936.

7402-7403 Inscrire ces deux entrées ensemble pour fins de la taxe d'eau pour 1934-1935 et 1935-1936.

7413-7414 Inscrire ces deux entrées ensemble pour fins de la taxe d'eau pour 1934-1935 et 1935-1936.

“Les entrées inscrites à la Cité de Hull devront l'être comme exemptées.”

7550 Substituer Cité de Hull à A. Durocher pour le lot 14-53, pour 1934-1935 et 1935-1936.

7536 Substituer Cité de Hull à Durocher pour le lot 14-52, pour 1934-1935 et 1935-1936.

7423 Substituer Cité de Hull à Falardeau V. et L. pour le lot 135-103 et 13 pt. 44 pour 1935-1936 et inscrire évaluation à \$300.00, la maison étant démolie.

7399 Substituer Cité de Hull à Falardeau V. L. et A. pour le lot 13-32 pour 1934-1935 et 1935-1936.

7360 Substituer Cité de Hull à Falardeau V. L. et A. pour le lot 13 pt. 15 pour 1934-1935 et 1935-1936.

7480 Substituer Cité de Hull à Nap. St-Denis pour 135-102 pour 1934-1935 et 1935-1936.

7335 Substituer Cité de Hull à Monette A. W. pour le 12-45 pour 1934-1935-1936.

7177 Retrancher le nom de Succesion P. H. Durocher pour 1934-1935 et 1935-1936.

QUARTIER No. 4

8021-8022 Substituer Isaie Charette à Honoré Ranger (envoyé factures à Guay Eugène, Gatineau Mills, pour 1934-1935 et 1935-1936.

8238 Substituer Melle F. A. Wright à Hector Laflamme depuis mai 1934 et inscrire aux écoles dissidentes pour 1934-1935 et 1935-1936.

8510A Substituer Dame Elie Scott à J. A. Bernier pour 1934-1935 et 1935-1936.

QUARTIER No. 5

9208 Substituer Est. Dame Lois W. Scott (Hadley W. F.

exécuteur) à Est. Lois H. Scott propriétaire du terrain et retrancher Jos. Rossignol comme occupant pour 1934-1935 et 1935-1936.

Respectueusement soumis,

J. E. BEDARD,

Evaluateur.

HULL, le 20 octobre 1934.

A Son Honneur le Maire,

Messieurs les Echevins.

Messieurs,

Veillez autoriser le Trésorier de la cité à créditer l'item "Papeterie" de la somme de \$176.05 et débiter les départements suivants:—

Du Trésorier	\$53.28
De l'Ingénieur	40.23
Du Greffier	55.38
De l'Evaluateur	1.40
Du Feu33
De Police	11.68
Comité de l'aide aux nécessiteux	13.75
	<hr/>
	\$176.05

D'après nos livres nous avons actuellement en mains un stock de \$228.37.

Votre tout dévoué,

H. L. LEBLANC,

Greffier

2. Proposé par l'échevin J. Laverdure, secondé par l'échevin E. Pelletier:

Que le 6ième rapport du comité des Finances qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

6ième RAPPORT DU COMITE DE FEU, LUMIERE ET ALARME

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Feu, Lumière et Alarme dûment assemblé en chambre, mardi le 30 octobre 1934 auquel assistaient:— Monsieur l'échevin J. Laverdure, président Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, E. Pelletier, Z. Boucher, E. Dagenais, J. Laverdure, H. Gauthier, A. Desjardins.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

DEPARTEMENT DU FEU

23	W. D. St-Cyr	\$6.65
24	Jos. Pilon Ltée	.65
25	Ottawa Motor Sales	1.78
26	Ottawa Car Mfg Cie	20.70
27	McMullen Perkins Ltée	7.15
28	R. O. Morris	2.92
29	A. & R. Morin	139.53
30	Lafrance Fire Engine	13.25
31	Laroche F.	1.00
32	J. O. Laflèche	.75
33	Kelly & Leduc	3.75
34	Imperial Radiator Co.	2.00
35	Imperial Oil Ltée	4.38
36	Hull Coal Cie	619.50
37	Chas. Lanthier	275.00
38	E. Groulx	2.70
39	P. D'Aoust Ltée	9.50
40	J. R. Douglas Ltée	1.25
41	Dominion Rubber Cie Ltée	2.60
42	Charron & Ménard	6.82
43	Bélangier Frères Ltée	844.06
44	G. E. Gauvin & Fils	6.36
45	Welch & Johnston Ltée	9.64
46	Roméo Loyer	217.39

SALAIRES:— Paies Nos. 22-23-24-25-26 (oct. 1934)

Département du Feu \$4.60

DEPARTEMENT LUMIERE ET ALARME

47	Département du Feu	13.83
48	Hull Coal Cie17
49	R. O .Morris40
50	Gatineau Power Cie	7.00
51	Charron & Ménard	2.30
52	Limoges & Frères	1.25
53	Campbell Motors Ltée	19.67

SALAIRES Paies Nos. 22-23-24-25-26 (octobre 1934)

Département Lumière et Alarme \$1.00

Que le chef du département des incendies soit autorisé de faire les achats suivants:— 5 paires de couvertes pour les lits à raison de \$5.25 la paire, un sac de soda à laver, \$1.50, une douzaine de balais, \$7.50; il est aussi autorisé à faire certaines réparations aux pardessus d'hiver au coût d'environ \$7.00.

J. Laverdure, Président
 M. Galipeau
 J. Baker
 A. Desjardins
 Ad. Beauchamp

E. Pelletier
 Frs. Tremblay
 Z. Boucher
 J. A. Morin

3. Proposé par l'échevin J. Laverdure, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que le 6ième rapport du comité de Feu, Lumière et Alarme, qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

6ième RAPPORT DU COMITE DE POLICE

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Police dûment assemblé en chambre, mardi le 30 octobre 1934, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin Zénon Boucher, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, A.

Morin, E. Pelletier, Z Boucher, E. Dagenais, J. Laverdure, H. Gauthier, A. Desjardins.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

54	E. Thérien	\$40.50
55	Rochon Service Station	27.10
56	The Pritchard Andrews Cie	3.18
57	Dr. E. Laverdure	34.00
58	Limoges & Frères	31.80
59	Kelly & Leduc	6.15
60	Dr. J. E. Bélanger	2.00
61	Département des Incendies	60.49
62	E. Choquette	1.25
63	R. O. Morris	3.20
64	Fred Lake Cie	1.50
65	Albert Normand	50.00
66	The Pritchard Andrews Cie Ltée	11.50

SALAIRES:— Paies Nos. 22-23-24-25-26 (Octobre 1934)
 Police

\$21.10

Que la soumission de M. M. Tomaro pour la confection de 5 pardessus d'hiver pour constables, 1 pardessus d'hiver pour officier et 3 pardessus d'automne pour civils, au montant de \$255.00, taxe incluse, soit acceptée.

Z. Boucher, président
 M. Galipeau
 J. Laverdure
 A. Desjardins
 Ed. Laramée

Ad. Beauchamp
 E. Pelletier
 Frs. Tremblay
 J. A. Morin

4. Proposé par l'échevin Z. Boucher, secondé par l'échevin E. Pelletier:

Que le 6ième rapport du comité de Police qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

6ième RAPPORT DU COMITE DE SANTE ET PARCS

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Santé et Parcs dûment assemblé en chambre, mardi le 30 octobre 1934, auquel assistaient:— Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, E. Pelletier, Z. Boucher, E. Dagnenais, J. Laverdure, H. Gauthier, A. Desjardins.

Les comptes suivants sont approuvé et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

67	The Nichols Chemical Cie	1,117.38
	Note de crédit	\$690.75
	Note de crédit	690.75
68	Soublière & Lepage35
69	Jos. Garneau	2.00
70	Hull Medical Hall	12.44
71	Pharmacie de Wrightville	17.25
72	Germain Lepine Ltée	65.00
73	M. Emond	8.00
74	Strathcona Hospital	122.00
75	Succ. J. Levasseur	17.00
76	Les RR. PP. Oblants Maniwaki	10.00
77	Dr. J. Isabelle	50.00
78	Pharmacie Union	20.25
79	Romuald Picard	53.75
79a	Adrien Ferland	15.00

SALAIRES: Paies Nos. 22-23-24-25-26 (octobre 1934)

Santé

\$1.10

M. Galipeau, Président.

Ad. Beauchamp

J. Baker

E. Pelletier

J. A. Morin

Frs. Tremblay

J. Laverdure

Z. Boucher

A. Desjardins

J. A. Morin

Ed. Laramée

5. Proposé par l'échevin M. Galipeau, secondé par l'échevin A. Desjardins:

Que le 6ième rapport du comité de Santé et Parcs qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

6ième RAPPORT DU COMITE RUES & AMELIORATIONS

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Rues et Améliorations dûment assemblé en chambre, mardi le 30 octobre 1934, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin J. A. Morin, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, E. Pelletier, Z. Boucher, E. Dagenais, J. Laverdure, H. Gauthier, A. Desjardins.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

80	Jos. Pilon Ltée	\$6.29
81	Ottawa Transportation	16.50
82	Ottawa Electric Cie	1.73
83	Maryland Casualty Cie	475.62
84	Laurentian Stone Cie	156.15
85	La Cie Ing. Entrepreneurs	186.18
86	M. Levitan	795.39
87	L. F. Gorman	8.00
88	Hull Coal Cie	33.77
89	Wright Brothers Supply	.60
90	E. Choquette	1.10
91	Can. Pac. Ry. Ltée	63.56
92	Département des Incendies	119.15

SALAIRES:—Paies Nos. 22-23-24-25-26 (octobre 1934)

Rues	\$494.10
Egoûts	179.40
Trottoirs	7.60
Rues Pavées	477.10
Compensation	116.80

Que le rapport de l'Ingénieur de la cité, en date du 25 septembre 1934, concernant certains transports se rapportant aux réparations des rues pavées soit approuvé et que le Trésorier de la cité soit autorisé de faire dans ses livres les transports y mentionnés.

J. A. Morin, Président	J. Laverdure
M. Galipeau	J. Baker
A. Desjardins	Ed. Laramée
Ad. Beauchamp	E. Pelletier
Frs. Tremblay	Z. Boucher

6. Proposé par l'échevin A. Morin, Secondé par l'échevin E. Laramée:

Que le 6ième rapport du comité des Rues et Améliorations qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

6ième RAPPORT DU COMITE DE L'AQUEDUC

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de L'Aqueduc dûment assemblé en chambre, mardi le 30 octobre, auquel assistaient:— Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, E. Pelletier, Z. Boucher, E. Dagenais, J. Laverdure, H. Gauthier, A. Desjardins.

93	A. Champagne	\$29.82
94	Kelly & Leduc	74.94
95	Bernard Boily	10.30
96	Crabtree Ltée	3.40
97	M. Palmer & Son	35.00
98	A. & R. Morin	3.50
99	R. O. Morris	4.57
100	Langelier Ltée	52.56
101	Gatineau Power Cie	148.10
102	A. Gougeon	7.95
103	Chelsea Service Station	1.30
104	Succ. E. R. Bisson	15.00
105	J. C. Bélair	13.21

SALAIRES:— Paies Nos. 22-23-24-25-26 (octobre 1934)

Réparations de Services	\$311.40
Bornes Fontaines	77.20
Tuyaux Principaux	93.75
Services Neufs	8.70
Château d'eau	12.25

Ad. Beauchamp, Président	E. Pelletier
A. Desjardins	Frs. Tremblay
J. Laverdure	Z. Boucher
Ed. Laramée	J. A. Morin

7. Proposé par l'échevin A. Beauchamp, secondé par l'échevin E. Dagenais:

Que le 6ième rapport du comité de l'Aqueduc qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

8. Proposé par l'échevin Z. Boucher, secondé par l'échevin A. Beauchamp:

Que la requête des propriétaires de la rue Frontenac, (No. 6111) et le rapport de l'Ingénieur de la cité à ce sujet soient référés aux échevins des quartiers trois, trois "A", au Président des rues et améliorations et à l'Ingénieur pour rapport au conseil.

Adopté.

HULL, le 17 octobre 1934.

Son Honneur le Maire,

Messieurs les Echevins.

Messieurs:—

Le comité nommé pour rencontrer les représentants de la Cie Walters Axe, a eu son entrevue avec ces derniers, le 9 courant.

Les prétentions de la Cie sont qu'elle n'a pu faire usage de la consommation exorbitante d'eau qui lui est chargée durant la période s'étendant de avril 1928 à octobre 1930 se chiffrant à \$801.67. Déduisant sur ce total le montant alloué sur l'évaluation pour cette période il y aurait un montant de \$707.78 en litige.

La Cie prétend qu'en aucun temps lors qu'elle est en opération la consommation d'eau qui lui est fourni par un simple tuyau le 1" ne peut atteindre ces quantités chargées, et que en plus lorsqu'elle a opéré durant l'hiver, a plusieurs intervalles elle s'est approvisionnée d'eau à la Cie du Pacifique. La Cie prétend aussi qu'il y a eu négligence de la ville, en ce qu'elle l'a averti dans le temps, de la défectuosité du service, en rapport avec les lectures du compteur, et rien n'a été fait.

La Cie prétend qu'elle n'a jamais demandé d'exemption de taxes pour sa manufacture, et désire être traitée d'une manière juste et équitable. Tel qu'il appert par le croquis ci-annexé, un service privée d'aqueduc fut posé pour la Cie Mineral Products, et un embranchement sur le dit service fut fait par la Cie Walters Axe pour pourvoir a son approvisionnement. Un service neuf de $\frac{3}{4}$ " fut posé jusque dans la chambre du compteur pour leurs fins directes, mais ne fut jamais connecté.

Il est assez difficile de pouvoir établir les causes du surplus de consommation, car en réalité, le simple service de $\frac{3}{4}$ " ne peut consommer tant d'eau de avril 1928 jusqu'à octobre 1930, lors que l'usine de la Mineral Products était en opération, cette dernière Cie ayant cessé d'opérer le 5 avril 1930.

Toute la consommation d'eau se faisant pour les deux industries provenait du même service, et était enrégistrée sur le compteur.

Nous ne connaissons pas la quantité d'eau qui était employée à l'usine de la Mineral Products, et ne savons pas non plus, si leur système était défectueux ou non, s'il n'existait pas de fissures ou d'autres connexions outre que celle indiquée sur le plan.

Nul doute que dans la période de temps s'étendant de avril 1928 a octobre 1930, la Cie Walters Axe s'est servie d'eau pour ses fins de production. Cette période représente cinq termes de 6 mois. Nous pouvons difficilement attribuer à la Cie Walters Axe toute la consommation d'eau enrégistrée, et prenant en considération leurs prétentions qui ont une certaine valeur, nous recommanderions le règlement suivant.

Que la base de la quantité d'eau employée de avril 1928 à octobre 1930 soit compilée sur la moyenne de la consommation d'eau employée de octobre 1930 à octobre 1933. Cette dernière consommation représente un montant de \$170.73 pour 6 semestres soit une moyenne de \$28.45 par semestre; la période de avril 1928 à octobre 1930 représente 5 semestres de 6 mois, à raison de \$28.45 par semestre soit \$142.25.

Vos tout dévoués,

J. Baker,
Ad. Beauchamp,
Ernest Pelletier
Théo. Lanctot, I.C.

9. Proposé par l'échevin A. Beauchamp, secondé par l'échevin E. Pelletier:

Que le rapport du comité spécial, daté du 17 octobre 1934, relativement au montant de la taxe d'eau à être payée par la compagnie Walters Axe soit approuvé tel que lu et que le Trésorier de la Cité soit autorisé de faire les changements dans ses livres de perception tels que recommandés.

Adopté.

L'échevin G. Bilodeau prend son siège.

10. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par tout le conseil:

Que ce conseil offre ses profondes condoléances aux familles Campeau et Roy, éprouvées lors de l'incendie du 4 novembre 1934.

Adopté debout.

11. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin J. Laverdure:

Que le Trésorier de la cité soit autorisé de payer le montant du jugement, soit \$1,800.00 plus les intérêts du 2 mai 1933 au 10 octobre 1934, \$127.50, et les mémoires de frais des avocats Parent & Taché au montant de \$409.00 et de Me J. W. Ste. Marie au montant de \$317.85, re: cause Arthur Florent vs Cité de Hull.

Adopté.

12. Proposé par l'échevin J. Laverdure, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que les minutes de l'assemblée du 1er octobre 1934, imprimées distribuées aux membres du conseil, soient approuvées.

Adopté.

13. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que le Trésorier de la Cité soit autorisé de payer le mémoire de frais de Me J. W. Ste. Marie au montant de \$234.70 et les frais des témoins taxés par la cour s'élevant à la somme de \$42.00, re: cause Jeanne Renaud vs La Cité de Hull.

Adopté.

14. Proposé par l'échevin A. Morin, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que l'Ingénieur de la cité soit autorisé de faire l'achat des matériaux mentionnés sur sa réquisition No. 23-24, au montant de \$269.97, à être chargé aux différentes appropriations de son département. Avis de motion à cet effet a été donné lors de l'assemblée des comités, le 30 octobre 1934.

HULL, Novembre le 2, 1934.

Monsieur Jos. Raymond, Trésorier,

Cité de Hull, P.Q.

Monsieur:—

Veuillez créditer le compte de "Magasin" pour le montant de \$2,263.69 et débiter les appropriations suivantes.

AQUEDUC

Réparations de Services	25.26
Bornes Fontaines	10.30
Tuyaux Principaux	96.34
Aqueduc Imprévus	74.00
Services Neufs	3.75
Château d'eau	12.63

\$222.28

CORPORATION

Corporation Imprévu	579.50
Usine Electrique	153.34
Rues	510.24
Egoûts	43.25
Trottoirs	10.46
Rues Pavées	312.84
Bureau de l'Ingénieur	6.47
Bureau de Santé	23.40
Barrières	63.56
Magasin Dépense	4.50
Magasin Stock	302.31
Affaires Litigieuses	8.00
Assistance Publique	1.25
	\$2,041.41

Total \$2,263.69

P. NELSON LAROSE

THEO. LANCTOT, I.C.

Secrétaire Dépt. Ingénieur

Ingénieur de la Cité

J. ALD. COURROUX,

Comptable Chantier Municipal.

15. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin E. Pelletier:

Que le rapport de l'Ingénieur de la Cité en date du 2 novembre 1934, concernant les appropriations de son département soit approuvé et que le Trésorier de la cité soit autorisé de faire dans ses livres les transports y mentionnés.

Adopté.

16. Proposé par l'échevin Z. Boucher, secondé par l'échevin J. Laverdure:

Que la lettre de M. Adélard Bélanger (No. 6351) soit référée à l'Ingénieur de la Cité pour rapport au conseil.

Adopté.

17. Proposé par l'échevin Z. Boucher, secondé par l'échevin J. Laverdure:

Que la lettre de Me. Aurèle Chartrand, procureur de H. Régimbal, (No. 6353) soit référée au Chef du département de Police et à l'Ingénieur de la cité pour rapport au conseil.

Adopté.

18. Proposé par l'échevin A. Desjardins, secondé par l'échevin M. Galipeau:

Que la réclamation de M. Noé Charron, 394 rue Champlain, (No. 6333) soit référée à l'Ingénieur et à l'Aviser Legal de la cité pour rapport au conseil.

Adopté.

19. Proposé par l'échevin J. Laverdure, secondé par l'échevin E. Pelletier:

Qu'un comité de Son Honneur le Maire, des échevins E. Laramée et G. Bilodeau, du Trésorier de la Cité et du Greffier de la Cité, soit nommé afin de rencontrer messieurs les Commissaires d'Ecoles de la Cité de Hull relativement à la vente pour taxes qui doit avoir lieu le 7 novembre courant.

Adopté.

20. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin E. Laramée:

Considérant que la cité de Hull a fait les dépenses ci-dessous pour secours directs distribués aux nécessiteux, savoir:—

Secours directs pour le mois d'octobre 1934	\$21,807.40
Allocation pour abri, septembre 1934	3,276.39

Ce conseil prie le comité des secours directs de Québec de bien vouloir autoriser ces montants dépensés pour venir en aide à 872 chefs de familles avec 3711 dépendants et 53 personnes vivants seules, dont les noms apparaissent à la liste annexée à la présente résolution.

Adopté.

21. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin Z. Boucher:

Que la soumission de G. E. Gauvin & Fils, au prix de \$100.00, taxe incluse, pour l'impression de 100,000 bons de secours soit acceptée comme étant la plus basse et que le Greffier de la cité soit autorisé d'émettre l'ordre d'achat en conséquence.

Adopté.

22. Considérant que depuis la construction de l'édifice du Bureau des Postes la population de la cité de Hull a considérablement augmentée;

Considérant que le dit édifice abrite le département des Postes et le département des Douanes et de l'Accise;

Considérant qu'il serait nécessaire de faire certaines réparations urgentes au dit édifice afin de mieux desservir le public en général,

Il est proposé par l'échevin Z. Boucher, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que ce conseil prie l'honorable Ministre des Postes et l'honorable Ministre des travaux publics de bien vouloir considérer un projet d'agrandissement et de réparations à l'édifice du Bureau des Postes dans la Cité de Hull et de prendre les mesures nécessaires afin d'entreprendre ces travaux de construction et de réparations sous le plus court délai possible.

Que Me J. N. Beauchamp soit prié de présenter cette résolution aux honorables Ministres des Postes et des Travaux Publics.

Adopté.

23. Proposé par l'échevin M. Galipeau, secondé par l'échevin A. Desjardins:

Que la soumission de M. J. Arthur Durocher pour la fourniture du sable au prix de \$0.70 la verge cube soit acceptée comme étant la plus basse. Il est entendu que le charroyage devra être fait par un résident de Hull. M. Durocher s'engage de plus à laisser le prix du sable en paiement des taxes imposées sur ses propriétés et devra voir à ce que les taxes de son charretier soient payées.

Proposé en amendement par l'échevin A. Morin, secondé par l'échevin E. Pelletier:

Considérant que la Laurentian Stone Company a donné entière satisfaction par le passé et qu'elle vient de rendre service à la Cité que sa soumission pour la fourniture du sable au prix de \$0.74 la verge cube soit accepté. Le charroyage devra être fait par des résidents.

Pour l'amendement:— les échevins Tremblay, Baker, Laramée, Morin, Pelletier, Boucher. 6.

Contre:— les échevins Bilodeau, Beauchamp, Dagenais, Laverdure, Gauthier, Desjardins, Galipeau. 7.

L'amendement est perdu et la motion principale remportée sur même division.

24. Proposé par l'échevin A. Beauchamp, secondé par l'échevin E. Dagenais:

Que faisant suite à l'avis de motion, donné régulièrement le 25 septembre 1934, un montant de \$250.00 soit voté pour les réparations urgentes à être faites au caisson de la prise d'eau de l'aqueduc, les fonds devant être pris à même les appropriations de l'Aqueduc.

Adopté.

25. Proposé par l'échevin J. Laverdure, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que l'Ingénieur de la cité soit autorisé d'employer M. Victor Benoit lorsqu'il sera nécessaire de le faire sur les différents travaux de la corporation.

Adopté.

L'échevin G. Bilodeau dissident.

26. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que la résolution No. 27 de l'assemblée du 1er octobre 1934 soit rescindée.

Adopté.

27. Proposé par l'échevin J. Laverdure, secondé par l'échevin G. Bilodeau:

Que la résolution No. 26 de l'assemblée du 1er octobre 1934 soit rescindée.

Adopté.

R.R. Les échevins ~~Bilodeau~~ *Baker* et Laramée dissidents.

28. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin Z. Boucher:

Que la compagnie Maryland Casualty qui a présentement l'assurance pour accidents pour le chômage soit notifiée qu'à partir du 5 novembre 1934 ne seront portés sur la dite police que les employés des secours directs employés aux différents travaux d'excavation, de cassage de pierres et des travaux d'entretien au Château d'eau, suivant le rapport de l'Ingénieur en date de ce jour.

Adopté.

Hull, le 30 octobre 1934.

Je donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée je proposerai qu'un montant de \$269.97 soit employé pour l'entretien général, suivant la réquisition No. 23-24 de l'Ingénieur de la cité, les fonds devant être pris sur les appropriations de différents départements.

J. A. MORIN, Echevin.

Hull, le 5 novembre 1934

Je donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée je proposerai qu'un montant de \$180.00 soit employé pour l'achat d'un respiratoire artificiel à l'usage du département du Feu, les fonds devant être pris sur les imprévus.

J. LAVERDURE, Echevin.

Hull, le 5 novembre 1934

Je, soussigné, donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée je proposerai que la section "L" de la clause 26 du règlement No. 309 soit amendée.

G. BILODEAU, Echevin.

29. Proposé par l'échevin Z. Boucher, secondé par l'échevin E. Pelletier:

Que ce conseil ajourne au 16 novembre courant.

Adopté.



CANADA
PROVINCE DE QUEBEC } CITE DE HULL.
District de Hull.

No. 11

SEANCE DU 16 NOVEMBRE 1934

A une assemblée régulière ajournée du conseil de la cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances en l'Hôtel de Ville de la dite cité, à huit heures du soir, vendredi le 16 novembre 1934, à la quelle sont présents:— Son Honneur le Maire Théodore Lambert au fauteuil, et les échevins F. Tremblay, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, E. Pelletier, Z. Boucher, A. Beauchamp, E. Dagenais, J. Laverdure, H. Gauthier, A. Desjardins et M. Galipeau, formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC } CITE DE HULL
District de Hull.

A une assemblée régulière ajournée du conseil de la cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances en l'Hôtel-de-Ville de la dite Cité, à huit heures du soir, le 16 novembre 1934, à laquelle sont présents:—

Son Honneur le Maire, Monsieur Théo. Lambert, au fauteuil, et les échevins F. Tremblay, J. Baker, Ed. Laramée, G. Bilodeau, E. Pelletier, Z. Boucher, A. Beauchamp, E. Dagenais, J. Laverdure, H. Gauthier, M. Galipeau et A. Desjardins formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire.

Le Règlement suivant a été lu, proposé et adopté.

REGLEMENT No. 320

Amendant le Règlement No. 309 concernant l'emmagasinage et la distribution des huiles et gazoline en gros et en détail dans la cité de Hull.

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à une assemblée antérieure de ce conseil.

Il est par le présent règlement statué et ordonné comme suit:

1. Le paragraphe "L" de la clause numéro 26 dudit règlement 309 est abrogé et remplacé par le suivant:

"L" Dorénavant, aucun permis ne devra être accordé pour l'établissement de raffineries d'huile ou de gazoline, pour grands réservoirs (storage tanks) pour la distribution en gros de la gazoline ou huile, et ce, sur les rives de la rivière Ottawa, à partir du Pont des Chaudières, jusqu'à l'embouchure de la Crique Brewery, et de l'embouchure de la Crique Brewery, côté Sud, au pont traversant la dite crique, et connu comme Pont du Cimetière, dans le Quartier numéro cinq de la Cité, mais le Conseil pourra par résolution, accorder un permis additionnel, en outre de ceux existant déjà pour grands réservoirs de distribution de la gazoline et huile, sur la dite rive sud de la Crique Brewery, entre la rue Reboul et la dite Crique, à la Amherst Oil Refineries Co.

Tout autre permis qui pourrait être demandé pour l'installation d'autres grands réservoirs ailleurs qu'aux endroits sus-mentionnés, ne pourra être accordé que par le Conseil.

Aucun agrandissement ou amélioration aux établissements actuels ne pourra être fait sans un permis du Conseil, tel que prévu dans cette clause.

Le permis à être accordé à la Amherst Oil Refineries Co., est sujet à toutes les clauses du présent règlement;

2. Le présent règlement viendra en force et vigueur suivant la loi.

FAIT ET PASSE en la Cité de Hull les jour en an ci-dessus mentionnés.

H. LEON-LEBLANC,
Greffier

THEO. LAMBERT,
Maire.

1. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin Z. Boucher:

Que le règlement No. 320, amendant la clause "L" du règlement No. 309 concernant les réservoirs à gasoline, lequel vient d'être lu soit adopté.

L'échevin A. Desjardins demande le vote sur la résolution.

Pour:— les échevins Tremblay, Baker, Laverdure, Laramée, Gauthier, Dagneais, Galipeau, Beauchamp, Pelletier, Boucher, Bilodeau. 11.

Contre:—l'échevin A. Desjardins. 1.

La résolution est remportée.

2. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin J. Baker:

Que le Greffier soit chargé de demander à la Commission Municipale de Québec l'autorisation d'effectuer un emprunt temporaire jusqu'à concurrence d'un montant de \$2,100.00 pour couvrir la part de la cité de Hull d'un octroi additionnel à être accordé aux colons établis sur des terres au cours des années 1932-33.

Sur réception de l'autorisation de la Commission Municipale de Québec que Son Honneur le Maire et le Trésorier soient autorisés à signer un billet pour ces fins. Le remboursement de ce billet devra être fait avec le produit d'une émission d'un règlement d'emprunt.

Adopté.

3. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin J. Laverdure:

Que la résolution de M. Achille Simon soit référée à l'Aviseur Légal pour rapport au conseil.

Adopté.

4. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin Z. Boucher:

Que le Trésorier de la cité soit autorisé de rembourser à M. H. Régimbal, bijoutier, rue Dalhousie, Ottawa, la somme de \$30.00 étant la différence entre le dépôt fait par ce monsieur et le coût réel des réparations faite à une borne-fontaine.

Adopté.

5. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin J. Baker:

Qu'un comité composé des échevins J. Laverdure, H. Gauthier, Z. Boucher et de l'Ingénieur de la cité soit chargé de rencontrer M. Geo. Ardouin au sujet de sa réclamation et, si possible, en venir à une entente pour reconstruire l'égoût passant à travers sa propriété suivant les plans soumis par l'Ingénieur. Ce comité est prié de faire rapport au conseil.

Adopté.

6. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin F. Tremblay:

Que la lettre du Comité de l'aide aux nécessiteux en date du 8 novembre 1934, relativement aux allocations pour abri payées à M. et Mde Joseph Joannette, 277 rue Champlain, soit référée à l'Aviseur Légal pour rapport au conseil.

Adopté.

7. Proposé par l'échevin Z. Boucher, secondé par l'échevin G. Bilodeau:

Que la lettre de M. V. O. Dubois, en date du 7 novembre 1934, soit référée au Comité de Police.

Adopté.

8. Proposé par l'échevin F. Tremblay, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que Son Honneur le Maire, les échevins et l'Ingénieur de la cité soient priés de représenter la cité de Hull devant la Commission Provinciale de l'Electricité, laquelle viendra siéger à Hull, les 21 et 22 novembre courant.

Adopté.

9. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin M. Galipeau:

Qu'un comité composé de Son Honneur le Maire, des échevins G. Bilodeau, Z. Boucher, J. Laverdure et du Proposeur soit formé

pour étudier la possibilité de faire la distribution des secours directs en argent.

Adopté.

10. Proposé par l'échevin F. Tremblay, secondé par l'échevin E. Dagenais:

Que la démission de l'échevin A. Morin comme président du comité des Rues et Améliorations soit acceptée.

Proposé en amendement par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin J. Laverdure:

Que l'acceptation de la démission de l'échevin A. Morin comme président du comité des Rues et Améliorations soit remise à plus tard, que l'échevin A. Morin soit prié de continuer ses fonctions de Président du dit comité.

Pour l'amendement:— Les échevins Baker, Laverdure, Desjardins, Laramée, Gauthier, Galipeau, Beauchamp, Pelletier, Boucher, Bilodeau. 10.

Contre:—les échevins Tremblay, Dagenais. 2.

L'amendement est remporté et la motion principale perdu sur même division.

Ajournement sine die.



CANADA
PROVINCE DE QUEBEC } CITE DE HULL
District de Hull.

No. 12

SEANCE DU 3 DECEMBRE 1934

A une assemblée régulière du conseil de la Cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances en l'Hôtel de Ville de la dite Cité, à huit heures du soir, lundi le 3 décembre 1934, à laquelle sont présents:— Son Honneur le Maire Théodore Lambert, au fauteuil, et les échevins F. Tremblay, J. Baker, G. Bilodeau, J. A. Morin, E. Pelletier, Z. Boucher, A. Beauchamp, E. Dagenais, J. Laverdure, H. Gauthier, et M. Galipeau, formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire.

1. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par tout le conseil:

Que ce conseil apprend avec regret le décès de M. Georges Laramée, père de l'échevin Edmond Laramée, maire suppléant, et offre à l'échevin Laramée et à sa famille l'expression de ses profondes condoléances.

Adopté debout.

2. Proposé par l'échevin J. Laverdure, secondé par tout le conseil:

Que ce conseil apprend avec regret le décès d'un de ses dévoués employés, le Lieutenant des pompiers Téléphore Séguin, et offre à Madame Séguin et à sa famille éprouvées ses vives sympathies.

Adopté debout.

3. Proposé par l'échevin Pelletier, secondé par l'échevin Z. Boucher:

Que les communications qui viennent d'être lues soient renvoyées à leurs comités respectifs, moins celles de:—Stephen Monette, 56 rue Garneau; Geo. Cayer; Dominion Contracting and Engineering Ltd; J. H. Deslauriers, 15 rue Bagot; Joseph Pelletier,

3 rue Caron; Club Dollard; L'Association des petits propriétaires de Hull; Frs. Caron, avocat, pour la Royal Trust Co; Odias Dom-pierre, président de l'Association des boulangers.

Adopté.

7ième RAPPORT DU COMITE DE POLICE

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Police, dûment assemblé en chambre mardi le 27 novembre 1934, auquel assistaient:—Monsieur l'échevin Zénon Boucher, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, E. Pelletier, Z. Boucher, A. Beauchamp, E. Dagenais, J. Laverdure, H. Gauthier et M. Galipeau.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

1	Dr. Ed. Laverdure	\$15.00
2	Caisse Police	45.79
3	Pritchard Andrew	90.10
4	Albert Normand	40.00
5	Hôpital Sacré-Coeur	5.00
6	Russel Road Auto Garage	2.50
7	Ernest Dubuc	10.00
8	Dr. J. L. Pichette	3.00
9	W. Dupuis	15.00
10	E. Thérien	30.00
11	Département des Incendies	62.41
12	Charron & Ménard	13.13
13	H. L. Byles	20.72
14	R. O. Morris	8.72

Que la soumission de M. I. Ducharme & Fils pour 12 paires de chaussures à \$5.00 la paire celle de M. B. Patry pour 13 paires à \$5.00 la paire soient acceptées.

SALAIRES: Paies Nos. 27-28-29-30 (Novembre 1934)

Police \$10.95

Z. Boucher, président
Frs. Tremblay
M. Galipeau
J. A. Morin
G. Bilodeau

E. Pelletier
E. Dagenais
J. Laverdure
Ad. Beauchamp

4. Proposé par l'échevin Z. Boucher, secondé par l'échevin E. Pelletier:

Que le 7ième rapport du comité de Police qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

7ième RAPPORT DU COMITE DES FINANCES

A la Corporation de Cité de Hull.

Le comité des Finances dûment assemblé en chambre, mardi le 27 novembre 1934, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin G. Bilodeau, président, Son Honneur le Maire Théodore Lamebrt, et les échevins F. Tremblay, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, E. Pelletier, Z. Boucher, A. Beauchamp, E. Dagenais, J. Laverdure, H. Gauthier, et M. Galipeau.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

15	Soublière & Lepage.....	(Evaluateur)	\$1.21
16	Hull Coal Cie	(Hotel-de-Ville)	21.43
17	Soublière & Lepage	"	17.92
18	Bélanger & Frères	"	60.88
19	Le Progrès de Hull (règlement No. 320)		6.80
20	Gouvernement Provincial(Retour à la terre)		640.79
21	G. E. Gauvin & Fils	(Papeterie)	33.92
22	P. A. Larocque	"	35.73
23	J. E. Décosse	"	30.50
24	G. E. Gauvin	"	106.36
25	A. A. Laflamme	"	166.42
26	J. A. Larose	"	36.75

27	D. Gestetner Ltée	"	17.11
28	J. W. Ste. Marie	(imprévu)	342.00
29	Soublière & Lepage.....	(Secours Directs)	2.40
30	Gatineau Power Cie	"	5.46
31	P. D'Aoust & Cie	"	90.00
32	Ottawa Electric Cie	"	7.30
33	M. J. Laverdure	"	.20
34	Hospice St-Charles Ottawa.....	Ass. publique)	1820.00

SALAIRES: Paies Nos. 27-28-29-30 (novembre 1934)

Secours Directs \$445.20

Que le rapport du Greffier de la cité concernant l'item "Papeterie", daté du 20 novembre 1934, soit approuvé et que le Trésorier de la cité soit autorisé de faire dans ses livres les transports y mentionnés.

Que le rapport de l'Évaluateur en date du 27 novembre 1934 concernant certains changements au rôle d'évaluation soit approuvé.

G. Bilodeau, Président
 E. Pelletier
 M. Galipeau
 J. A. Morin
 Z. Boucher

J. Laverdure
 Frs. Tremblay
 H. Gauthier
 Ad. Beauchamp

RAPPORT DU COMITE DES FINANCES (27 NOVEMBRE 1934)

RESUME DES COMPTES

ASSISTANCE PUBLIQUE (Secours Directs)

(Distribution faite par le comité de l'aide aux Nécessiteux
 de la Cité de Hull.)

SECOUDS DIRECTS

Réclamation additionnelle à Juillet 1934	\$3.07
Réclamation additionnelle à Août 1934	3.40
Réclamation additionnelle à Septembre 1934	53.90
Réclamation Octobre 1934	21,561.64
Total	\$21,622.01

Allocation pour abri	
Octobre 1934	\$3,383.38
Réclamation additionnelle à Juillet 1934	
J. Pharand, Marchandises Sèches	\$3.07
Réclamation additionnelle à Août 1934	
Albert Gratton, Epicier et Boucher	3.40
Réclamation additionnelle à Septembre 1934	
E. Vadeboncoeur, Marchand de bois	2.50
Lucien Arvisais, Marchand de bois	2.50
I. Ducharme & Fils, Marchand de Chaussures	2.95
H. Monette, Boucher	1.75
L. Leblanc, Boulanger	45.20
	<hr/>
	53.90

DETAILS

Nourriture	\$45.95
Chauffage	5.00
Vêtements	2.95
	<hr/>
	\$53.90

RECLAMATION, OCTOBRE 1934

E. Vadeboncoeur, Marchand de bois	1,232.50
J. C. Bélair, Marchand de Fer	1.12
Succ. H. Dupuis, Marchand de Bois	547.50
Lucien Arvisais, Marchand de Bois	342.50
Petit Napoléon, Marchand de bois	497.50
Groulx Emile, Cordonnier	5.15
Melle A. Charest, Marchandises Sèches	332.35
J. C. Taschereau, Marchandises Sèches	567.95
Melle Mary Shea, Marchand de Chaussures	55.40
Mde F. X. Laurin, Marchandises Sèches	157.50
I. Ducharme & Fils, Marchands de Chaussures	54.30
Arthur Loyer, Marchand de Chaussures	91.20
Leroux Philiias, Marchand de Chaussures	58.75
Royer Georges, Marchandises Sèches	337.65

M. Kareem, Marchndises Sèches	54.00
Couture & Frères, Cordonnier	.75
Brault Yvon, Marchandises Sèches	9.00
A. L. Raymond, Epicier et Boucher	2,775.37
Laiterie Fleur de Lis, Laiterie	548.78
Dompierre & Frères, Boulangers	372.57
Sauvé François, Epicier	62.78
L. A. Charbonneau, Epicier	682.68
I. Bertrand & Cie, Epicier	223.19
Mde V. St-Arnault, Epicier	132.69
Adélarde Desloges, Epicier et Boucher	59.35
J. B. Vallières, Epicier	21.73
H. J. Monette, Boucher	120.42
Jos. Lafrance, Boucher	61.24
Adélarde Cousineau, Boucher	67.89
E. Talbot, Boucher	139.78
A. Chatelain, Epicier et Boucher	385.38
Clément & Leblanc, Epicier	659.10
H. Monette, Boucher	9.20
Louis Lafrance, Boucher	120.12
Donat St-Martin, Epicier et Boucher	205.39
O. E. Bélanger, Epicier	105.92
A. Robillard, Boucher	23.90
Monette Gédéon, Epicier et Boucher	2,622.10
Edmond Gauthier, Epicier & Boucher	826.18
A. Lafèche, Epicier et Boucher	254.38
Lemieux & Dompierre, Epicier	343.32
André Proulx Ltée, Boulanger	606.69
Oscar Lambert, Boucher	72.08
Gagné Eugène, Epicier	46.77
J. B. Monfils, Epicier	45.40
Emile Lévesques, Boulanger	168.59
M. Bélanger, Boucher	27.75
Emile Lemieux, Boucher	33.05
Mde T. Dunnighan, Epicier	56.13
Mastai Piché, Boulanger	52.67
A. Sabourin, Boulanger	282.52
E. Vadeboncoeur, Epicier	202.69

Cyprien Lesage, Epicier et Boucher	131.85
M. Romanuck, Epicier	20.09
Labelle Albert, Boucher	9.50
Roussel Emile, Epicier	35.75
A. D. Labelle, Boucher	28.34
A. Savard, Epicier	26.88
Soulière, Lorenzo, Epicier	33.32
L. Leblanc, Boulanger	59.99
O. D. Lambert, Boucher	16.02
M. J. Laverdure, Epicier	33.97
Jos. Labelle, Boucher	32.62
Boulangerie Laurier, Boulanger	88.59
P. Rocque, Epicier	35.69
Soulière & Lepage, Marchand de Fer	1.40
A. L. Raymond, Epicier et Boucher	1.16
Albert Gratton, Epicier et Boucher	12.00
Laiterie de Hull, Laiterie	743.79
Chénier & Montreuil, Boulanger	233.66
Edmond Laramée & Cie, Epicier et Boucher	2,461.57
M. Pichard, Epicier	20.63
Jos. Pharand, Marchandises Sèches	771.90
	<hr/>
	21,561.64

DETAILS:

Nourriture	\$17,215.12	Chefs	872
Chauffage	2,622.52	Dépendants	3711
Vêtements	1,724.00	Seules	53
	<hr/>		<hr/>
Total	\$21,561.64	Personnes	4636

Montant distribué aux nécessiteux de Hull pour le mois de
Novembre 1934

Nourriture	\$13,701.37	Chefs	885
Chauffage	\$ 3,344.99	Dépendants	3789
Vêtements	\$ 2,605.25	Seules	54
	<hr/>		<hr/>
	\$19,651.61		4728
Abri	3,471.37		

A Son Honneur le Maire,

Messieurs :

Veuillez autoriser le Trésorier de la Cité à créditer l'item "Papeterie" de la somme de \$345.06 et débitez les départements suivants:—

Du Trésorier	\$56.75
De l'ingénieur	47.55
Du Greffier	42.18
De l'Evaluateur	75
Du Feu	58
De la Police	43.54
Comité de l'aide aux nécessiteux	153.71
	<u>\$345.06</u>

Nous avons en mains un stock de \$230.33 d'après nos livres.

Votre bien dévoué,

H. L. LEBLANC,

Greffier.

RAPPORT MENSUEL DE L'EVALUATEUR

RAPPORT No. 11

Hôtel de Ville, 27 Novembre 1934.

Monsieur le Maire,

Messieurs:—

Ci-suit une liste de changement au rôle, tel que demandé par les propriétaires.

QUARTIER No. 1

273 Substituer Gordon Mulligan (19 rue Lanaudière) à Charon Nap., lot E. 88 rue Duhamel.

17-A Retrancher cette entrée, la bâtisse est enlevée depuis juillet 1934.

QUARTIER No. 1A

4093 Substituer Mrs. John R. MacKay à Madame A. Potvin, 311 Boulevard St-Joseph et inscrire aux écoles dissidentes.

3121 Substituer Mrs. John R. McKay à Madame A. Potvin, 5 rue Montclair et inscrire aux écoles dissidentes.

Inscrire No. 3503, Aurèle de Gagné, propriétaire lot 4 sud 34 évaluation \$100.00 pour les années 1934-35 et 1935-36.

3496 Substituer évaluation de \$8,900.00 à \$9,000.00 la différence étant inscrite à 3503.

2847-2848 Substituer Gédéon Lafond à Jos. Charlebois, 36-38 rue Dumas et lot vacant.

1698 Substituer Wilfrid Leblanc (189 Boulevard St-Joseph) à Legris Lionel.

QUARTIER No. 2

5261 Substituer Napoléon Sevigny à Dame Perrault, 137 rue Montcalm.

5185 Substituer Vve Edouard Stucker à Stucker Edouard, 5 rue Dupuis.

QUARTIER No. 3

6995 Substituer Emile Goulet (43 rue St-Hyacinthe) à Pichette Mastai, 67 rue Vaudreuil.

6133 Substituer Christian, Florian, Floriane et Yvonne Arbique à Succession Josaphat Arbique, 59 rue Hôtel-de-Ville.

QUARTIER No. 3A

7752 Substituer Melle Rosina Wright à Succ. C. B. Wright.

7742 Substituer Frank Wright à Succession C. B. Wright.

6926 Substituer James Alfred Booth à Madame Louis Ouellette, 143 rue St-James et inscrire aux écoles dissidentes.

QUARTIER No. 5

9473 Substituer Dame Donalda Chartrand à Dame E. Timmins, 399 rue Champlain.

10014 Substituer Georgiana Sicard à Gabriel Carpentier, 24 rue Reoul.

9047 Substituer H. A. Faure (boîte 42 North Bay, Ontario)
à Eugène Chabot pour 221 rue Kent.

Respectueusement soumis,

J. E. BEDARD,
Evalueur.

5. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin
E. Pelletier:

Que le 7ième rapport du comité des Finances qui vient d'être
lu soit approuvé.

Adopté.

7ième RAPPORT DU COMITE DE FEU, LUMIERE & ALARME

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Feu, Lumière et Alarme dûment assemblé en
chambre, mardi le 27 novembre, 1934 auquel assistaient:— Mon-
sieur l'échevin J. Laverdure, président, Son Honneur le Maire
Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, J. Baker, E. La-
ramée, G. Bilodeau, A. Morin, E. Pelletier, Z. Boucher, A. Beau-
champ, E. Dagenais, J. Laverdure, H. Gauthier, et M. Galipeau.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour
paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-des-
sous formulées.

DEPARTEMENT DU FEU

35	Charron & Ménard	\$4.48
36	Grant Holden & Graham Ltée	56.70
37	E. Groulx	.60
38	M. J. Laverdure	7.75
39	A. Morin & Frères	11.38
40	R. O. Morris	4.06
41	J. Pharand	21.00
42	St. Denis Service Station	1.32

DEPARTEMENT LUMIERE & ALARME

43	Kelly & Leduc	1.55
44	Campbell Motor Cie	7.52
45	Département de Feu	15.66
46	Marchand Electrical Ltée	9.85
47	Hull Coal Cie31
48	Miron Z.	3.00
49	Alp. Couture & Cie	5.00
50	C. C. B. Electric Works	9.00
51	J. B. Laviolette25
52	Charron & Ménard	4.85
53	Gatineau Power Cie	2.50
54	Imperial Radiator Cie	4.00

SALAIRES: Paies Nos. 27-28-29-30 (Novembre 1934)

Département du Feu \$5.55

Que le Trésorier de la cité soit autorisé de continuer à payer le salaire du Lieutenant des pompiers T. Séguin, jusqu'à nouvel ordre, attendu que son fils doit le remplacer durant le temps qu'il sera absent pour cause de maladie.

J. Laverdure, Président

Frs. Tremblay

M. Galipeau

G. Bilodeau

Z. Boucher

E. Dagenais

Ad. Beauchamp

E. Pelletier

J. A. Morin

H. Gauthier

6. Proposé par l'échevin J. Laverdure, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que le 7ième rapport du comité de Feu, Lumière et Alarme qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

7ième RAPPORT DU COMITE DE SANTE & PARCS

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Santé & Parcs dûment assemblé en chambre, mardi le 27 novembre 1934, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin M. Galipeau, président, Son Honneur le Maire Théodore Lam-

bert, et les échevins F. Tremblay, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, E. Pelletier, Z. Boucher, A. Beauchamp, E. Dagenais, J. Laverdure, H. Gauthier, et M. Galipeau.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

M. Galipeau, Président.
E. Pelletier
J. Baker
J. A. Morin
H. Gauthier
Ad. Beauchamp

G. Bilodeau
Frs. Tremblay
E. Dagenais
J. Laverdure
Z. Boucher

65	The Nichols Chemical Ltée	\$1,117.38
66	Eugène Thérien (Santé)	15.00
67	M. Emond (Assist. publique)	19.50
68	Germain Lepine Ltée	50.00
69	Gauthier & Cie Ltée	120.15
70	Hopital Laval	10.35
71	Strathcona Hospital	3.00
72	Edg. Beauchamp	105.46

7. Proposé par l'échevin M. Galipeau, secondé par l'échevin J. Laverdure:

Que le 7ième rapport du comité de Santé et Parcs qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

7ième RAPPORT DU COMITE DE L'AQUEDUC

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de l'Aqueduc dûment assemblé en chambre, mardi le 27 novembre 1934, auquel assistaient:—Monsieur l'échevin A. Beauchamp, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, E. Pelletier, Z. Boucher, A. Beauchamp, E. Dagenais, J. Laverdure, H. Gauthier, et M. Galipeau.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

73	M. Levitan	\$77.04
74	Alex. Boucher	3.90
75	J.N. Allaire	10.75
76	J. C. Bélair95
77	Succ. E. R. Bisson	15.00
78	Gatineau Power Cie	188.75
79	Hull Coal Cie	934.93
80	Langelier Ltée	133.15
81	Lawson Thos & Sons	77.68
82	People's Gas Supply	13.25
83	Supertest Petroleum	7.00
84	Victoria Fonderie	136.34

SALAIRES:— Paies Nos. 27-28-29-30 (novembre 1934)

Réparations de Services	\$221.00
Bornes Fontaines	410.65
Tuyaux Principaux	74.45
Dégelage	32.00
Services Neufs	8.70
Chateau d'eau	9.50

Ad. Beauchamp, Président	G. Bilodeau
E. Pelletier	Frs. Tremblay
J. Baker	M. Galipeau
H. Gauthier	J. Laverdure
J. A. Morin	Z. Boucher

8. Proposé par l'échevin A. Beauchamp, secondé par l'échevin E. Dagenais:

Que le 7ième rapport du comité de l'Aqueduc qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

7ième RAPPORT DU COMITE DES RUES ET AMELIORATIONS
A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comite des Rues et Améliorations dûment assemblé en chambre, mardi le 27 novembre 1934, auquel assistaient:—Monsieur l'échevin J. A. Morin, président, Son Honneur le Maire Théodore Lambert, et les échevins F. Tremblay, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, E. Pelletier, Z. Boucher, A. Beauchamp, E. Dagenais, J. Laverdure, H. Gauthier et M. Galipeau.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

85	Charron & Ménard	\$123.71
86	J. B. Déry	6.00
87	Wright Bros. Supply	122.62
88	Dominion Tar & Chemical Cie	257.82
89	Canadian Pacific Ry	73.61
90	Arthur Durocher	111.30
91	Laurentian Stone Cie	240.88
92	R. O. Morris	10.80
93	Miner Rubber Co	13.50
94	Morin A. & Frères	24.20
95	Maryland Casualty	585.88
96	Ottawa Electric Cie	.86
97	Jos. Pilon Ltée	86.64
98	Département des Incendies	54.41
99	Soublière & Lepage	13.51
100	Gougeon A.	6.55
101	Skipworth Chas.	.75
102	J. A. Bernier	25.00

SALAIRES: Paies Nos. 27-28-29-30 (novembre 1934)

Neige	\$146.30
Rues	423.95
Egoûts	124.05

Trottoirs	5.90
Rues Pavées	45.50
Compensation	59.20

J. A. Morin, Président	M. Galipeau
E. Pelletier	G. Bilodeau
Frs. Tremblay	J. Laverdure
J. Baker	Ad. Beauchamp
E. Dagenais	Z. Boucher

9. Proposé par l'échevin Frs. Tremblay, secondé par l'échevin E. Pelletier:

Que le 7ième rapport du comité des Rues et Améliorations qui vient d'être lus soit approuvé.

Adopté.

HULL le 3 décembre 1934.

Son Honneur le Maire,

Messieurs les Echevins.

Messieurs:—

Le comité chargé de rencontrer M. G. Ardouin, en rapport avec sa réclamation, s'est rencontré à l'hôtel de ville, mercredi le 21 novembre p.m. Etaient présents MM. les échevins Boucher, Laverdure, Gauthier, M. G. Ardouin et l'Ingénieur.

Les trois projets déjà soumis au conseil ont été discutés, mais sur le refus formel de M. Ardouin d'accorder un droit de passage ou une servitude sur son terrain éliminait immédiatement deux des trois projets un et trois. Il ne restait alors que le projet 2 qui était de dévier complètement l'égoût de sur les propriétés privées pour le déverser dans la rivière Ottawa par les rues Lan-gevin et Champlain.

Au cours de la discussion, un quatrième projet fut discuté; celui de continuer l'égoût existant sur la propriété des Rév. Pères Oblats pour rejoindre la tranchée de l'égoût existant sur la rue Courcelette; de se servir de la même tranchée et remplacer le présent égoût de 12" par un égoût de 30". Pour cela il fallait obtenir un droit de passage et une servitude de ces propriétaires.

Une demande leur fût faite, mais leur demande étant tellement exorbitante, que l'on doit la laisser de côté. Il nous reste alors que de considérer le projet 2. Le coût de ces travaux en temps normal est de \$19,700.00. En se servant de la main d'oeuvre du secours direct, le coût serait de \$9,000.

Dans les circonstances, nous recommandons ce projet; mais il faudra nécessairement avoir la sanction du Bureau Provincial d'Hygiène pour procéder à ces travaux, et avoir l'assentiment de la Commission Municipale pour avoir les fonds nécessaires.

Respectueusement soumis,

Zénon Boucher,
Henri Gauthier,
Jules Laverdure,
Théo. Lanctot, I.C.

10. Etant donné le besoin urgent de procéder immédiatement à la reconstruction de l'égoût collecteur de la rue Langevin,

Il est proposé par l'échevin J. Laverdure, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que demande soit faite au Bureau Provincial d'Hygiène d'étudier et de recommander les plans et devis de la reconstruction de l'égoût de la rue Langevin, au coût de \$9,000.00, de donner l'autorisation de commencer ces travaux le plus tôt possible et de transmettre leur ordonnance à la Commission Municipale de Québec.

Que l'Ingénieur soit autorisé de faire toutes les démarches nécessaires afin de pouvoir procéder au plus tôt à ces travaux.

Adopté.

11. Proposé par l'échevin J. Laverdure, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que demande soit faite à la Commission Municipale de Québec d'accorder à la cité de Hull l'autorisation d'escompter à la banque Provinciale du Canada un montant de \$9,000.00 pour la reconstruction de l'égoût de la rue Langevin, tel qu'ordonné par le Bureau Provincial d'Hygiène.

Adopté.

12. **Proposé par l'échevin H. Gauthier, secondé par l'échevin J. Laverdure:**

Que le Trésorier soit autorisé de payer à la Hull Coal Company un montant de \$50.00 reçu de la Société de Bienfaisance de Hull re organisation des fêtes du 1er juillet suivant le rapport de l'Ingénieur en date du 3 décembre 1934.

Adopté.

13. **Proposé par l'échevin E. Pelletier, secondé par l'échevin F. Tremblay:**

Qu'un comité composé de Son Honneur le Maire, des présidents des comités des Finances et d'Aqueduc et de l'Ingénieur soit chargé de rencontrer les représentants de la Gatineau Power Company au sujet du renouvellement du contrat pour la fourniture d'énergie électrique au château d'eau et expirant le 28 décembre courant et faire rapport conseil.

Adopté.

14. **Proposé par l'échevin A. Beauchamp, secondé par l'échevin E. Dagenais:**

Que le Trésorier de la Cité soit autorisé de retrancher du rôle des répartitions des améliorations locales et de l'arrosage de la rue Salaberry, la propriété de M. Adélarde Bélanger, lot 218 du quartier No. 3A, portant le numéro civique 52 rue Chateauguay, attendu que la dite propriété n'aboutte pas à la rue Salaberry; qu'il soit aussi autorisé à faire les ajustements ou remboursements en rapport avec ce que ci-dessus.

Adopté.

15. **Proposé par l'échevin E. Pelletier, secondé par l'échevin G. Bilodeau:**

Que les minutes des assemblées du 5 novembre et 16 novembre 1934, imprimées et distribuées aux membres du conseil, soient approuvées.

Adopté.

16. **Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin J. Laverdure:**

Considérant que la cité de Hull a fait les dépenses ci-dessous pour secours directs distribués aux nécessiteux, savoir:

Secours directs pour le mois de Novembre 1934	\$19,651.61
Allocation pour abri, octobre 1934	3,383.38
Allocation pour abri, novembre 1934	3,471.37

Ce conseil prie le comité de secours de Québec de bien vouloir autoriser ces montants dépensés pour venir en aide à 885 chefs de familles avec 3789 dépendants et 54 personnes vivant seules, dont les noms apparaissent à la liste annexée à la présente résolution.

Adopté.

17. Proposé par l'échevin A. Beauchamp, secondé par l'échevin E. Dagenais:

Que l'Ingénieur de la Cité soit autorisé de faire l'achat des matériaux mentionnés sur sa réquisition No. 25-26 s'élevant à la somme de \$424.54, à être chargée aux appropriations de son département. Avis de motion à cet effet a été donné lors de la dernière assemblée de comités.

Adopté.

18. Proposé par l'échevin J. Laverdure, secondé par l'échevin G. Bilodeau:

Que la lettre de M. J. R. Janelle, 48 rue Victoria, (No. 6341) soit référée à l'Évaluateur de la cité pour rapport au conseil.

Adopté.

le 27 novembre, 1934

Le Conseil de la Cité de Hull.

Son Honneur le Maire,

M.M. les échevins,

Messieurs:—

Pour faire suite à votre demande se rapportant à la répartition du coût des améliorations locales de certaines propriétés appartenant à la succession Dupuis et autres, j'ai bien l'honneur de vous soumettre l'état ci-joint s'y rapportant.

Ces états ont été préparé d'après les mesurages faits et fournis par messieurs Bédard, évaluateur et Lanctot, ingénieur de la Cité.

Espérant que ce sont bien là les renseignements désirés,

Je me soustris, votre dévoué,

V. FALARDEAU,
Assistant Trésorier

Note: Est aussi joint à la présente un deuxième état se rapportant aux charges pour améliorations locales des lots 6 et 7 du quartier 3A, que je demanderais de considérer et d'approuver.

**RAPPORT DES CHANGEMENTS A FAIRE POUR CORRIGER
LA REPARTITION DU COUT DES AMELIORATIONS LOCALES
SUR LES IMMEUBLES SUIVANTS.**

Lot 72, Quartier No. 5, rue Champlain.

Inscrire pour: Trottoirs—Egouts—Pavages.

Partie Nord du lot 72 pour 33 pieds au lieu de 0

Partie Sud du lot 72 pour 33 pieds au lieu de 66.

Lots 114-133, Quartier No. 5, rue Champlain.

Inscrire pour: Trottoirs.

Lot 114 pour 40 pieds au lieu de 20.

Lot 133 pour 68 pieds au lieu de 88

Lot 11, Quartier No. 5, rue Maisonneuve.

Inscrire pour: Egoûts.

Lot 11 pour 65 pieds au lieu de 90.

Rue pour 25 pieds au lieu de 0

Lots 141, 127, 126, 123, 90, 62, 68 rue Laurier, Quartier 5.

Inscrire pour: Trottoirs—Egouts—Pavages.

Lot 141 pour 66 pieds au lieu de 33.

Lots partie N 127 et S 126 pour 60 pieds au lieu de 0.

Lots partie N 126 et 123 par 105 pieds au lieu de 0.

Lot 90 pour 189 au lieu de 395.

Lot 62 pour 66 pieds au lieu de 0

Lot 68 pour 66 pieds au lieu de 0.

Note: Ces changements pourraient être approuvés à partir du 1er mai 1931 au 30 avril 1935.

Lot 6, Quartier 3A

Inscrire pour: Trottoirs—Egouts—Pavages.

- 36 pieds au lieu de 36 pour no civique 55 Blvd. Sacré-Coeur.
- 35 pieds au lieu de 33 pour No civique 57 Blvd. Sacré-Coeur.
- 37 pieds au lieu de 33 pour No. civique 63 Blvd. Sacré-Coeur.
- 33 pieds au lieu de 33 pour No. civique 67 Blvd. Sacré-Coeur.
- 71 pieds au lieu de 33 pour No. civique 71 Blvd. Sacré-Coeur.
- 33 pieds au lieu de 60 pour No. civique 65 Blvd. Sacré-Coeur.
- 100 pieds au lieu de 44 pour No. civique vac. Balance du lot 6.
- 345 pieds au lieu de 272 pour No. civique

Lot 7, Quartier 3A.

Inscrire pour: Trottoirs—Pavages.

- 99 pieds au lieu de 140 pour No. civique 43 Blvd. Sacré-Coeur.
- 99 pieds au lieu de 140 pour No. civique 86 St. Florent.
- 147 pieds au lieu de 140 pour No. civique Vac. Balance du lot 7.

Lot 7, Quartier 3A

Inscrire pour : Egouts.

- 99 pieds au lieu de 108 No civique 43 Blvd. Sacré-Coeur
- 99 pieds au lieu de 108 pour No civique 86 St. Florent.
- 147 pieds au lieu de 108 pour No. civique vac Balance du lot 7.

Note: Ces changements pourraient être approuvés pour les années 1931-32, 1932-33, 1933-34, 1934-35.

19. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin M. Galipeau:

Que le rapport de l'Assistant-Trésorier de la cité, en date du 27 novembre 1934, concernant la répartition du coût des améliorations locales de certaines propriétés appartenant à la succession H. Dupuis et autres soit approuvé et que le Trésorier de la Cité soit autorisé de faire dans le rôle des améliorations locales les changements recommandés dans le dit rapport.

Adopté.

20. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin J. Laverdure:

Attendu que MM. Gairdner & Company ont offert le 24 novembre 1934 d'acheter \$100,000.00 de débentures du règlement No. 317 de la cité de Hull à 101., que le Trésorier de la Cité soit autorisé à acheter de la Banque Provinciale du Canada au pair et les intérêts accrus \$54,500.00 d'obligations du règlement No. 317 de la cité de Hull, 5½%, échéant le 1er mai 1936 et qu'il soit autorisé à vendre à MM. Gairdner & Company de Montréal \$54,500.00 des débentures sus-mentionnées et \$46,000.00 des débentures du règlement No. 317, 5½%, 1er mai 1937, présentement en mains comme placement du Fonds d'Amortissement, formant un total de \$100,000.00 au prix de 101 et les intérêts accrus.

Adopté.

21. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin E. Pelletier:

Que Son Honneur le Maire et le Greffier soient autorisés de signer une convention avec les Commissaires d'écoles de la cité de Hull relativement aux propriétés achetées par la cité lors de la vente pour taxes tenue le 7 novembre et les jours suivants.

Adopté.

22. Proposé par l'échevin J. Laverdure, secondé par l'échevin E. Pelletier:

Considérant qu'avis de motion a été donné antérieurement, que le chef du département des incendies soit autorisé de faire l'achat d'un appareil respiratoire (inhalator) à l'usage de son département au coût d'environ \$160.00.

Adopté.

HULL le 27 novembre 1934

Monsieur J. Raymond,

Trésorier de la Cité de Hull.

Monsieur:—

Veillez créditer le compte de "MAGASIN" pour le montant de \$337.03, et débiter les appropriations suivantes.

AQUEDUC	
Réparations de services	78.14
Bornes fontaines	42.88
Tuyaux principaux	9.70
Dégelage	6.75
Chateau d'eau et Usine électrique	1288.50
	<hr/>
	\$1,425.97

CORPORATION	
Neige	146.78
Rues	669.84
Egouts	146.51
Trottoirs	11.13
Rues pavées	298.36
Bureau ingénieur	36.55
Bureau évaluateur	1.18
Magasin dépenses	28.99
Magasin stock	362.97
Barrières	63.61
Affaires litigieuses	6.00
Assistance publique	3.32
Imprévus	168.82
	<hr/>
	\$1,944.06
	<hr/>
	\$3,370.03

Respectueusement soumis,

THEO. LANCTOT, I.C.

Ingénieur de la Cité.

J. ALDORIA COURROUX,

Comptable du Chantier Municipal.

P. NELSON LAROSE,

Secrétaire du bureau de l'Ingénieur.

23. Proposé par l'échevin Ad. Beauchamp, secondé par l'échevin E. Pelletier:

Que le rapport de l'Ingénieur de la cité, en date du 27 novembre 1934, concernant les appropriations de son département soit approuvé et que le Trésorier de la cité soit autorisé de faire dans ses livres les transports y mentionnés.

Adopté.

24. Proposé par l'échevin Z. Boucher, secondé par l'échevin E. Pelletier:

Que la lettre de l'Évaluateur en date du 3 décembre 1934, re construction sans permis soit référée à l'Aviseur Légal pour rapport.

Adopté.

25. Attendu que l'échevin A. Morin a déposé entre les mains du Greffier sa résignation comme Président du comité des Rues et Améliorations;

Attendu que le conseil a déjà fait une pression auprès de l'échevin Morin afin de lui faire retirer cette résignation;

Attendu que l'échevin Morin a rendu des grands services aux contribuables depuis qu'il agit comme président du comité des Rues et Améliorations et que ces services ont toujours été appréciés.

Il est proposé par l'échevin Z. Boucher, secondé par l'échevin E. Pelletier:

Que ce conseil prie l'échevin Morin de retirer sa résignation et continuer ses fonctions de Président du comité des Rues et Améliorations.

Adopté.

26. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin F. Tremblay:

Qu'un montant de \$22.50 soit offert à M. Achille Simon en règlement final de sa réclamation contre la cité, sans préjudice aux droits de cette dernière. Ce montant à être chargé aux appropriations pour dépenses légales.

Adopté.

27. Proposé par l'échevin E. Pelletier, secondé par l'échevin G. Bilodeau:

Que la demande des propriétaires organisés de la cité de Hull soit référée au Comité pour étude.

Proposé en amendement par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin F. Tremblay :

Que ce conseil accepte en principe qu'un des membres de l'Association des petits propriétaires soit nommé membre du comité de l'aide aux nécessiteux.

Pour l'amendement:—les échevins Tremblay, Baker, Morin, Beauchamp, Dagenais, Galipeau. 6.

Contre:—les échevins Bilodeau, Pelletier, Boucher, Laverdure, Gauthier. 5.

L'amendement est remporté et la motion principale perdue sur même division.

28. Proposé par l'échevin J. Laverdure, secondé par l'échevin H. Gauthier :

Qu'un comité, composé du président du comité des Finances, du président du comité des affaires litigieuses, du greffier de la cité et de l'Évaluateur Municipal, soit chargé de l'administration des propriétés acquises par la cité lors de la vente pour taxes tenue le 7 novembre 1934. Ce comité devra faire rapport au conseil.

Adopté.

29. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin J. Laverdure :

Que permis soit accordé au Gouvernement fédéral de faire l'installation d'une plate-forme au Bureau des Postes sur la rue Principale tel que décrit par le croquis soumis en date du 24 septembre 1934; avec entente que l'entretien de cette plate-forme sera à la charge du gouvernement durant l'année courante, et qu'une lampe soit installée au-dessus de cette plate-forme pour mesure de sureté.

Pour des raisons valables la cité se réserve le droit de faire enlever cette plate-forme dans un délai de trois mois.

Adopté.

L'échevin J. Laverdure laisse son siège.

Considérant que ce conseil est dans l'impossibilité d'acquiescer à la demande de la compagnie Hull Electric de dispenser cette dernière de son obligation de faire l'enlèvement de la neige;

Considérant que pour des raisons financières de première importance ce conseil ne peut exempter la compagnie du paiement de sa taxe d'affaires;

Considérant que ce conseil est disposé à coopérer avec la compagnie dans le but d'améliorer son service de tramways et d'autobus afin de donner un meilleur service aux citoyens,

Il est proposé par l'échevin F. Tremblay, secondé par l'échevin Z. Boucher:

Que ce conseil, à l'exception des items de l'enlèvement de la neige et de l'exemption du paiement de la taxe d'affaires, permet à la compagnie Hull Electric de mettre en vigueur la révision des cédules du service des tramways datée du 16 mars 1933, annexée à la lettre de la compagnie en date du 30 mai 1933 ainsi que les cédules mentionnées dans la lettre de la compagnie en date du 31 octobre 1934.

Ce conseil permet à la compagnie de mettre immédiatement en opération ces nouvelles cédules de services des tramways et des autobus.

Ces changements ne sont que temporaires et sur 30 jours d'avis la cité pourra forcer la compagnie à remettre en opération les cédules du service des tramways et des autobus en vigueur avant le 21 juin 1933, lesquelles sont annexées au contrat du 7 août 1931.

Proposé en amendement par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin A. Morin:

Que ce conseil est disposé à coopérer avec la compagnie Hull Electric dans le but d'améliorer son service d'autobus afin de mieux desservir les citoyens.

Que ce conseil, à l'exception des items de l'enlèvement de la neige et de l'exemption du paiement de la taxe d'affaires, permet

à la compagnie Hull Electric de mettre en vigueur la revision des cédules du service de l'autobus tel que suggéré dans la lettre de la compagnie en date du 26 novembre 1934, excepté le service de tramways sur la ligne de ceinture, lequel devra être fait de la manière suivante:—Deux tramways (nord) circulant sur la ligne de ceinture dans Hull seulement de 6.00 A.M. à 11.25 P.M. donnant un service de 10 minutes.

Ces changements ne sont que temporaires et sur 30 jours d'avis la cité pourra forcer la compagnie à remettre en opération les cédules du service des tramways et d'autobus en vigueur avant le 21 juin 1933, lesquelles sont annexées au contrat du 7 août 1931.

Adopté.

Pour l'amendement:—les échevins Bilodeau, Morin, Pelletier, Beauchamp, Dagenais. 5.

Contre:—les échevins Tremblay, Baker, Boucher, Gauthier, Galipeau. 5.

Le vote étant également partagé Son Honneur le Maire vote en faveur de l'amendement, lequel est déclaré remporté et la motion principale perdue.

31. Proposé par l'échevin M. Galipeau, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Ce conseil est d'opinion qu'il serait avantageux pour la navigation sur la rivière Ottawa de faire le dragage de la crique Brewery à l'endroit où elle se déverse dans la dite rivière Ottawa.

Qu'une délégation composé de Son Honneur le Maire, des échevins Boucher, Bilodeau, Laverdure et de l'Aviseur Légal soit chargée de rencontrer l'honorable Ministre des Travaux Publics à Ottawa, à ce sujet.

Que le député A. Fournier et M. M. J. N. Beauchamp, C. R., soient invités de se joindre à la délégation.

Adopté.

32. Proposé par l'échevin A. Morin, secondé par l'échevin G. Bilodeau:

Que l'offre de M. Sèphen Monette soit référée à l'Ingénieur pour rapport au conseil.

Adopté.

33. Attendu que les dépenses de l'aide aux chômeurs représentent une charge de plusieurs milliers de dollars par année pour la cité;

Attendu que la situation financière actuelle rend très difficile l'obtention des fonds nécessaires à l'administration de la dite cité;

Attendu que le gouvernement Fédéral et le gouvernement Provincial sont plus en mesure que la cité de se créer de nouvelles sources de revenus,

Il est proposé par l'échevin A. Morin, secondé par l'échevin A. Beauchamp:

Que ce conseil demande aux gouvernements Fédéral et Provincial de bien vouloir, à compter du 1er janvier 1935, prendre à leur charge les dépenses nécessitées par l'aide aux chômeurs.

Que copie de la présente résolution soit envoyée aux honorables R. B. Bennett, W. Gordon, L. A. Taschereau, et J. N. Francoeur.

Adopté.

34. Proposé par l'échevin Z. Boucher, secondé par l'échevin A. Beauchamp:

Que la lettre de l'Association des Boulangers (No. 6382) soit référée au comité pour étude.

Adopté.

35. Proposé par l'échevin E. Pelletier, secondé par l'échevin A. Morin:

Que la demande de M. H. Deslauriers (No. 6381) soit référée à l'Ingénieur pour rapport au conseil, auquel rapport devra être annexé un plan de la propriété en question.

Adopté.

HULL, le 16 novembre 1934.

Je donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée je proposerai qu'un montant de \$50.00 soit employé pour faire installer un "gong" au Presbytère Notre-Dame pour que l'aumônier puisse répondre à la deuxième alarme, les fonds devant être pris à même les appropriations pour imprévus.

(Signé) J. LAVERDURE, Echevin

Le soussigné Trésorier certifie qu'il n'y a pas de fonds disponible. Le déficit actuel dans les appropriations pour l'entretien des rues viz: \$3,443,34 a déjà absorbé la balance au crédit des imprévus.

(Signé) JOS. RAYMOND, Trésorier.

Hull, le 3 décembre 1934.

Je donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée je proposerai qu'un montant de \$15.00, soit employé comme bonus aux journalistes, les fonds devant être pris sur les fonds pour publicité.

(Signé) H. GAUTHIER, Echevin.

Hull, le 27 novembre 1934.

Je donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée je proposerai qu'un montant de \$424.54 soit employé pour l'entretien général, suivant la réquisition 25-26 de l'Ingénieur de la cité, les fonds devant être pris sur les appropriations des différents départements.

(Signé) Ad. BEAUCHAMP, Echevin.

36. Proposé par l'échevin H. Gauthier, secondé par l'échevin J. Laverdure:

Que ce conseil ajourne à mardi le 11 décembre 1934.

Adopté.



CANADA
PROVINCE DE QUEBEC } CITE DE HULL.
District de Hull.

No. 13

A une assemblée régulière ajournée du conseil de la cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances en l'Hôtel de Ville de la dite Cité, à huit heures du soir, mardi le 11 décembre 1934, à laquelle sont présents:— Son Honneur le Maire Théodore Lambert, au fauteuil, et les échevins F. Tremblay, E. Laramée, G. Bilodeau, E. Pelletier, Z. Boucher, E. Dagenais, J. Laverdure, H. Gauthier, A. Desjardins et M. Galipeau, formant quorum du dit conseil sous présidence de Son Honneur le Maire.

1. Proposé par l'échevin J. Laverdure, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que le chef du département des incendies soit autorisé de faire l'achat des articles suivants:— trois carbons d'acide sulfurique pour extincteurs chimiques à \$5.00 chacun; cinq gallons de glycerine pour les chars à \$1.94 le gallon; une douzaine d'éponges, \$2.00; quatre chamois, \$4.00; 35 paires de gants uniformes pour les hommes du département, \$35.00, le tout à être chargé aux appropriations de son département et suivant sa demande en date du 27 novembre 1934.

Adopté.

2. Proposé par l'échevin J. Laverdure, secondé par l'échevin M. Galipeau:

Que Son Honneur le Maire soit délégué à l'assemblée des maires à Montréal, le 13 courant et à Québec les 18 et 19 décembre, relativement à la question des secours directs; que le Trésorier de la cité soit autorisé de payer les frais de voyage du représentant officiel de la cité de Hull.

Adopté.

3. Proposé par l'échevin J. Laverdure, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Pour donner suite aux résolutions adoptées le 3 décembre 1934, que l'Ingénieur de la cité soit autorisé de commencer les travaux de construction de l'égoût de la rue Langevin dès que la cité aura reçu l'autorisation du Bureau Provincial d'Hygiène, l'autorisation de la Commission Municipale de Québec et le consentement de la Banque Provinciale du Canada d'accorder l'emprunt temporaire nécessaire au montant de \$9,000.00.

Adopté.

4. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin F. Tremblay:

Que la substitution temporaire faite par le Trésorier de la Cité des débetures du règlement No. 317 échéant en mai 1938 pour des débetures du même règlement échéant le 1er mai 1936 dans la vente à Gairdner & Company Limited de \$100,000.00 au prix de 101. et les intérêts accrus soit ratifiée.

Adopté.

5. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin Z. Boucher:

A l'avenir afin d'éviter toute autre interprétation que celle voulue par la résolution du conseil approuvant le rapport du comité de reclassification et revision des salaires, que l'article 8, page 363 des minutes du conseil de 1932-33, soit abrogé et remplacé par l'article ci-dessous:—

Article 8. Concernant le décès d'un fonctionnaire permanent à l'emploi de la cité, il sera d'habitude pour les autres employés sans distinction de département de prouver leur sympathie à la famille éprouvée d'assister en corps aux funérailles autant que possible, les membres du conseil donnant les premiers l'exemple. "Il sera, en outre, payé à la veuve ou aux orphelins du fonctionnaire décédé, trois mois de salaire à partir de la date du décès de cet employé." Dans le cas où le fonctionnaire décédé ne laisserait pas de femme et des enfants mineurs, il serait illégal de verser cette allocation de décès.

Adopté.

6. Proposé par l'échevin J. Laverdure, secondé par l'échevin F. Tremblay:

Ce conseil est heureux d'accepter l'invitation de la Société de Colonisation du Diocèse d'Ottawa, Section de Québec, de se faire représenter sur le comité d'administration de cette société et nommé l'échevin Henri Gauthier délégué du conseil à la dite Société.

Adopté.

7. Proposé par l'échevin A. Beauchamp, secondé par l'échevin E. Pelletier:

Que l'Ingénieur de la cité soit autorisé d'acheter le moteur offert par M. S. Monette au prix de \$25.00 pour l'arrosoir automobile.

Adopté.

8. Proposé par l'échevin E. Pelletier, secondé par l'échevin A. Desjardins:

Que l'Ingénieur de la cité soit autorisé de faire faire le raccordement d'égoût de la rue Taché à la propriété H. Deslauriers, rue Bagot, au coût approximatif de \$30.00, à la condition que ce monsieur dépose cette somme entre les mains du Trésorier de la cité pour payer les matériaux.

Adopté.

9. Proposé par l'échevin J. Laverdure, secondé par l'échevin G. Bilodeau:

Que l'Aviseur Légal, les échevins du quartier 3A et l'Ingénieur de la cité soient autorisés de représenter la cité à la Commission des Chemins de Fer du Canada à la séance du 8 janvier 1935 au sujet de la protection pour les passages à niveau des rues St-Rédempteur et St-Hyacinthe.

Adopté.

10. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin Z. Boucher:

Que permis soit accordé à la Amherst Oil Refineries Limited de faire l'installation de réservoirs à gazoline tel que spécifié dans leur lettre du 5 novembre dernier et suivant le plan attaché à la dite demande.

Cette compagnie devra se conformer à toutes les clauses du règlement 309 se rattachant à la construction de ces dits réservoirs ; de plus les travaux devront se faire sous l'immédiate surveillance du chef du service des incendies ainsi que de l'Ingénieur de la cité, qui devront rapporter au Conseil des violations au dit règlement.

La compagnie s'engageant à employer au moins 85% de la main d'oeuvre locale pour l'exécution de leurs travaux de construction.

Adopté.

L'échevin A. Desjardins dissident.

11. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin G. Bilodeau :

Que ce conseil appuie de nouveau le tracé de la route projetée pour relier Amos tel que suggéré par la Fish and Game Protective Association de Hull voulant que cette route soit construite à l'ouest des lacs Bark et Kakabonga afin que toutes les municipalités intéressées puissent en retirer les bénéfices avec autant d'égalité que possible.

Que copie de la présente résolution soit envoyée à l'Honorable L. A. Taschereau, Premier Ministre de la Province, et à l'honorable Ministre de la Voirie de la Province.

Adopté.

12. Attendu qu'il est dans l'intérêt d'encourager l'établissement d'une filature dans les limites de la cité de Hull, tel qu'il a été soumis à ce conseil par diverses personnes ;

Attendu que ce conseil est d'avis de favoriser l'établissement de telle filature par l'achat d'un terrain et la construction des bâtiments nécessaires laquelle coûtera environ \$500,000.00.

Vu que tel emprunt est contraire à la loi actuellement existante et qu'il faudrait déroger à ces lois pour obtenir ce but par une loi spéciale soumise à la Législature de Québec ;

Que ce conseil est d'opinion qu'une demande soit faite à la Législature de Québec à sa prochaine session pour permission de faire un emprunt pour l'achat de terrain et la construction de bâtisses jusqu'à concurrence de la somme de \$500,000.00 ou de garantir à une ou des personnes ou compagnie un emprunt de pareil montant;

Que le greffier de la cité soit autorisé à donner les avis nécessaires dans la Gazette Officielle et les journaux locaux pour un projet de loi à être soumis à la législature, et que le trésorier soit autorisé à payer le coût de tels avis; qu'un comité de ce conseil, composé de Son Honneur le Maire, M. Théo. Lambert, de l'échevin M. Georges Bilodeau, de l'Aviseur Légal, du Trésorier de la cité et du Greffier de la cité, soit chargé d'étudier un projet de loi à être soumis au conseil à ce sujet avant d'être imprimé et produit entre les mains du Greffier du Comité des bills privés de la Législature de Québec.

Adopté.

13. Proposé par l'échevin H. Gauthier, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que le Trésorier de la Cité soit autorisé de verser un bonus de \$15.00 chacun aux représentants des journaux, Messieurs J. Alexis Larose, du Citizen, Alfred Sykes, du Journal et Camille l'Heureux, du Droit. Les fonds à cette fin devant être pris à même les appropriations pour imprévus.

Adopté.

14. Proposé par l'échevin Z. Boucher, secondé par l'échevin E. Pelletier:

Que l'Aviseur Légal soit autorisé de préparer un Bill à être présenté à la Législature de Québec lors de la prochaine session à l'effet d'apporter certains amendements à la Charte de la cité; si nécessaire que le Greffier soit autorisé à signer et donner les avis requis en pareil cas et que le Trésorier de la cité soit autorisé à payer les frais de publication.

Adopté.

Ajournement sine die.